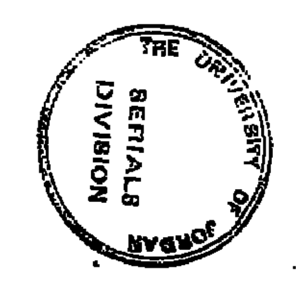
14-18 : Driant et Verdun



Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15404 – 7 F

SAMEDI 6 AOÛT 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Après la rupture des relations annoncée par Belgrade

Les Occidentaux attendent des preuves de l'isolement des Serbes de Bosnie

Belgrade a annoncé, jeudi 4 août, la «rupture de ses relations politiques et économiques» avec les Serbes de Bosnie, qui viennent de rejeter le plan de paix international. Tout en notant le ton nouveau utilisé dans la capitale serbe, les Occidentaux attendent de voir si cette initiative se traduira dans les faits. D'autre part les forces serbes bosniaques ont repris vendredi des armes lourdes qui étaient sous la garde des «casques bleus» près de Sarajevo.

Tournant ou gesticulation ?

TOURNANT historique dans la guerre en ex-Yougoslavie ou nouvelle gesticulation ? En décrétant officiellement la «rupture des relations politiques et économiques» entre la République de Serbie et les Serbes bosniaques, Slobodan Milosevic fait-il un pas vers un règlement du conflit en Bosnie ou ne cherche-t-il, une fois de plus, qu'à gagner du temps pour se mettre à l'abri des foudres internationales ? S'il n'avait pas habitué le monde à un remarquable machiavélisme, il serait plus crédible aujourd'hui.

Mais il se trouve qu'il y a un peu plus d'un an, en mai 1993, l'homme fort de Belgrade, principal instigateur de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, avait annoncé exactement la même mesure : fermeture de la «frontière» entre la Serbie et la Bosnie serbe, prétendument placée sous un «embargo» dont personne n'a jamais vu le moindre début d'application. Comme aujourd'hui, les Serbes bosniaques venaient de rejeter un plan de règlement international, malgré les injonctions de Slobodan Milosevic.

L'espoir qu'avait suscité l'initiative de Belgrade était vite retombé devant l'évidence : il ne s'agissait que d'une comédie. Quatorze mois plus tard, en août 1994, que peut-on espérer du geste spectaculaire de M. Milosevic, qui, s'il était suivi d'effet, signifierait rapidement l'asphyxie totale des Serbes bosniaques, seul moyen de les inciter à plier ?

LES temps ont tout de même un peu changé pour les Serbes. En premier lieu, si la Serbie a réussi à survivre aux sanctions internationales, son sort est loin d'être enviable, son économie n'ayant cessé de s'enfoncer. Un durcissement de l'embargo, dont Belgrade est menacé, risquerait d'avoir des conséquences encore plus dramatiques.

Or Slobodan Milosevic, qui n'a, politiquement, pas trop pâti jusqu'à présent des malheurs endurés par son peuple ne pourra quand même pas éternellement tenir son pays en état de sous-développement. Ce qui pourrait, cette fois-ci, l'amener à joindre le geste à la parole pour éviter le pire à la Serbie.

EN deuxième lieu, la Russie est entrée dans le jeu, et son influence pourrait être déterminante pour convaincre les Serbes de se conformer aux exigences des grandes puissances.

Le moment est venu pour Moscou de jouer sans ambiguïté le jeu de la cohésion internationale et, plutôt que de remercier trop hâtivement Slobodan Milosevic pour ses prises de position, d'exiger de lui qu'il les traduise en actes, c'est-à-dire en mesures d'isolement, concrètes et vérifiables par l'ONU, des fauteurs de guerre serbes de Bosnie.

« Et s'il nous lâchait vraiment ? »

SARAJEVO

de notre correspondant

L'aube vient à peine de se lever sur Pale. Il y a quelques heures, les «parlementaires» serbes ont rejeté, une nouvelle fois, le plan de paix des grandes puissances sur la Bosnie. Un cortège de Mercedes fonce dans la brume, quittant le fief des Serbes bosniaques vers la route qui mène à Belgrade. Dans l'une des voitures, Biljana Plavcic, la vice-présidente de la «République serbe» de Bosnie, tente de rejoindre la capitale de la Serbie. A la frontière, elle sera refoulée : Belgrade vient de mettre ses menaces à exécution. Le gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, c'est-à-dire la Serbie et le Monténégro) a annoncé, jeudi 4 août, qu'il rompait ses relations politiques et économiques avec les Serbes de Bosnie.

Le territoire de la République fédérale de Yougoslavie est désormais interdit aux dirigeants de la «République serbe» bosniaque ainsi qu'aux «députés» qui, mercredi, ont voté contre le plan de paix, c'est-à-dire 100 % des «parlementaires». La fermeture de la frontière s'applique également aux marchandises, à l'exception des médicaments, de la nourriture et des vêtements.

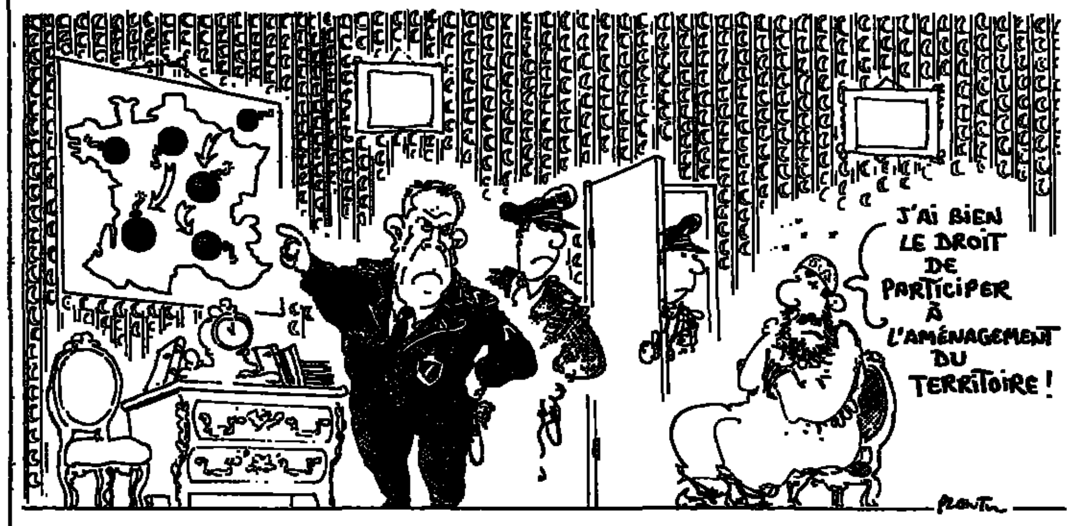
RÉMY OURDAN

Lire la suite page 6

Alors que deux Algériens font l'objet d'arrêtés d'expulsion

Le Groupe islamique armé revendique l'attentat d'Alger

Le Groupe islamique armé (GIA) a revendiqué, dans un communiqué, publié vendredi 5 août par le quotidien saoudien «El Hayat», l'attentat qui, mercredi, à Alger, a coûté la vie à cinq Français. M. Balladur a assisté, vendredi, à la base militaire de Dugny, près de Paris, à une cérémonie d'hommage aux cinq victimes. La police française a assigné à résidence dans l'Aisne, seize islamistes, dont Djaffar El Houari, président de la Fraternité algérienne de France (FAF). Deux d'entre eux ont fait l'objet d'arrêtés d'expulsion. Charles Pasqua avait souhaité, la veille, que les pays occidentaux, notamment les Etats-Unis et l'Allemagne, prennent des mesures similaires pour geler l'activité des militants intégristes.



Lire nos informations pages 3 et 24 ainsi que les déclarations au «Monde» de Rabah Kébir, dirigeant du FIS à l'étranger, page 3

Pouvoirs parallèles à Kigali

Dans l'ombre des nouvelles autorités rwandaises, le FPR et les militaires sont les vrais décideurs

KIGALI

de notre envoyé spécial

Le directeur de l'information de l'officielle Radio-Rwanda est formel : *«Vous ne pouvez pas entrer dans le bâtiment, pour une question de règlement, mais nous pouvons parler sur le trottoir.»* Moins de cinq minutes plus tard, son théoriquement subordonné directeur des programmes fait passer un message par un militaire autorisant un entretien à l'intérieur de l'édifice. A elle seule, cette petite anecdote résume l'étrange situation politique qui prévaut à Kigali.

D'un côté, les hommes publics, détenteurs officiels du pouvoir, président de la République et premier ministre en tête, et, dans l'ombre, ceux que l'on pourrait surnommer «les fantômes de Kigali» – la plupart des ministres du Front patriotique rwandais et les militaires, qui apparaissent comme les réels décideurs. Ils sont parfois très présents, comme les soldats des barrages qui gardent les routes ou sillonnent la capitale à bord de leurs camionnettes, mais, à haut niveau, ils restent le plus souvent invisibles et secrets.

Un comportement à l'image de leur chef, le général Paul Kagamé, aujourd'hui vice-président de la République et ministre de la défense, dont on ne fait qu'apercevoir furtivement l'escorte fournie qui l'accompagne à travers la ville, au rythme de ses multiples déplacements. Ou encore de beaucoup de ministres FPR, tel que celui de l'intérieur ou de la jeunesse, dont on ne sait jamais très bien où ils se trouvent et qui n'ont pratiquement aucun contact avec la presse et la population.

De manière significative, les principaux visiteurs récents dans la capitale rwandaise – le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, le secrétaire d'Etat américain à la défense ou le secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines – ont rencontré le président ou le premier ministre au grand jour, et souvent devant l'œil des caméras, tandis qu'ils voyaient le général Paul Kagamé dans des lieux les plus souvent inconnus, et à l'abri des regards.

Discrétion inhérente à la difficile mutation d'un mouvement de guérilla, à peine sorti de la guerre ? Tactique politique ? Exercice réel et secret du pouvoir, à l'abri d'une structure qu'il contrôle entièrement ? Les principaux interlocuteurs du gouvernement ont un avis presque unanime : *«Il y a un seul vrai pouvoir ici, c'est celui de la sécurité*, dit le membre d'une grande organisation internationale, *dans pratiquement chaque contact avec un officiel, il y a un bras droit ou un conseiller lié au FPR.» «Il est évident*, ajoute un autre, *qu'au côté, derrière et en tout cas jamais très loin des ministres politiques, parfois de grande renommée et de réelle compétence, se trouvent des militaires.»*

Comme le dit pudiquement le premier ministre lui-même, *«le général Kagamé a un rôle important pour la sécurité. Il est chargé de toutes les opérations militaires, et il est aussi auréolé de son succès».*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Lire la suite page 4 et le point de vue de Bernard Kouchner, José-Maria Mendiluce et Pierre Pradier, députés européens.

Les prélèvements obligatoires se sont alourdis en 1993

Les prélèvements obligatoires ont augmenté en 1993, passant de 43,6 % du PIB (produit intérieur brut) en 1992 à 44 %. Cette augmentation assez forte du poids des impôts et des cotisations sociales s'explique par le relèvement de 1,1 % à 2,4 % du taux de la CSG (contribution sociale généralisée) en juillet 1993 et de 0,1 point des taux de cotisations UNEDIC en août de la même année. Malgré cet alourdissement, les prélèvements obligatoires restent inférieurs aux niveaux maximaux historiques qu'ils avaient atteints en 1984 et 1987. Cette hausse pourrait fournir un argument supplémentaire à M. Balladur pour réduire à nouveau l'impôt sur le revenu en 1995.

page 20

Le docteur Allain poursuivi pour empoisonnement

Une semaine après le docteur Garretta, Jean-Pierre Allain a été mis en examen pour empoisonnement, jeudi 4 août, dans l'affaire du sang contaminé. Cette nouvelle mise en examen de l'ancien responsable du département de recherche du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), déjà condamné en juillet 1993 pour délit de tromperie, et qui a purgé la moitié de sa peine, a été rendue possible par l'arrêt de la Cour de cassation en date du 22 juin.

page 8

Le sumatriptan bientôt autorisé en France

Un accord entre les pouvoirs publics et les responsables français du groupe pharmaceutique Glaxo doit permettre la commercialisation prochaine en France d'un puissant antimigraineux, le sumatriptan. Toutefois, le remboursement par la Sécurité sociale de cette molécule ne pourra être effectué que pour le traitement des algies vasculaires de la face. Cela implique une organisation et un contrôle des prescriptions, qui pourraient être étendus à d'autres molécules.

page 8

Clairvaux au jour le jour

II. – Une si lointaine libération

page 9

Les surprises du commerce extérieur

La récession interne et la reprise dans plusieurs pays étrangers expliquent la forte progression de l'excédent commercial depuis deux ans

S'il est une performance que l'économie française peut mettre à son actif, c'est bien celle de son commerce extérieur. Quatrième exportateur mondial après les Etats-Unis, l'Allemagne et le Japon, la France vend en moyenne chaque mois à l'étranger 6 milliards de francs de marchandises de plus qu'elle ne lui en achète. Cela depuis le début de l'année. Des résultats qu'on doit beaucoup à de grandes firmes comme Renault, Peugeot-Citroën, Airbus Industrie et Avsa (commercialisation des Airbus), EDF, la Snecma, Elf Atochem, pour ne citer que les premiers d'une longue liste. Sur les douze derniers mois (avril 1992 à avril 1993), les exportations dépassent les importations de 92 milliards de francs.

Sur cette lancée qui s'accélère, le gouvernement prévoit un excédent d'une centaine de milliards de francs en 1994. Nous ne dépasserons probablement pas ce cap, probablement même ne l'atteindrons-nous pas, la remontée des cours du pétrole depuis la fin de l'hiver (5 dollars par baril) alourdissant notre facture énergétique. Nos progrès n'en sont pas moins considérables quand on se souvient que jusqu'à la fin des années 80 notre balance commerciale était chroniquement déficitaire, si l'on met à part deux périodes bénies qui se situèrent à la fin des années 50 et au début des années 70. Le problème est évidemment de savoir si 1992, qui vit apparaître un premier excédent (31 milliards de francs), a marqué le début d'une nouvelle et longue période de croissance sans «contrainte externe»; ou si le pays retournera à ses déficits anciens après une embellie passagère. Problème important quand on sait que dans le passé bien des gouvernements durent casser l'activité économique pour endiguer les déséquilibres provoqués dans nos échanges extérieurs par des importations surpassant massivement les exportations.

ALAIN VERNHOLES

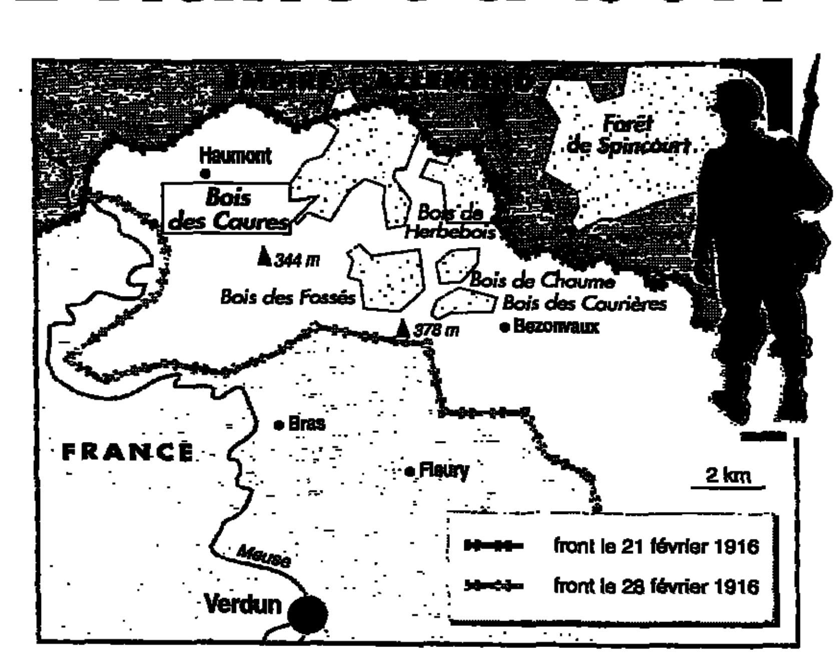
Lire la suite page 19

M 0147 - 0806 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2.50 $ (N.Y. 2 $).

17. *Driant au bois des Caures*

Un officier de carrière en retraite pas comme les autres, écrivain, député, le lieutenant-colonel Driant, reprend du service au début de la Très Grande Guerre. Il meurt en héros devant Verdun en février 1916. Maurice Barrès fera de lui un mythe, associé au nom de cette bataille devenue en France l'emblème du conflit tout entier.



« JE suis sur un champ de bataille. [...] Je veux crier « en avant ! » et soudain une douleur aiguë me traverse. [...] *Une balle m'est entrée dans le flanc en achevant son juron dans un bruit mat de chairs traversées et d'os pulvérisés ; puis une autre m'atteint au milieu du front, et il me semble que mon cerveau éclate comme une grenade mûre. Une main glacée me couche tout du long dans un sillon au milieu des coquelicots et des bleuets. Un silence : la canonnade s'affaiblit, la fusillade s'éteint ; l'ombre monte au ciel.* » Huit ans avant d'être mortellement touché le 22 février 1916, c'est en ces termes qu'Emile Driant avait, dans un de ses romans pour la jeunesse écrits sous le pseudonyme de Danrit, décrit sa propre mort. A quelques détails près cependant : le lieutenant-colonel Driant commandait bien un bataillon de chasseurs, mais il ne fut tué que d'une seule balle, reçue à la tempe. Il ne cria pas « *en avant !* » mais « *oh là, mon Dieu !* », alors qu'il tentait d'échapper à l'encerclement. Et il n'y avait aucun lit de bleuets et de coquelicots pour recevoir sa dépouille dans le bois des Caures labouré par les obus depuis deux jours.

Driant n'était pas un officier comme les autres. Gendre du général Boulanger, ami de Paul Déroulède et de Maurice Barrès, il avait suivi, sans y être toutefois directement mêlé, tous les combats du nationalisme français.

A la fin de l'affaire Dreyfus, il s'indignait d'ailleurs de son « *rôle inutile* » dans une « *armée injuriée et non défendue* », se désolait que « *la guerre pour laquelle nous sommes faits recule indéfiniment* » et ne se résignait pas à « *attendre soixante ans pour voir une bataille* ». Puis, voyant son avancement bloqué, et profondément atteint en 1905 par « l'affaire des fiches » (1), il avait demandé l'année suivante sa mise à la retraite.

A lui la politique ! Tout en poursuivant la rédaction de ses romans d'anticipation guerrière pour adultes et pour adolescents, il annonce dans *l'Eclair* le futur Sedan (2). Aux élections législatives de 1910, il se présente à Nancy et il est élu.

Défenseur intransigeant de l'armée, ennemi de toute concession faite à l'Allemagne, partisan résolu de la loi des trois ans, il devint rapidement un des principaux intervenants contre la gauche dans les débats parlementaires portant sur l'armée et la défense.

« Au moins, je l'aurai faite, cette guerre de revanche »

A l'entrée en guerre, il a cinquante-neuf ans. Il demande pourtant à reprendre du service et parvient même à obtenir le commandement des 56e et 59e bataillons de chasseurs. Mais un an plus tard, ce lieutenant-colonel sexagénaire qui avoue être éreinté par quelques heures de tournée dans les tranchées, se dit écœuré par cette guerre si dissemblable de celle qu'il avait rêvée. Pourtant, il ne regrette rien : « *Au moins, je l'aurai faite, cette guerre de revanche.* » C'est à l'automne 1915 qu'il prend en charge le secteur du bois des Caures, devant Verdun. Depuis le mois d'août, il a la conviction que le prochain coup de bélier allemand sera donné sur la ligne Verdun-Nancy. Membre de la commission de l'armée à la Chambre des députés, il a tenté d'appeler l'attention du haut commandement sur le manque d'organisation de cette partie du front.

Sait-il que la place de Verdun a été déclassée en 1915, que les garnisons et l'armement de la triple ceinture de forts protégeant la cuvette de Verdun ont été retirés pour pallier ailleurs le manque d'artillerie lourde ? En janvier, en tout cas, il « *attend le cyclone* », sans exclure l'éventualité de sa propre mort : « *Enfin, si c'est l'heure, on répondra : présent ! comme tant d'autres.* » Le haut commandement français, pour sa part, continue à ne voir dans les préparatifs adverses que des travaux défensifs.

Dans l'esprit du chef d'état-major général allemand, Falkenhayn, il s'agissait de reprendre l'initiative sur le front occidental en attaquant dans un secteur formant saillant et que « *le commandement français serait obligé de défendre jusqu'à son dernier homme* ». Le mémoire de Noël 1915 à l'empereur, qui expose cette stratégie d'épuisement, porte la trace d'un darwinisme social exacerbé : il s'agit de « *saigner à blanc l'armée française* ».

Pourtant, les *Mémoires* de Falkenhayn, publiés en 1920, constituent l'unique source pour ce document, jamais retrouvé dans les archives. Le terme de « *saignée à blanc* » n'a surgi en tout cas dans les documents contemporains allemands qu'en mars 1916, quand le succès était déjà devenu moins certain... Les options allemandes étaient-elles plus ouvertes qu'on ne l'a dit ? Quoi qu'il en soit, dans les échelons inférieurs et parmi les soldats, on eut bien l'impression qu'on cherchait une percée destinée à prendre la ville et à rompre le front français.

L'offensive fut préparée en deux mois seulement. Dans le secteur de la Ve armée, commandée par le Kronprinz, le front d'attaque prévu était large de 10 km seulement. Mille trois cents canons y furent acheminés.

Cette concentration sans précédent rappelle que l'année 1916 fut celle de l'apogée du rôle de l'artillerie sur le champ de bataille. Précisément, le commandement compte avant tout sur le bombardement et a prescrit une attaque d'infanterie très prudente.

Le pilonnage d'artillerie, annonciateur d'un effroyable martèlement de plusieurs mois, commence le 21 février 1916 à 8 h 15 et dure jusqu'au milieu de l'après-midi ; vers 16 heures, les sections d'assaut avancent.

C'est un échec relatif : à la tombée de la nuit, le bois d'Haumont, à l'ouest du bois des Caures, est pris. Mais dans l'Herbebois, à l'est, la première ligne seulement est tombée. Et au bois des Caures, l'assaut allemand est stoppé.

Ce jour-là, Driant s'est rendu aux avant-postes. Il a enlevé son alliance pour qu'elle puisse être envoyée à sa femme et, vers midi, sous le bombardement, il a demandé au père de Martimprey à « *être mis en règle avec Dieu* ». Dans l'après-midi, le fusil en main, il commande le tir du 59e bataillon de chasseurs, envoie chercher le 56e en renfort, fait reprendre certaines portions de tranchées perdues. Le soir, son secteur n'est pas vraiment entamé.

Le poste de commandement du lieutenant-colonel Driant vu du côté allemand. « Danrit » rencontrera son destin dans les tranchées de Verdun. (J-S Cartier.)

Le 22, le bombardement recommence : sous la nouvelle poussée de l'infanterie allemande, vers midi, le bois de Ville tombe. Pour tenter d'échapper à un encerclement complet, quatre colonnes de survivants sont formées. Driant prend la tête de l'une d'elles. Il est 16 ou 17 heures lorsqu'il est touché.

Le bruit de sa mort circule à Paris dès les 24 et 25 février. Barrès, qui prit une part décisive dans la construction du « mythe Driant », refusa tout d'abord de croire aux « *premières rumeurs* ». Il attend le 8 avril pour écrire dans *l'Echo de Paris* : « *Le lieutenant-colonel Driant, député de Nancy, demeura allongé sur la terre lorraine, baignée de son sang.* »

Une terre et un mort, par conséquent... Mais Driant est-il mort ? « *Il respire, il agit, il crée ; il est un exemple vivant* », ajoute le lendemain cet extraordinaire capteur des émotions de son temps qu'est Barrès. Le mythe, d'ailleurs, n'est pas forcément légende : Driant s'était entièrement conformé au modèle héroïque qu'il avait si longtemps illustré et défendu.

Verdun est une des plus grandes batailles de ce siècle, une bataille de dix mois à l'issue de laquelle les Allemands sont ramenés à leur point de départ. A dire vrai, il s'agit moins d'une « bataille » que d'un long siège en rase campagne, désastreux pour les deux camps. Mais le rendement de la bataille a démenti le calcul allemand : les pertes ont été à peu près équivalentes dans les deux camps.

Trois cents jours et trois cents nuits de bataille totale

Elles sont effroyables, mais moins élevées que les chiffres fantaisistes (d'ailleurs significatifs de l'héroïsation de Verdun dans la mémoire collective) qui sont souvent indiqués : le nombre des tués et disparus français s'élève à 163 000 hommes environ, contre 143 000 hommes du côté allemand. Avec les blessés, le coût de la bataille pour les deux camps confondus s'élève à 770 000 hommes. Il n'empêche que les exemples abondent d'unités entièrement englouties, en quelques heures, dans le brasier : à la relève, les bataillons avaient subi généralement un taux de pertes de plus de 30 %. Les soldats, pour leur part, croyaient qu'ils ne seraient relevés qu'après avoir atteint le chiffre de 60 %.

Aux Allemands qui préférèrent compléter constamment les divisions d'infanterie sur place, Pétain, qui a pris le commandement le 26 février, opposa une « noria » permettant la rotation des unités françaises dans la fournaise. Les deux tiers de l'armée furent engagés : 70 divisions, 1 500 000 hommes entièrement dépendants, pour leur approvisionnement, de la Voie sacrée entre Bar-le-Duc et Verdun.

Ce fut une bataille totale de 300 jours et 300 nuits, dans laquelle tous les moyens furent employés (les gaz notamment et, pour la première fois, les lance-flammes). L'intensité des bombardements fut supérieure à tout ce qu'on avait connu grâce au nombre de pièces mais aussi à la forme en arc de cercle de la ligne de feu.

Soixante millions d'obus furent tirés en dix mois, détruisant le paysage de fond en comble. Quatre-vingts pour cent des pertes furent causées par les obus, et on compta quatre blessés pour trois tués. Cette proportion est inconnue ailleurs : Verdun est un type de bataille qui a reposé avant tout sur des hommes opposés aux canons, et ce n'est pas pour rien qu'elle occupa ensuite une telle place dans le souvenir combattant, accréditant l'idée que la guerre avait été gagnée par les simples soldats, en dehors du commandement, et parfois contre lui.

Dans l'enfer de Verdun, les règles habituelles de la guerre de tranchées ont volé en éclats. Le ravitaillement était souvent impossible, l'évacuation des blessés également. Les morts ne pouvaient être enterrés et les cadavres se putréfiaient sur place. Il y eut plus de disparus dans la boue du champ de bataille que de morts identifiés. Tous les témoins ont été frappés par l'odeur des cadavres en décomposition. Les hommes qui reviennent sont brisés, ce qui n'a pas échappé à Pétain lui-même : les soldats relevés se montrent incapables de répondre quand il leur adresse la parole...

Sur place, l'intensité des bombardements a détruit les réseaux de tranchées, les boyaux, les abris : les liens tactiques au sein des compagnies, des sections, sont rompus. Les hommes sont parfois répartis en petits paquets dans les portions de tranchées qui subsistent, plus souvent éparpillés isolément dans les trous d'obus d'un paysage lunaire.

Dans les deux camps, la défense de telle ou telle position a ainsi dépendu d'hommes peu nombreux dont la ténacité pose une grande question historique : avec la disparition du contrôle des officiers, la défense des « lignes », ou ce qui en tenait lieu, reposa sur des individus isolés ou sur ces petits noyaux de camarades qui composaient le véritable tissu des armées de 14-18.

Les combattants français ont défendu leur sol et leur famille

C'est ici que le sentiment national prend tout son sens : les combattants français (des paysans pour les deux tiers dans le cas de l'infanterie) ont défendu leur sol et, avec le sol, leurs familles. Comme l'a dit un combattant sorti de la fournaise dans une lettre adressée à ses enfants : « *Je suis soldat mais aussi père de famille. Verdun ne me fait pas oublier tous ceux qui me sont chers, c'est vous que j'y ai défendus, mes chéris.* »

La mise en scène de la propagande fit de Verdun la bataille de la France. Elle l'est restée jusqu'à nos jours. Exclusivement franco-allemande, elle a pu résumer à elle seule le sens véritable de la guerre. Ce fut en outre une bataille défensive, dont la légitimité parut donc indiscutable. Enfin, la rotation des unités a donné aux survivants des souvenirs communs qu'aucun autre moment de la guerre n'a pu forger à une telle échelle. Les souvenirs d'une véritable initiation.

Du côté allemand, la conviction d'être des « *forçats de la guerre* », totalement isolés et sacrifiés sur place sans espoir de relève, a commencé d'enraciner le mythe des *Frontsoldaten* (soldats du front) affrontés à la mort dans un combat inégal. Mais, attaquantes en février 1916, les troupes allemandes ont sans doute moins ressenti que leur adversaire la légitimité de l'affrontement : le système de représentation de toutes les armées en 14-18 valorise en effet la défense sur l'attaque. Dans ces conditions, la ténacité des soldats allemands de Verdun semble avoir reposé surtout sur les liens personnels entre *Frontkameraden*, renforcés, il est vrai, par le sentiment du « devoir » *(die Pflicht)*.

La bataille défensive, leurs compatriotes allaient pourtant la rencontrer, cette année-là. Mais sur la Somme, le 1er juillet 1916.

Stéphane Audoin-Rouzeau
Historial de la Grande Guerre

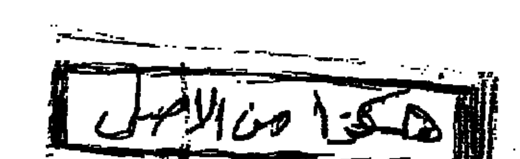
(1) Sous le ministère Combes, le général André avait constitué un fichier sur les convictions politiques et religieuses des officiers, d'après des renseignements fournis par la franc-maçonnerie. Le scandale entraîna la chute du ministère le 18 janvier 1905.

(2) *Vers un nouveau Sedan*, Félix Juven, 1906. L'ouvrage fut traduit immédiatement en Allemagne.

LIRE

- Alistair Horne, *The Price of Glory, Verdun 1916*, Londres, Penguin Books, 1962
- Antoine Prost, « Verdun » dans Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, t. 2, « la Nation », vol. 3, Gallimard, 1986
- Gérard Canini, *Combattre à Verdun*, Presses universitaires de Nancy, 1988
- Gaston Jollivet, *Le Colonel Driant*, Delagrave, 1918
- Daniel David, *Thèse de doctorat « Armée, politique et littérature : Driant ou le nationalisme en son temps »*, Université Paul Valéry-Montpellier III, 1992 (Livre à paraître)
- Stéphane Audoin-Rouzeau, *Les Combattants des tranchées*, Armand Colin, 1986
- J.-S. Cartier, *Traces de la Grande Guerre. Les vestiges oubliés de la mer du Nord à la Suisse*, Editions Marval, 1994

PROCHAIN ÉPISODE : L'HÉCATOMBE DE LA SOMME



M. Balladur a rendu hommage aux cinq Français assassinés

A la recherche d'une troisième voie

Après l'attentat d'Alger

M. Balladur a rendu hommage aux cinq Français assassinés

Le Groupe islamique armé (GIA) a revendiqué dans un communiqué dont s'est fait l'écho le quotidien saoudien *el Hayat* dans son édition du vendredi 5 août, l'attentat qui, mercredi à Alger, a coûté la vie à cinq Français, trois gendarmes et deux agents consulaires. Le GIA indique que l'une des « brigades » a attaqué un ensemble résidentiel « habité par des juifs et des chrétiens » que « le gouvernement de l'apostasie » avait mis à leur disposition. Il précise aussi qu'une de ses « unités de sabotage » avait déposé une voiture piégée qui n'a pas explosé. Edouard Balladur a assisté, vendredi 5 août, sur la base militaire de Dugny, près du Bourget, à une cérémonie à la mémoire des cinq Français. Leurs corps avaient été rapatriés, la veille, à bord d'un avion militaire.

Dans le salon d'honneur de l'aéroport d'Alger, les cinq cercueils, recouverts du drapeau français et couverts de gerbes de fleurs, ont reçu les honneurs rendus par des gendarmes français du service de sécurité de l'ambassade en grand uniforme. Après une brève prière prononcée par Mgr Belaïd Ould Aoudia, co-adjuteur de l'archevêque d'Alger, les cercueils ont été portés jusqu'à l'avion par des pompiers algériens au milieu d'une haie formée par des gendarmes français.

Les Pays-Bas ont décidé, jeudi, de fermer provisoirement leur ambassade à Alger. L'ambassadeur d'Algérie à La Haye a obtenu l'assurance que cette mesure avait été prise *« uniquement pour des raisons de sécurité »* et qu'*« qu'il n'y avait pas de motivations politiques »*.

De son côté, le ministre italien des affaires étrangères, Antonio Martino, a déclaré jeudi, devant la commission des affaires étrangères du Sénat, qu'*« il est plus important que jamais qu'un processus de transition soit concrètement lancé dont le débouché naturel devrait être la tenue de nouvelles élections »*. Observant que les autorités algériennes *« manquent de légitimation »*, il les a invitées à *« travailler à élargir les bases du consensus populaire en prenant contact et en ouvrant un dialogue avec les secteurs de la société islamique qui refusent le fondamentalisme, la violence et le terrorisme »*.

A cet égard, une *« source officielle »*, citée par l'agence de presse APS, a précisé que le dialogue politique entre le gouvernement et l'opposition allait reprendre dans les prochains jours. Les invitations seront *« incessamment »* adressées aux partis politiques, notamment à ceux n'ayant pas participé à la « conférence nationale de consensus » en janvier dernier et qui ne font pas partie du Conseil national de transition (CNT) qui tient lieu de Parlement.

M. Pasqua invite les pays occidentaux à réprimer l'activité des militants islamistes

Charles Pasqua a estimé, jeudi 4 août, au micro d'Europe 1, que l'on se trouve en Algérie devant une situation *« simple à diagnostiquer »*. A son avis, *« le pouvoir actuel n'est pas un modèle de pouvoir démocratique, tout le monde le sait. Ce qui est certain, c'est que l'arrivée au pouvoir d'un islamisme modéré relève de la fumisterie »*. Pour le ministre de l'intérieur, *« le choix réside entre la capacité du pouvoir actuel à maîtriser la situation ou l'arrivée au pouvoir des intégristes »*.

M. Pasqua a aussi reproché à demi-mots aux Etats-Unis, à l'Allemagne et à la Grande-Bretagne, de n'avoir pas cherché à réprimer l'activité des militants de l'ex-Front islamique de salut (FIS), comme la France s'y est employée. *« J'avais moi-même indiqué à mes collègues qu'il était souhaitable que ce type d'action soit conduit dans les autres pays*, a-t-il ajouté. *Les Allemands et les Anglais ne l'ont pas fait. Ils ont sur leur territoire des personnages qui se prétendent des représentants officiels du FIS, de même que les Etats-Unis. »*

Les Etats-Unis, où vit notamment Anouar Haddam, président de la délégation parlementaire du FIS, ne peuvent prendre des mesures contre des personnes entrées légalement *« que si elles violent les lois américaines »*, a répliqué un responsable de la Maison Blanche. C'est le cas, par exemple, si ces personnes se livrent à des activités illégales telles que *« la collecte de fonds ou le soutien »* à des mouvements figurant sur la liste des groupes terroristes, établie par l'administration, a ajouté ce responsable sous couvert d'anonymat.

Les autorités allemandes n'ont pas commenté les propos de M. Pasqua mais se sont dites soucieuses de voir le président de l'instance exécutive du FIS à l'étranger, Rabah Kebir, respecter l'interdiction d'activité politique dont il fait l'objet outre-Rhin, où sa demande d'asile politique est en cours d'instruction. Une porte-parole du ministère des affaires étrangères a indiqué que ce dernier réagissait à un communiqué de M. Kebir, dans lequel il dénonçait le soutien de la France au gouvernement algérien sans condamner explicitement l'assassinat des cinq Français.

Charles Pasqua prend TF 1 à partie. – Le ministre de l'intérieur Charles Pasqua a, jeudi 4 août au soir, jugé *« scandaleux »* que la direction de TF 1 ait choisi *« le moment où l'on rapatrie en France les corps des Français assassinés pour donner la parole aux complices des assassins. Je trouve ça scandaleux. Les Français apprécieront »*, a ajouté M. Pasqua sur TF 1. Le ministre de l'intérieur a réagi à une interview de Rabah Kebir, membre des instances dirigeantes du Front islamique de salut (FIS) et porte-parole de cette organisation, que venait de diffuser la chaîne de télévision dans le journal de 20 heures.

POINT DE VUE

A la recherche d'une troisième voie

par Séverine Labat

« **L***A France affirme en toute circonstance sa solidarité avec le peuple algérien »*, entendons avec le gouvernement algérien. C'est en des termes qui ne sont pas sans rappeler ceux des communiqués français après l'émeute d'octobre 1988 qu'Alain Juppé s'est adressé aux dirigeants algériens, au lendemain de l'attentat qui a coûté la vie à cinq ressortissants français.

Ce drame vient confirmer que, serait-ce à son corps défendant, la France fait désormais figure d'acteur capital de la mauvaise pièce qui se joue à Alger depuis l'interruption du processus électoral en janvier 1992. Mais il sanctionne, plus profondément, l'inconséquence de l'attitude des responsables politiques français à l'égard de la crise que traverse l'Algérie.

Mue par le souci de contrecarrer l'arrivée au pouvoir des islamistes, la diplomatie française, de plus en plus isolée dans son obstination à se tenir complaisamment aux côtés d'un régime illégitime et prébendier, ne fait en réalité que retarder, à moins qu'elle ne contribue à la précipiter, une échéance de plus en plus certaine au fur et à mesure que la répression gouvernementale s'appesantit sur de plus larges franges de la population.

Arrestations arbitraires, procès expéditifs devant des juridictions spéciales, tortures, exécutions sommaires et représailles collectives sont désormais le lot quotidien d'une population prise entre le marteau islamiste et l'enclume militaire et dont le sentiment de révolte, quand il ne la pousse pas à rejoindre les groupes armés les plus radicaux, la conduit à estimer qu'un pouvoir islamiste ne pourrait, tout compte fait, se révéler pire que le régime en place.

Un vrai dialogue

L'argument qui consiste, pour les autorités françaises, à réduire la crise algérienne à ses dimensions économiques et sociales ne tient pas davantage. Comment en effet escompter une relance de l'appareil économique algérien, à l'heure où la population manifeste sa résistance au régime sous la forme d'une apathie sociale qui interdit toute reprise économique ? Pour *« remettre l'Algérie au travail »*, encore faudrait-il que les Algériens aient un minimum de confiance en leur avenir et en celui du régime.

Du fait de sa proximité avec l'Algérie, la France se trouve mise au défi de déployer des formes de diplomatie préventive, si elle désire véritablement épargner à ce pays une guerre civile dont l'horizon se rapproche chaque jour davantage et dont l'issue, si elle devait éclater et se prolonger, serait à n'en pas douter l'instauration d'un régime des plus autoritaires. Mais elle doit, pour ce faire, échapper à la logique bipolaire que tentent de promouvoir et de lui imposer les autorités algériennes.

Réduire le champ politique algérien à la guerre que se livrent l'armée et les islamistes revient à condamner à l'avance toute forme d'expression démocratique alternative. Seule la promotion d'une troisième voie qui renverrait dos à dos les tenants de la dictature militaire et les partisans de la dictature islamiste et qui associerait tous les secteurs d'opinion, y compris les islamistes disposés à respecter un minimum de règles du jeu, serait susceptible en réalité de faire obstacle à l'instauration d'un régime islamiste dictatorial.

Faute de quoi, le dialogue, conçu par le régime avant tout comme un moyen de témoigner de sa bonne volonté auprès de ses partenaires occidentaux, pourrait en réalité aboutir, s'il avait lieu, à l'élimination de l'élite francophone dite « démocrate », contrainte à l'exil ou exposée à la menace de futures liquidations. Le régime, considéré en France comme le dernier rempart susceptible de contenir l'arrivée au pouvoir des islamistes, n'hésiterait pas en pareil cas à sacrifier ceux-là même qu'il prétend défendre.

Un vrai dialogue est, quoi qu'il en soit, loin d'être inscrit à l'ordre du jour, car s'il s'agit dans l'esprit des dirigeants du FIS de négocier un retrait politique de l'état-major – au besoin en lui garantissant une relative impunité – il s'agit en réalité pour les tenants de la « réconciliation » au sein du pouvoir de faire endosser aux chefs politiques du FIS la responsabilité d'un appel au cessez-le-feu qui ne manquera pas de semer la discorde dans les rangs islamistes, avec le risque que s'enclenche une spirale plus meurtrière encore.

Aussi bien la France devrait-elle assortir son aide économique et financière d'un certain nombre de conditions. Il faudrait en premier lieu veiller à ce que cette aide ne vienne pas, une fois de plus, nourrir les circuits officiels de la corruption. Le second objectif à poursuivre est la mise en place d'un dialogue digne de ce nom et qui ne se retourne pas contre les derniers atouts de la démocratie. Une troisième exigence devrait enfin porter sur l'amélioration de la situation des droits de l'homme, car au-delà de l'impératif moral de la condamnation de l'usage de la torture, il faut avoir à l'esprit qu'elle constitue l'un des principaux moteurs de la dérive morbide des groupes armés.

▶ **Allocataire de recherche au Centre d'études des relations internationales (CERI) et prix Michel-Seurat 1992.**

Dans des déclarations au « Monde »

Un dirigeant du FIS dénonce la « politique d'ingérence claire » de la France

Rabah Kébir se défend, dans un entretien accordé, jeudi 4 août, au *Monde*, de vouloir *« justifier le crime »* et se prononce *« contre l'assassinat d'étrangers quels qu'ils soient »*. Mais l'attentat meurtrier commis mercredi, à Alger, contre cinq ressortissants français lui donne l'occasion de rappeler que *« qui sème le vent récolte la tempête »*.

« La position de la France, qui refuse le choix du peuple algérien, qui renie la démocratie et qui accorde un soutien illimité à la dictature militaire, est un acte de provocation déclarée », estime le président de l'instance exécutive du Front islamique du salut (FIS) à l'étranger, qui vit depuis deux ans en exil, en Allemagne. Comment expliquer, interroge-t-il, la présence de gendarmes français à Alger, sinon par *« une politique d'ingérence claire »* dans les affaires algériennes ? Or le peuple est *« libre, indépendant, et souverain dans sa patrie »*, dit-il. La France est invitée à en prendre acte.

Dans la situation actuelle, déclare M. Kébir, *« il n'est pas possible de désigner les auteurs des assassinats d'étrangers »*, ni de dire s'il s'agit d'un groupe islamiste ou de « services » de l'Etat. En revanche, il se porte garant d'une chose : *« Lorsqu'un gouvernement islamiste sera en place en Algérie, et c'est inéluctable à plus ou moins long terme*, souligne-t-il, *la porte sera ouverte à la coopération avec les gouvernements étrangers et la présence de leurs ressortissants protégée conformément à la loi islamique. »*

« Dans les poches des corrompus »

A l'en croire, nombre de gouvernements ont pris conscience, après avoir établi des contacts avec le FIS, que ce dernier ne représentait pas un péril terrifiant. Et s'il juge prématuré de dire que ces gouvernements ont entrepris une médiation entre le parti de Dieu et le pouvoir, il n'en estime pas moins que *« tout être sage, qu'il soit Américain, Français ou autre, devra réfléchir un jour à cette affaire »*.

M. Kébir critique avec virulence la position de la France. L'argent que Paris apporte au gouvernement algérien *« aux dépens du contribuable français*, dit-il, *n'est pas consacré au développement de l'Algérie mais va directement dans les poches des corrompus et de l'appareil pourri de l'Etat »*. Et d'inviter les responsables français à *« procéder à une révison courageuse »* de leur politique vis-à-vis de l'Algérie et à se faire les avocats *« de négociations sérieuses entre toutes les parties »*.

Lors de la récente réunion du G7, en juin dernier, à Naples, s'indigne-t-il, les Français s'étaient singularisés. Alors que les Américains et les Italiens ont *« franchement »* prôné le dialogue, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, a, selon lui, fait valoir que le pouvoir algérien n'avait pas de véritable interlocuteur en face de lui.

Le FIS est-il disposé à dialoguer avec le pouvoir ? *« Du point de vue du principe, nous sommes pour la recherche d'une solution négociée sérieuse »*, répond M. Kébir. A son avis, *« cela passe nécessairement par la mise en liberté des dirigeants du FIS »*, Abassi Madani et Ali Benhadj, condamnés, en juillet 1992, à douze ans d'emprisonnement. Il accuse le général Liamine Zéroual, chef de l'Etat, d'avoir renié l'engagement qu'il avait pris, quelques semaines avant d'occuper ses fonctions, d'assigner à résidence MM. Madani et Benhadj, en prélude à leur libération.

M. Kébir confirme qu'il existe des divergences entre le FIS et le Groupe islamique armé (GIA), considéré comme l'aile radicale de la mouvance islamiste. Il en cite deux : l'attitude vis-à-vis des étrangers et le refus par le GIA du processus électoral auquel le parti de Dieu est en revanche favorable.

Propos recueillis par
MOUNA NAÏM

Timimoun en toute simplicité

La ville saharienne regarde de loin les « horreurs » qui se commettent dans le nord du pays

TIMIMOUN
correspondance

« Le Sahara est un pays très simple où tout est compliqué. » Cet axiome, Redouane, chef de service au siège de la *daïra* (sous-préfecture), ne le partage qu'à moitié. Lettré en arabe et même poète à ses heures, musulman très pratiquant mais sans ostentation, comme la quasi-totalité des 20 000 habitants de Timimoun, au cœur du Sahara, à quelque 1 300 kilomètres d'Alger la méditerranéenne, il laisse paisiblement s'écouler le temps.

Il a su apparemment faire la part des choses entre valeurs et coutumes ancestrales et l'ouverture sur la modernité que représentent, pour lui et sa famille, voiture (péniblement acquise), télévision (avec parabole), machine à laver, etc. Et en prime, tous les trois ou quatre ans, un voyage à l'étranger, le plus souvent au Maroc, mais parfois en Europe lorsque ses moyens le lui permettent.

La violence qui secoue l'Algérie depuis plus de deux ans ne l'atteint que par ricochet. Non pas qu'elle ne le touche pas mais bien plutôt parce qu'il la comprend mal. Les informations de 20 heures diffusées par la RTA, l'unique chaîne de télévision, rassemblent rituellement la famille dans la pièce commune. A chaque nouvel attentat, ce sont des cris d'horreur, des lamentations, des invocations à la mansuétude divine, les mêmes repris lors de la diffusion de reportages sur la Bosnie ou le Proche-Orient. Un peu comme si le nord du pays faisait partie d'un autre monde, proche et lointain à la fois, où effectivement *« tout serait plus compliqué »* face à la nonchalante mais peut-être fausse simplicité du Sud.

Ecrasée de chaleur dès le mois de juin, Timimoun, l'*ouahat hamra* (l'oasis rouge), semble vivre hors du temps, détachée du reste de l'Algérie, subissant les contrecoups des événements qui touchent le Nord un peu comme une vague qui s'en vient mourir sur la grève. Sa beauté, demeurée intacte, aurait ravi un Matisse. Bal el Soudan (la porte du Soudan), construite par le capitaine français Athenour à l'aube du siècle, domine de ses tours d'argile rouge la vaste place centrale bizarrement allongée jusqu'au tombeau du marabout Sidi Othmane, du plus pur style soudanais.

Le capitaine Athenour fut ausi l'heureux inspirateur des superbes sculptures murales zénètes (berbères) de l'Oasis rouge, le premier hôtel de la localité, l'un des fleurons de la chaîne hôtelière Transatlantique. Une plaque apposée sur la porte d'une chambre atteste qu'en 1927 la grande duchesse Charlotte de Luxembourg y séjourna une nuit. Le vieux ksar, ceint de murs en pisé ocre et brun, entremêle son lacis de ruelles à la limite de la palmeraie, l'une des plus belles du Sahara.

Les villages qui couronnent la Sebka, le lac asséché, el Mers (le port), el Marsa (la rade) attestent que l'eau ici n'était pas un mirage. La palmeraie en regorge encore, canalisée par les canaux souterrains et harmonieusement distribuée par les *q'srias* (peignes d'argile). L'on peut tout faire pousser dans le sable, et l'oasis éclate de figuiers, d'amandiers, de citronniers, de grenadiers au pied desquels poussent le blé, la tomate, la salade et la menthe.

Billes de billard

L'hôtel Gourara, construit, au début des années 70, par l'architecte Fernand Pouillon, respecte l'architecture locale, s'intègre parfaitement entre le ksar et la palmeraie, et embrasse directement l'horizon jusqu'au grand erg occidental, dont les dunes roses et blondes moutonnent au lointain. Faute de touristes par ces temps troublés, il se dégrade inexorablement et sert le soir de lieu de rendez-vous à ceux qui osent prendre des libertés avec le dogme religieux. La vente de l'alcool est la principale source de revenus de l'établissement. Krimo, la quarantaine alerte et souriante, y a longtemps officié comme barman. A force de sacrifices, il a constitué un petit pécule et s'est établi à son propre compte. Il a construit lui-même un café-restaurant, adossé au mur d'enceinte du vieux ksar. Deux tamaris et un eucalyptus l'ombragent. Lieu de fraîcheur et de détente, les clients y affluent. Mais surtout, phénomène rare, le café offre un billard, un vrai, avec ses billes blanches et rouges, son tapis vert. Importé de France au prix de mille et une difficultés, ce billard est unique en son genre dans tout le Sahara...

Son installation a coïncidé avec la vague de violences qui a secoué durement l'Algérois, en mars 1994, à la fin du ramadan. *« L'arrivée de mon billard a été plus marquante pour les jeunes que cette horreur sans nom qui se déroule au Nord. Là-bas où des musulmans font couler le sang d'autres musulmans »*, assure Krimo. *« D'ailleurs*, précise-t-il, *rien ici ne peut nous arriver car Dieu le Très-Haut est avec nous, nous qui sommes ses humbles serviteurs et à qui il a donné tout cela. »* De sa main brune, il désigne l'horizon. Au loin, sous la morsure du soleil, les dunes du grand erg occidental se teintent de blond, de rose, de gris et de bleuté.

ALI HABIB

La situation au Rwanda

L'OUA rappelle que des troupes africaines sont prêtes à se déployer

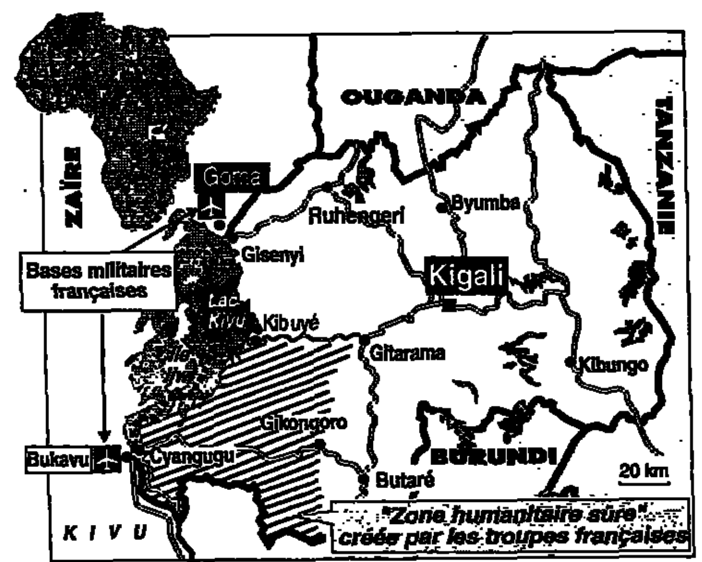
L'organe central du mécanisme de prévention, de gestion et de règlement des conflits, relevant de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), a achevé jeudi 4 août une réunion de deux jours à Sousse, au sud de Tunis, en exprimant *« son profond regret et sa consternation quant à l'extrême lenteur »* du déploiement par l'ONU des troupes africaines au Rwanda, en raison du *« manque de soutien logistique »*.

Sous l'égide du ministre tunisien des affaires étrangères, Habib Ben Yahia, dont le pays préside actuellement l'OUA, la réunion regroupait ses homologues de dix pays africains ou leurs représentants. Dans une résolution sur le Rwanda, ils ont *« catégoriquement »* affirmé que les troupes africaines sont prêtes à se rendre au Rwanda dans le cadre de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR). L'Ethiopie, le Nigéria et la Tunisie auraient la possibilité de déployer *« immédiatement »* des troupes tandis qu'un contingent ghanéen se trouve déjà sur place. L'organisation a donc demandé au secrétaire général de l'ONU de prendre des *« mesures immédiates pour le déploiement urgent »* de ces troupes et pour leur permettre d'être sur place *« dans tous les cas à la date du 21 août »*.

D'autre part, on a appris de sources diplomatiques à New-York que le général canadien Roméo Dallaire sera remplacé à la mi-septembre par un autre Canadien, le général Guy Toussignant, au poste de commandant de la MINUAR.

L'épidémie de choléra dans les camps de Goma, au Zaïre, *« peut être considérée comme terminée, ce qui ne signifie pas qu'il n'y a plus de choléra dans les camps »*, a estimé jeudi Ray Wilkinson, porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Le taux de mortalité, au sein du million de réfugiés de Goma, continue de décroître pour se fixer à environ cinq cents morts par jour, contre près de deux mille la semaine dernière, soit un total de vingt-trois mille morts, selon M. Wilkinson. Mais ce taux devrait remonter dans les tout prochains jours en raison de l'épidémie de dysenterie. Enfin, la Conférence des évêques de France a annoncé que Mgr Joseph Duval, archevêque de Rouen, et Mgr Jacques David, évêque de La Rochelle, se rendront au Burundi, au Rwanda et au Zaïre du 17 au 23 août. – *(AFP, Reuter.)*

Pouvoirs parallèles à Kigali



Suite de la première page

Pour apparent qu'il soit, ce « pouvoir parallèle » est cependant mal connu. Pas une ambassade n'a rouvert et, au sein de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), aucune structure officielle n'est chargée de suivre les contacts avec le FPR. *« Le problème*, confie un officier, *c'est qu'il n'existe pas non plus de structure officieuse chargée d'un tel travail.* »

Cette dualité du pouvoir a pourtant une traduction concrète. Le gouvernement a beau, par exemple, accepter de confier la gestion de l'hôpital de Ruhengeri à des organisations non gouvernementales, pour accompagner médicalement le retour des réfugiés de Goma, l'autorité militaire ajourne aussitôt cette mesure pour la renvoyer *« à un délai d'au moins une semaine »*.

Dans un autre genre, le ministre de la justice, Alphonse Nkubito, ne cache pas son étonnement – qui n'est pas de façade – lorsqu'il apprend que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a officiellement recensé deux cent treize prisonniers politiques. *« Mais je ne sais rien de cela. Comment et quand cela s'est-il fait ?* » Tel a été son premier commentaire.

Il est vrai que la tâche du gouvernement n'est pas aisée. Le premier ministre et le ministre de la justice campent littéralement, sans téléphone ni secrétaire, au sixième étage – sans ascenseur – de l'hôtel Méridien. Les autres ministres, dispersés aux quatre coins de la ville quand ils ne travaillent pas tout simplement chez eux, passent le plus clair de leur temps à se déplacer. Il est tout aussi évident, comme le dit le ministre de la justice, que c'est *« le FPR qui nous donne des véhicules et nous attribue des maisons »*.

De nombreuses zones d'ombre demeurent. Pourquoi des régions importantes du pays, entre Gisenyi et Ruhengeri, au nord-ouest, ou entre Gitarama et Gikongoro, au sud-ouest, restent-elles encore pratiquement vides de toute population ? Quel est le programme politique du gouvernement, en dehors des professions de foi sur la réconciliation, l'unité et la reconstruction ? Comment – et auprès de qui – vérifier les rumeurs de disparitions et de règlements de comptes – peut-être individuels – dénoncées auprès du CICR, d'officiers de la zone de sécurité ou d'autres organisations internationales ?

Une priorité : la sécurité

Un seul cas d'arrestation politique est officiellement connu et reconnu. C'est celui de l'ancien dirigeant politique Sylvestre Kamali, arrêté le 14 juillet dernier. Mais l'histoire n'a été mise au grand jour que parce que l'une de ses filles, vivant à Bruxelles, a manifesté son inquiétude à la presse belge, et qu'une autre, résidant à Kigali – elle se trouve être la secrétaire d'un officier des Nations unies –, a été inquiétée par les militaires et a dû être protégée.

« Nous sommes toujours dans une période de transition qui peut prendre du temps », explique tout d'abord le ministre de l'intérieur, Seth Sendashonga, quand on lui pose ces questions. Il est évident et public que le FPR est la force motrice de cette transition – raison pour laquelle il a créé le poste de vice-président – et qu'il ne veut pas s'enfermer dans la logique des partis, prévue par les accords d'Arusha, qu'il avait signés en août 1993 avec l'ancien gouvernement à dominante hutue.

Au sujet des exactions et des arrestations, le ministre de l'intérieur affirme *« ne pas pouvoir nier qu'il puisse y avoir des gens qui cherchent à se venger, ni que ce désir ira* crescendo *s'il n'y a pas de jugement des coupables. Nous avons arrêté des gens, c'est vrai, et nous recherchons les témoignages. Nous avons aussi procédé à des déplacements de population pour pouvoir assurer leur protection, mais ces zones hier vides commencent aujourd'hui à être rouvertes »*.

La présence des militaires permet aussi parfois de mettre « les bouchées doubles ». Ainsi, le cabinet, qui a été intronisé dans la plus stricte intimité – n'étaient présents le 18 juillet qu'une délégation de communistes belges et trois ministres ougandais –, a réussi à obtenir, moins de trois semaines après son entrée en fonctions, une reconnaissance officielle du gouvernement américain et la prochaine réouverture de l'ambassade des Etats-Unis (1).

La définition des priorités du nouveau maire de Kigali et major de l'armée du FPR, Rose Kabuyé, est à elle seule très claire. *« Il nous faut reloger les gens qui rentrent et dont les maisons ont parfois été détruites, assurer l'approvisionnement en eau, médicaments et alimentation »* et *« enfin et surtout, maintenir la sécurité, car des* interahamwe [les miliciens de l'ancien régime] *se trouvent encore dans Kigali et d'autres peuvent se glisser parmi les réfugiés qui rentrent »*. Au nom de cette sécurité, les militaires semblent donc régner en maîtres à Kigali. Pour combien de temps ?

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

(1) Outre le président et le premier ministre, tous deux Hutus, le gouvernement de coalition rwandais compte vingt ministres, dont trois n'ont pas encore été désignés (plan, agriculture, information) ; onze sont Hutus et six Tutsis. Huit ministères sont revenus au FPR (fonction publique, défense, intérieur, santé, transports et télécommunications, famille et condition féminine, réhabilitation et, enfin, jeunesse et mouvement associatif), les autres portefeuilles (affaires étrangères, justice, énergie, enseignement, recherche, finances, industrie, travail, tourisme) se partageant entre le Parti libéral, le Mouvement démocratique républicain, le Parti social-démocrate et le Parti démocrate-chrétien.

BÉNIN : crise entre la présidence et l'Assemblée nationale. – Les députés béninois ont décidé, jeudi 4 août, de saisir la Cour constitutionnelle pour qu'elle se prononce sur le bien-fondé de la décision prise mardi par le président Nicéphore Soglo de gouverner par ordonnances dans le domaine budgétaire. Le président avait auparavant refusé de promulguer la loi de finances, incompatible, selon lui, avec les engagements pris envers le Fonds monétaire international (FMI). Le principal parti d'opposition, dirigé par Albert Tevoedjéré, a demandé au FMI d'éviter de *« donner l'impression que le Bénin est sous tutelle étrangère »*. – *(AFP.)*

NIGÉRIA : suspension du mot d'ordre de grève générale. – La Confédération des syndicats nigérians (NLC) a pris, jeudi 4 août, le risque de diviser le mouvement syndical en suspendant sa grève entamée mercredi, alors que le mouvement des deux syndicats du secteur pétrolier, vieux de quatre semaines, se poursuit. Le NLC avait lancé son mot d'ordre pour obtenir la libération de l'opposant Moshood Abiola et d'autres détenus politiques, et la réouverture de deux journaux indépendants fermés par le gouvernement au mois de juin. – *(AFP.)*

Création d'un Groupement d'appui juridique contre l'impunité au Rwanda. – La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) a annoncé, jeudi 4 août, la création d'un Groupement d'appui juridique qui se propose de *« lutter contre le phénomène de l'impunité au Rwanda, en utilisant toutes les voies de recours disponibles aux niveaux national, régional et international »*. La FIDH a précisé avoir besoin, pour ce faire, d'un soutien financier important. Adresse : FIDH, 14, passage Dubail, 75010 Paris.

« L'HUMANITÉ » : 6 francs pour le Rwanda. – L'édition du vendredi 5 août de *l'Humanité*, journal du Parti communiste, est largement consacrée au Rwanda. Elle été mise en vente au prix exceptionnel de 12 francs, les 6 francs supplémentaires, par rapport au prix habituel du quotidien du PCF, étant reversés au Secours populaire français, au profit des réfugiés du Rwanda.

POINT DE VUE

Diplomatie préventive et action humanitaire

par Bernard Kouchner, José Maria Mendiluce et Pierre Pradier

Il y a cinq ans encore, les guerres, les conflits armés, les massacres qui se déroulaient dans le monde étaient examinés, jugés en fonction des risques qu'ils faisaient courir à l'équilibre entre les deux superpuissances, avec, en toile de fond, la menace de la sanction nucléaire comme ultime argument au cas où ces affrontements dépasseraient les limites considérées comme acceptables par les deux maîtres du jeu.

On aurait pu s'attendre que la chute du Mur et l'effondrement des régimes totalitaires amènent un calme relatif à notre monde agité. Pas du tout. Les conflits armés sont plus nombreux, plus meurtriers, plus cruels qu'ils ne l'ont jamais été. En revanche, ils ont changé de nature, pour une bonne part d'entre eux.

Dans notre fin de siècle, la quasi-totalité des affrontements auxquels assiste passivement la communauté internationale est faite de guerres intérieures qui naissent et se développent au sein d'Etats internationalement reconnus. Les conflits entre Etats, sans être devenus une curiosité, sont rares : on en dénombre trois entre 1989 et 1992, alors que, dans le même temps, soixante-dix-huit conflits internes ensanglantent le monde.

Une affaire d'abord politique

Les modalités des combats ont aussi radicalement changé. Il ne s'agit plus de vaincre l'armée de l'adversaire, mais bien de terroriser, puis de détruire, si possible en totalité, la population civile. Au cours de la première guerre mondiale, la Grande Guerre disait-on, 89 % des victimes, morts ou blessés portaient l'uniforme. Depuis le début du conflit en Bosnie, 96 % des morts sont des civils avec une préférence pour les vieillards, les femmes et les enfants. On n'ose pas parler du Rwanda... Dernier cri de la modernité, c'est par dizaines de millions qu'on doit compter les réfugiés, les déplacés, les errants, ceux qui ont tout perdu et qu'on retrouve faméliques, sur les routes du malheur.

Devant ces tragédies dont le nombre et l'horreur vont croissant, les organisations humanitaires, qui ont acquis leur réputation grâce à l'efficacité de leur action sur le terrain, sont complètement dépassées par l'ampleur du désastre. Quand, à la fin d'une guerre, 200 000 personnes sont atteintes du choléra, que vont faire les quelques dizaines de médecins et d'infirmières dépêchés sur place ? Ils vont se dévouer, travailler sans relâche, réhydrater, perfuser, vacciner, soigner, ils vont sauver quelques centaines de malades... et une part de notre honneur.

La disproportion est telle entre les besoins et les moyens mis en œuvre que la tentation vous vient de baisser les bras, d'abandonner la partie, de rentrer chez soi et d'aller tailler ses rosiers. C'est précisément ce qu'il ne faut pas faire. Il faut se battre bien sûr, envoyer plus de médecins, plus de médicaments, plus de ravitaillement, plus de vaccins. Encore n'y en aura-t-il jamais trop.

Il en va de la paix dans le monde et de la protection des personnes tout comme il en va de la santé publique. Les épidémies, les grandes endémies qui tuent par centaines de milliers hommes, femmes et enfants ne sont nullement dues au hasard ou à la fatalité. Bien sûr, il faut soigner du mieux possible ceux qui sont atteints du choléra ; on en sauvera, au prix d'efforts considérables, un pourcentage plus ou moins important. Il faut surtout éviter que soient réunies les conditions de son apparition.

Si, en Occident, on a progressivement vu disparaître ces fléaux qui décimaient nos familles dans les siècles qui ont précédé le nôtre, ce n'est pas grâce au dévouement des médecins, à la qualité des techniques de soin, ou à l'efficacité des médicaments récents. C'est parce qu'une politique a été décidée et mise en œuvre : politique de santé publique au sein de laquelle éducation, hygiène de vie, conditions de logement et de nutrition, vaccination, entre autres, ont joué un rôle majeur, la médecine n'intervenant que pour rattraper les « ratés » de la santé publique. Vision moins idyllique que l'image plus répandue de la maladie vaincue par le courage et l'abnégation des infirmières et des médecins, toutes vertus qui restent nécessaires au demeurant. Si la médecine y a perdu du prestige, la santé y a gagné en qualité.

Mais un autre fléau menace la vie des habitants de notre planète, la guerre, ou plutôt les guerres civiles, ethniques, idéologiques, tribales, religieuses, d'autres encore qui tuent par millions, plus sûrement que les épidémies. Devant de tels désastres, le monde se mobilise, avec plus ou moins d'enthousiasme et de promptitude. Les Nations unies, les ministres, les médecins, la logistique, les armées, chacun s'emploie à limiter la casse ou à tenter de réparer les dégâts.

Des budgets énormes sont affectés à l'organisation des secours, au transport, à la répartition de l'assistance en personnel, en matériel de toutes sortes, à la gestion de l'inacceptable. Il fallait faire cet effort et plus encore, mais désormais l'action des Etats, des gouvernements, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des agences spécialisées des Nations unies est devenue indispensable pour la prévention de ces catastrophes.

Dans le désordre de l'après-guerre froide, les organisations internationales, la superpuissance restante, les nations et leurs gouvernements ont perdu pied devant les changements de nature des conflits armés, tout ce monde reste impuissant, mentalités et institutions demeurant prisonnières du caractère sacro-saint de la souveraineté des Etats.

Pourtant, de louables efforts ont été accomplis, lesquels n'ont pas encore été tous couronnés de succès. Les Nations unies en ex-Yougoslavie, l'Organisation de l'unité africaine, qui avait cautionné les accords d'Arusha, l'Organisation des Etats américains face à l'imbroglio haïtien, n'ont pas réussi à enrayer le déroulement des drames humains qui se sont fait jour... Cependant, malgré quelques échecs retentissants, la volonté partagée de sauver des vies menacées, la mobilisation de la communauté internationale ont remporté en la matière quelques triomphes à propos desquels on ne va pas bouder son plaisir ou sa joie : l'Afrique du Sud, le processus de paix entre Israël et ses voisins – y compris la Palestine –, et, plus discrètement, l'accord Pologne-Lituanie sur le tracé de leur frontière commune sont de solides encouragements à l'effort.

Aujourd'hui, l'Europe, et plus précisément le Parlement européen, est un endroit privilégié pour faire naître et développer une volonté collective de progresser. Quelles étapes doivent être envisagées pour obtenir quelque avancée ? Tout d'abord, susciter une volonté politique de la part des opinions publiques qui pèseront sur les Parlements nationaux et sur les gouvernements des Etats européens, une volonté d'action préventive qui doit se substituer à l'attitude « en réaction » qu'adopte aujourd'hui la quasi-totalité des acteurs de la vie internationale. D'importantes initiatives ont déjà été prises en ce domaine : les ambassades de France ont multiplié la création de postes d'attachés humanitaires, rien ne s'oppose à ce que d'autres pays progressent dans cette voie.

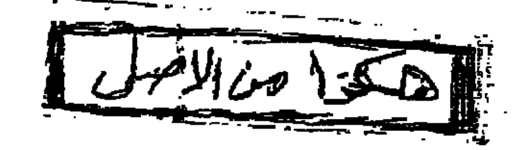
Un programme pour l'Europe

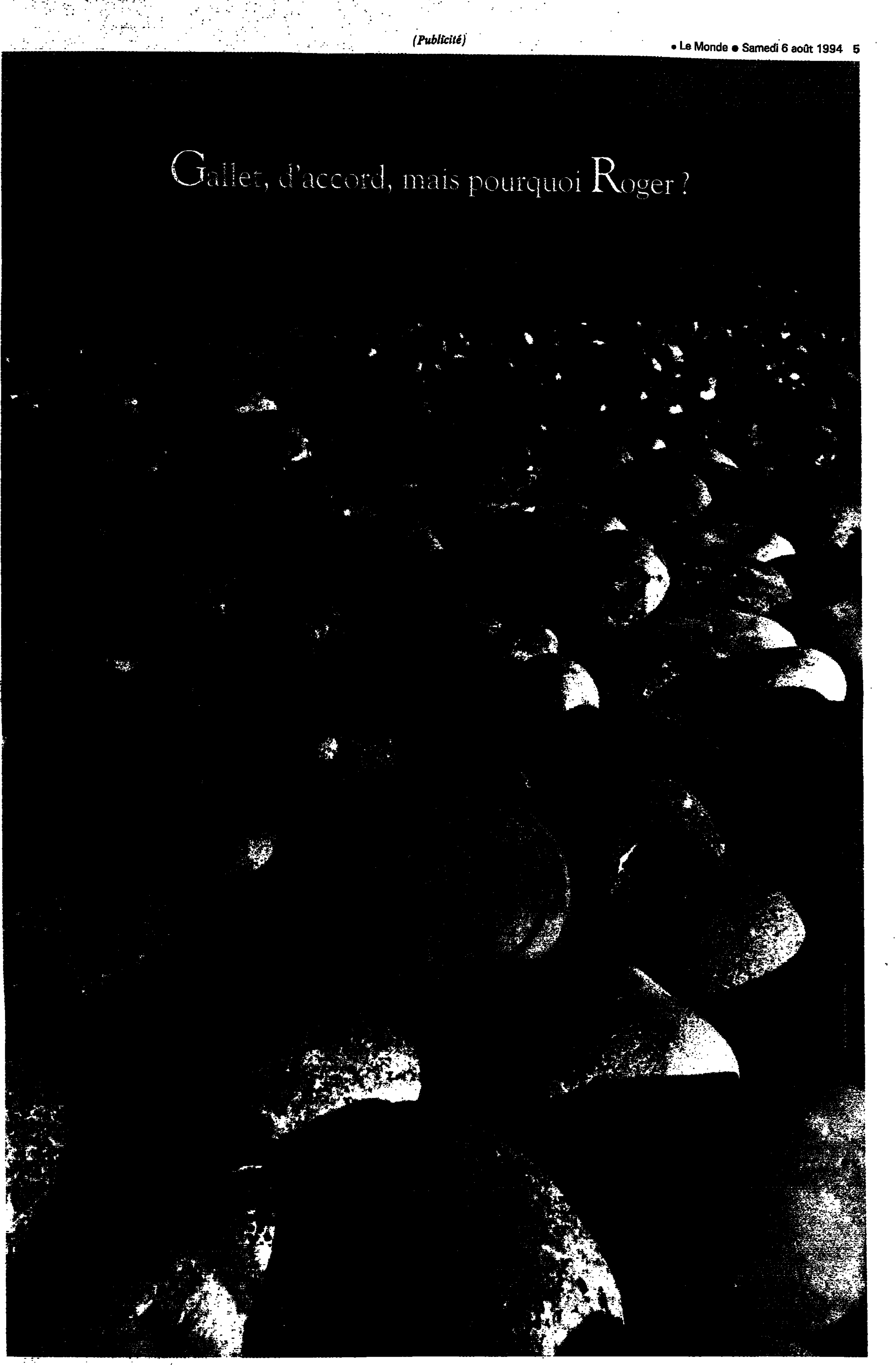
Ensuite, amener la communauté internationale à manifester cette volonté et à se donner les moyens d'intervenir, moyens politiques, diplomatiques, et, en dernier recours, militaires, pour éviter les guerres civiles. Pour cela, il faut utiliser les ressources déjà existantes – et elles ne sont pas négligeables – recueillir, rassembler, regrouper les informations disponibles. Aujourd'hui, les chancelleries, les organisations intergouvernementales, les agences spécialisées des Nations unies et les ONG disposent d'une masse importante d'informations sur les régions où les risques d'affrontements sont présents.

Leur tâche en découle : chercher à identifier le plus précocement possible les situations susceptibles de générer des guerres ou des massacres, proposer avec fermeté et, s'il le faut, imposer des rencontres entre les parties concernées, amener les adversaires autour d'une table, permettre la progression et le perfectionnement du droit international humanitaire qui, en quelques années, a déjà fait des pas de géant, établir des liens de confiance par des actions concrètes de coopération, tenter de porter remède aux situations de désastre économique, d'injustice sociale criante ou d'oppression politique inacceptable et, s'il le faut, faciliter la mise en place de moyens militaires de dissuasion à la disposition du secrétaire général des Nations unies.

Voilà le programme que les Européens doivent se fixer. Voilà pourquoi, dès le premier jour de la première assemblée du Parlement européen, des hommes et des femmes de nationalités et de groupes politiques différents ont constitué une cellule de travail qui s'est donné pour objectif de promouvoir une action préventive. Le succès de l'entreprise sera lié à la foi, à l'intelligence, à la volonté et à la persévérance des citoyens de notre Union.

▶ Bernard Kouchner, José Maria Mendiluce et Pierre Pradier sont députés européens, élus respectivement sur les listes du PS, du Parti socialiste espagnol et du MRG.




Gallet, d'accord, mais pourquoi Roger ?

EUROPE

Les « sanctions » de Belgrade contre les Serbes bosniaques

Des réactions de prudente satisfaction à l'étranger

Une prudente satisfaction a accueilli l'annonce, jeudi 4 août, de la décision de Belgrade de rompre ses *« relations politiques et économiques »* avec les Serbes bosniaques, qui viennent de rejeter, pour la troisième fois, le plan de paix pour la Bosnie proposé par les grandes puissances.

Ainsi, tout en regrettant le rejet persistant du plan de paix par les Serbes de Bosnie, le Quai d'Orsay a-t-il noté que Belgrade utilisait désormais un ton *« sans ambiguïté »*. *« Nous prenons note des dernières décisions du gouvernement de Serbie-Monténégro. A Belgrade, le ton a changé. Il est désormais sans ambiguïté à l'égard des Serbes de Bosnie et conforme à ce que nous attendons »*, a déclaré un porte-parole, estimant que les Serbes de Bosnie ne pourraient *« persister longtemps dans leur attitude de refus »* si Belgrade *« met à exécution les mesures d'isolement qu'elle a rendues publiques »*.

« La France suivra avec beaucoup d'attention la manière dont les autorités de Belgrade appliqueront les décisions annoncées ainsi que la mesure dans laquelle elle coopéreront avec la communauté internationale pour faire en sorte que les Serbes de Bosnie acceptent enfin le plan de paix », a poursuivi le porte-parole. Tout en se montrant prudent, on souligne au Quai le changement de ton de Slobodan Milosevic, plus brutal vis-à-vis des Serbes de Bosnie, plus *« irréparable »* que lors de l'épisode comparable des relations entre Belgrade et Pale en mai 1993. Mais , ajoute-t-on, il faut attendre de voir ce que le président de Serbie fera et acceptera comme degré de vérification internationale des mesures qu'il annonce.

A Londres, un porte-parole du Foreign Office a présenté la décision de Belgrade comme un *« pas important »* vers la paix, tout en soulignant que la Grande-Bretagne jugerait cette initiative sur ses effets. *« C'est un pas en avant important s'il est effectif. Nous jugerons d'après les résultats »*, a-t-il indiqué.

La Russie s'est pour sa part montrée nettement moins réservée. Ainsi le président en exercice du Conseil de sécurité de l'ONU, le Russe Iouli Vorontsov, s'est-il félicité des mesures annoncées par Belgrade. *« C'est une déclaration très, très importante »*, a-t-il dit à l'issue de consultations à huis clos au Conseil de sécurité, ajoutant qu'il pourrait s'agir d'un *« tournant dans le cours des événements »*. Il n'a toutefois pas précisé si la décision de Belgrade allait affecter le projet du « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France, Grande-Bretagne) de renforcer les sanctions pour tenter de contraindre les Serbes bosniaques à accepter le plan de paix international. Quant aux Etats-Unis, ils ont renouvelé, par la voix du secrétaire général de la Maison Blanche, Leon Panetta, leur menace de lever unilatéralement l'embargo sur les armes en faveur des forces musulmanes si les Serbes de Bosnie s'entêtent à rejeter le plan de paix international.

« Et s'il nous lâchait vraiment ? »

ON NE PEUT PLUS FAIRE CONFIANCE AUX SERBES !

C'EST UN REMAKE ?

PANCHO

Suite de la première page.

« Le pouvoir de la République serbe de Bosnie, en rejetant la paix, a commis un acte d'une extrême gravité contre la République fédérale de Yougoslavie et contre les peuples serbe et monténégrin qui vivent dans ces territoires », clame le communiqué du gouvernement de Belgrade. La veille de la réunion du « Parlement » serbe bosniaque, le président de la Serbie, Slobodan Milosevic, avait prévenu les parlementaires qu'un rejet du plan de paix international serait considéré comme une *« trahison »* des intérêts nationaux serbes. Le « Parlement », cependant, a rejeté le plan de paix pour la troisième fois en deux semaines, et recommandé l'organisation d'un référendum les 27 et 28 août.

Le président Milosevic a réagi avec dureté : *« Ils ont appelé à la tenue d'un référendum afin de mettre sur le dos des citoyens et des populations, dont le sang coule quotidiennement, ce qui est de leur propre responsabilité. Ceux qui prennent les décisions n'ont pas de fils sur les lignes de front. Ils ont ignoré les intérêts vitaux et les besoins de tous les citoyens de la République fédérale de Yougoslavie. »* Le président serbe, donnant suite à ses attaques verbales, est visiblement passé à l'offensive.

Il y a un peu plus d'un an, au printemps 1993, le « Parlement » serbe bosniaque avait rejeté un autre plan international de règlement dans des conditions similaires. Slobodan Milosevic avait également milité – publiquement – pour une acceptation de ce plan. Les « parlementaires » réunis à Pale étaient cependant restés inflexibles, et, dès le lendemain, des mesures semblables à celles prises aujourd'hui, avaient altéré les relations entre Serbes de Serbie et Serbes de Bosnie. L'interdiction de passage des personnalités n'avait cependant guère été appliquée plus de deux jours, et jamais les convois de ravitaillement n'avaient eu à souffrir de la situation. Un an plus tard, peut-on accorder plus de crédit aux propos de Slobodan Milosevic ?

Tout d'abord, la situation économique de la Serbie, qui supporte à la fois l'embargo économique international et l'effort de guerre, s'est encore dégradée. Peut-être Slobodan Milosevic estime-t-il que les 49 % du territoire bosniaque attribués aux Serbes dans le plan suffisent, et que la priorité est, désormais, de redresser économiquement le pays. Les Musulmans et les Croates, eux, estiment que M. Milosevic joue une nouvelle fois avec la communauté internationale et essaye d'échapper au renforcement des sanctions promis par les grandes puissances. A Pale, malgré les professions de foi guerrières qui ont retenti durant la session du « Parlement », l'inquiétude grandit. *« Et si, cette fois, le président Milosevic nous lâchait vraiment... »*, s'interroge-t-on.

Sans le soutien économique et logistique de la Serbie, les Serbes de Bosnie ne peuvent espérer conserver longtemps le contrôle militaire de la région. Certes, leur armée possède des réserves d'armes et de munitions. Mais elles s'épuiseront rapidement en cas d'offensives de l'armée bosniaque (essentiellement musulmane). Lors de chaque bataille majeure, la Serbie envoie à ses « frères » de Bosnie ses chars et ses soldats. Sans ce soutien vital, l'armée serbe de Bosnie ne pourra tenir éternellement les 2 000 kilomètres de lignes de front ouverts en deux ans de guerre.

Seul le temps dira si Slobodan Milosevic est sincère ou s'il se joue des Occidentaux en leur offrant quelques déclarations fracassantes. Le moment de vérité interviendra lorsque les Serbes bosniaques seront un jour en difficulté sur le terrain. La Serbie abandonnera-t-elle alors ses « frères » ? A Pale, on est tenté de croire que les pressions internationales ne pourront, en fin de compte, jamais empêcher un Serbe de tendre la main à un autre Serbe en danger.

RÉMY OURDAN

Les combats se poursuivent en Bosnie-Herzégovine

Parallèlement aux efforts diplomatiques déployés pour tenter de mettre fin au conflit bosniaque, les combats se sont poursuivis dans plusieurs régions de Bosnie-Herzégovine. Dans le nord-ouest, notamment, les forces musulmanes loyales au pouvoir de Sarajevo semblent avoir marqué des points, jeudi 4 août, contre les troupes du leader sécessionniste (musulman) Fikret Abdic. Selon un porte-parole des « casques bleus », les gouvernementaux auraient réussi à obtenir la reddition d'une partie des forces rebelles dans cette enclave assiégée par les Serbes.

Toujours selon la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), des bombardements serbes sur la ville de Tuzla (nord-est de la République), tenue par les Musulmans, ont fait cinq morts, mercredi, parmi la population civile. D'autre part, la presse croate rapporte que des incidents ont éclaté ces derniers jours en Bosnie centrale entre l'armée gouvernementale bosniaque (essentiellement musulmane) et les forces croates bosniaques. Des membres de ces dernières auraient été capturés par des gouvernementaux qui ne les auraient relâchés qu'après leur avoir pris leurs armes.

Pour sa part, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé jeudi la reprise, à partir de vendredi, des vols vers Sarajevo, après une suspension de deux semaines à la suite de tirs contre les avions humanitaires. *« Nous avons actuellement des vivres pour une semaine seulement à Sarajevo et nous devons reconstituer les stocks »*, a indiqué un porte-parole du HCR. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE

La mort de Giovanni Spadolini ancien président du conseil

La dignité de la politique

Ancien président du conseil, sénateur à vie, Giovanni Spadolini est décédé, jeudi après-midi 4 août, dans une clinique de Rome, à l'âge de soixante-neuf ans. Il a succombé à une défaillance respiratoire après avoir subi, au mois de juillet, une intervention chirurgicale à l'estomac.

ROME

Correspondance

Historien, journaliste, homme politique. Né à Florence le 21 juin 1925, Giovanni Spadolini obtient, à vingt-deux ans, sa licence en droit, mais c'est vers l'histoire qu'il se tourne rapidement : à vingt-cinq ans à peine il devient titulaire de la chaire d'histoire contemporaine de l'université de la cité toscane. Cinq ans plus tard, c'est déjà le début d'une nouvelle aventure : le journalisme. Giovanni Spadolini va diriger pendant treize ans *Il Resto del carlino*, quotidien de Bologne, avant de prendre la direction du *Corriere della sera*, le plus grand journal du pays. Il occupera le prestigieux fauteuil de la via Solferino de 1968 à 1972, c'est-à-dire durant une période particulièrement agitée pour l'Italie, qui entre dans les « années de plomb » du terrorisme.

C'est à ce moment-là, aux élections de 1972, que ce passionné de l'histoire du Risorgimento, l'unité italienne, franchit le pas et se lance dans la politique. Il ne l'abandonnera plus. Candidat du petit Parti républicain (PRI), il est élu sénateur à Milan. En 1974, il entre au gouvernement pour devenir ministre des biens culturels, créant ce poste qui, étrangement, n'existait pas en Italie. Après un court passage à la présidence du conseil d'administration de l'université Bocconi de Milan, Giovanni Spadolini revient au gouvernement en 1979, cette fois comme ministre de l'éducation. La même année, à la mort d'Ugo La Malfa, il prend la tête du Parti républicain.

En juin 1981, il est nommé président du conseil, et c'est une date historique : pour la première fois depuis la naissance de la République, un chef de gouvernement n'est pas issu des rangs de la Démocratie chrétienne. Son expérience à la tête de l'exécutif, où il est appelé à la suite du scandale de la loge maçonnique secrète P2, qui gangrenait tous les rouages de l'Etat, ne dure qu'un an et demi.

Dans un moment difficile pour le pays, ce défenseur obstiné de la grandeur des institutions aura réussi à redonner une dignité à la politique. En 1983, il revient encore une fois au gouvernement présidé par le socialiste Bettino Craxi, mais cette fois au ministère de la défense, qu'il conservera jusqu'en 1987.

Réélu sénateur, Giovanni Spadolini va assumer une fonction institutionnelle : il est quasiment plébiscité à la présidence du Sénat. Cette charge, il la conservera jusqu'au mois d'avril de cette année, lorsqu'il perd le duel avec Carlo Scongnamiglio, le candidat de Forza Italia, proposé par la nouvelle majorité. Soutenu par tous les autres groupes politiques, considéré comme une personnalité « au-dessus de la mêlée », Giovanni Spadolini est battu de justesse.

Il souffrira de cet épisode, qu'il ressent comme une profonde injustice. Déçu par la politique, préoccupé et tourmenté par la situation de l'Italie, il lui reste sa grande passion pour les livres. Ses multiples centres d'intérêt ont conduit ce lecteur acharné à écrire plus de soixante ouvrages. Resté étroitement lié à sa ville natale, le sénateur possédait dans sa villa de la campagne toscane, à Pian de'Giullari, une bibliothèque riche de quelque 70 000 volumes.

De nombreux hommages sont aujourd'hui rendus à Giovanni Spadolini. *« La démocratie italienne*, a déclaré le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, *se recueille devant un homme qui a illuminé la patrie de son immense culture et l'a servie avec dignité et dévouement. »* Des obsèques solennelles devaient se dérouler, vendredi après-midi 5 août, en l'église romaine de Santa-Maria-sopra-Minerva.

SALVATORE ALOÏSE



POLOGNE

Trois mille personnes ont commémoré à Birkenau « l'holocauste oublié » des Tsiganes

Quelque trois mille personnes de tous les pays d'Europe se sont réunies, mercredi 3 août, dans l'ancien camp de la mort d'Auschwitz-Birkenau, au sud de la Pologne, pour commémorer le génocide des Tsiganes commis il y a cinquante ans par les nazis allemands. *« Cette tragédie dépasse l'entendement »*, a déclaré le premier ministre polonais, Waldemar Pawlak, venu rendre hommage à quelque 23 000 Tsiganes déportés au Zigeunerlarger (camp des Tsiganes) à Auschwitz. Le dernier groupe a été envoyé dans les chambres à gaz dans la nuit du 2 au 3 août 1944. Au total, un demi-million de Tsiganes ont été tués par les nazis dans différents pays d'Europe de l'Est, souvent sur les lieux mêmes où ils étaient arrêtés, sans qu'on relève leur nombre ou leurs noms.

M. Pawlak a rappelé que les Roms étaient présents en Pologne depuis le XVe siècle et il a évoqué l'afflux actuel de Tsiganes roumains, souvent mal supporté par les Polonais, appelant ses compatriotes à la tolérance. La venue du chef du gouvernement a été qualifiée de *« geste de solidarité longtemps attendu »* par un porte-parole des Tsiganes, Andrzej Mirga.

De son côté, le président Lech Walesa a qualifié l'extermination des Roms d'*« holocauste un peu oublié par le monde »*. Les Tsiganes, a affirmé M. Walesa, font partie de la tradition polonaise et européenne. Parmi les Tsiganes venus de tous les pays d'Europe, ceux de Hongrie, d'Autriche, d'Allemagne et d'Ukraine formaient les groupes les plus importants. – *(AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

L'UNESCO, de l'universel à l'« international »

CHRONIQUE D'UN GRAND DESSEIN 1946-1993
de Michel Conil-Lacoste.
Editions de l'UNESCO, 515 p., 175 F.

Fondée *de facto* sous les bombes à Londres, durant la seconde guerre mondiale, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), qui fêtera bientôt ses cinquante ans, a suscité depuis sa création des montagnes de gloses, mais aucun ouvrage sur son histoire et sa philosophie qui soit accessible au commun des mortels, du moins dans une langue européenne. Un tel travail fit notamment défaut en 1987, lors de la dernière grande crise ayant secoué le palais de verre de la place de Fontenoy, au moment du difficile remplacement du Sénégalais Amadou Mahtar M'Bow par l'Espagnol Federico Mayor à la tête de l'organisation.

Michel Conil-Lacoste, critique d'art, notamment dans ces colonnes, spécialiste de Venise, de Kandinsky, de Tinguely, ancien collaborateur de René Maheu, alors directeur général de l'UNESCO, vient de s'essayer à nous donner ce livre, nécessaire même dans la période calme, voire de basses eaux, actuelle, mais qui pourrait s'animer quelque peu avec le retour prévu, dans un an ou deux, après une décennie d'absence, du plus gros contributeur, les Etats-Unis (environ un quart du budget).

Année par année, thème par thème, avec quelques bonnes photos noir et blanc (Picasso, Gagarine, etc.), une volée de fortes citations culturelles et des notices sur les principaux intellectuels « maison », dont sept directeurs, le chroniqueur classe programmes réalisés et idées lancées par l'UNESCO. De Florence sauvée à Angkor menacée, de feu le *« nouvel ordre mondial de l'information »* aux florissants droits des enfants.

Sans entrer dans les polémiques, le plus laconiquement possible, Michel Conil-Lacoste montre les réalisations considérables obtenues (traductions littéraires, sauvetages archéologiques, promotion des civilisations méconnues, etc.) mais ne s'attarde pas sur une bureaucratie budgétivore, d'ailleurs moindre que dans le reste du système onusien.

Dans un volume sorti des presses de son ancien employeur, préfacé par Federico Mayor et qui va être traduit dans les six idiomes de travail de l'UNESCO, l'auteur ne pouvait aller au-delà d'une histoire factuelle clairement commentée. Ce que Michel Conil-Lacoste n'a pas pu dire, c'est que, si l'UNESCO reste encore un *« grand dessein »* pour les nations du Sud, il y a belle lurette que celles du Nord, ou du moins leurs élites, n'ont plus qu'une foi de façade, et encore pas toujours, à l'égard d'une idée généreuse, l'égalité des cultures, maintes fois écornée par la realpolitik.

On ne voit pas comment le retour prochain des Anglo-Saxons avec leur conception technique, utilitariste et *« froide »* de l'UNESCO pourrait redonner élan et âme à une institution qui, lors de sa fondation, se voulait un forum mondial de l'intelligence, chaleureux et stimulant. Place de Fontenoy, l'« international » a, peu à peu, supplanté l'« universel ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

PROCHE-ORIENT

LIBAN

Sept civils tués au cours d'un raid israélien

A la veille d'une nouvelle tournée au Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, l'aviation israélienne a lancé trois raids au sud du Liban, jeudi 4 août, qui ont notamment coûté la vie à sept civils et à un militant intégriste. Le raid meurtrier a touché de plein fouet une maison de trois étages, à Deir-Zahrani, à 70 kilomètres au sud de Beyrouth, blessant en outre dix-huit civils. A une heure d'intervalle, l'aviation a bombardé dans un massif au sud-est de Saïda une position du Hezbollah chiite pro-iranien.

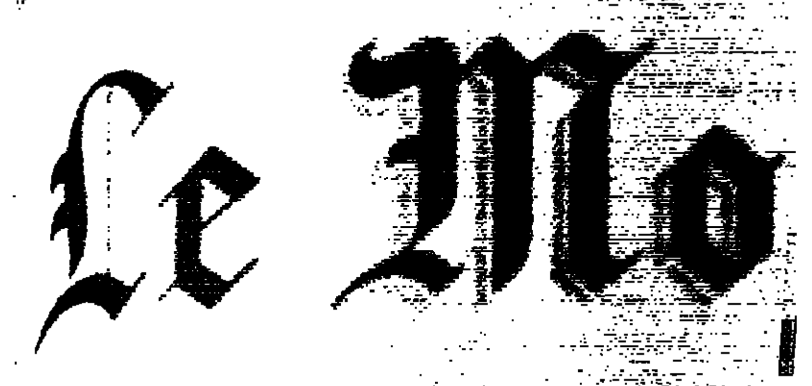
L'armée israélienne *« exprime ses regrets à la suite de la mort de civils lors d'un raid de son aviation à Deir-Zahrani »*, a déclaré un porte-parole militaire. Il a précisé qu'*« une bombe avait dévié de sa trajectoire et frappé par erreur une maison »*. *« L'armée israélienne ne cherche pas à frapper des civils innocents et une enquête a été ouverte pour déterminer la cause de cette défaillance »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

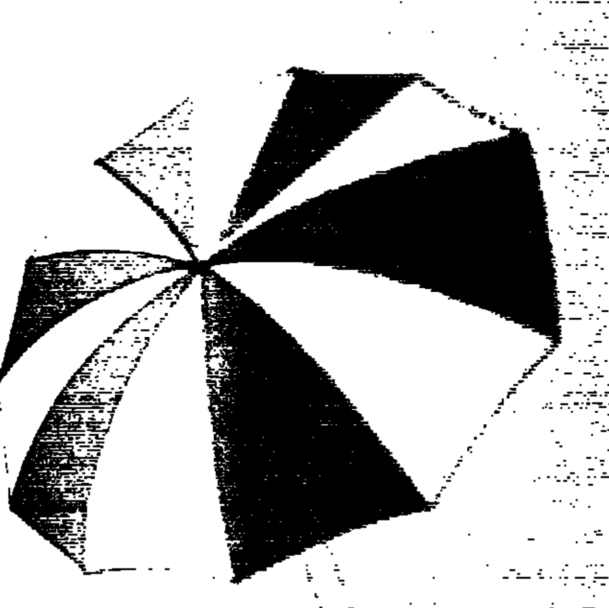
EN BREF

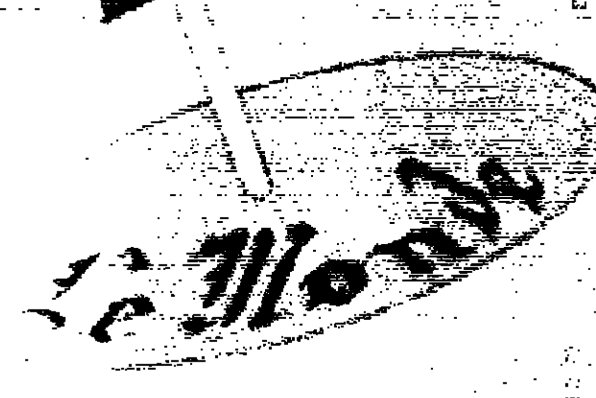
ARGENTINE : les Etats-Unis rompent leur embargo sur les armes. – Les Etats-Unis ont accepté, jeudi 4 août, avec l'accord de Londres, de louer à l'Argentine un navire pour le transport de blindés, rompant ainsi un embargo sur les armes imposé, à la demande de la Grande-Bretagne, depuis la guerre des Malouines en 1982. Cette décision reflète les bonnes relations entre les Etats-Unis et l'Argentine depuis l'arrivée au pouvoir du président Menem en 1989. – *(AFP.)*

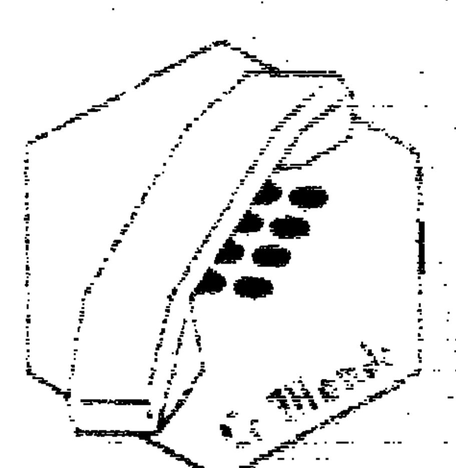
IRAN : au moins trois morts dans des affrontements à Kazvin. – Pour la deuxième journée consécutive, de violents affrontements ont opposé manifestants et forces de l'ordre, jeudi 4 août, dans la ville de Kazvin, à 130 kilomètres au nord-ouest de Téhéran, où trois personnes ont été tuées et une cinquantaine blessées, a rapporté un journaliste sur place. Les habitants exigent que le statut de province soit octroyé à leur ville (*le Monde* du 5 août). L'annonce faite par la radio iranienne, citant le ministre de l'intérieur, que Kazvin était détachée de la province de Zandjan pour être rattachée à celle de Téhéran ne les a pas satisfaits. – *(Reuter.)*

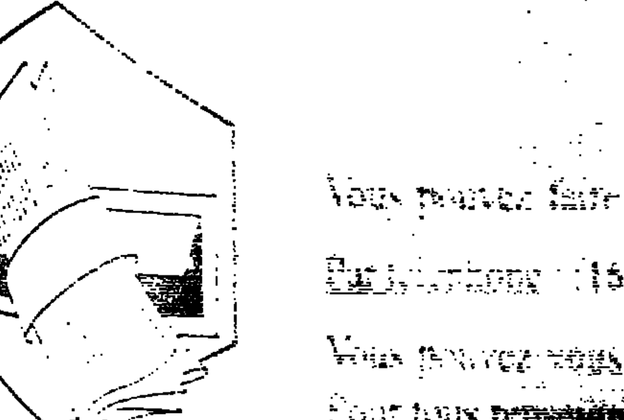
RECTIFICATIF : Le surtitre d'un article consacré au sommet entre la Russie et la Biélorussie (le Monde du 5 août) indiquait par erreur qu'il s'agissait *« d'une rencontre entre Boris Eltsine et Viktor Tchernomyrdine »*. Il s'agissait, bien entendu, d'une rencontre entre le président russe, Boris Eltsine, et son homologue biélorusse, Alexandre Loukachenko. Viktor Tchernomyrdine est le premier ministre russe. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir accepter nos excuses.

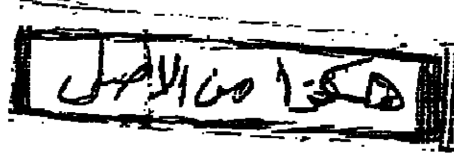












ITALIE

La mort de Giovanni Spadolini ancien président du conseil

La dignité de la politique

POLOGNE

Trois mille personnes ont commémo[illegible] [illegible]kenau « l'holocauste oublié » des Ts[illegible]

Le Monde, l'été

Cet été, quels que soient vos dates et lieux de vacances, *le Monde* vous accompagne jusqu'au 31 août.

Pour ne manquer aucun des épisodes du feuilleton de l'été

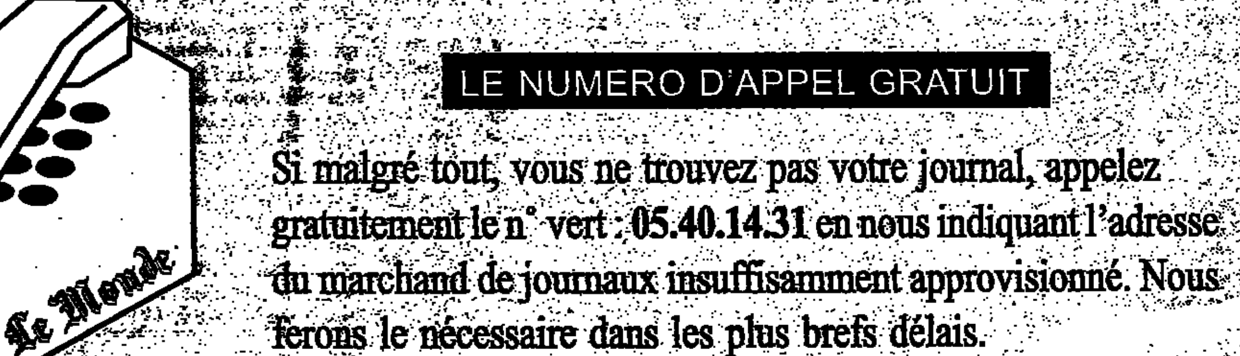
- la très grande guerre 1914-1918 -

et suivre les temps forts de l'actualité, *le Monde* vous propose les services et conseils pratiques suivants :

VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

N'hésitez pas à lui signaler :

- Que vous êtes lecteur du *Monde*.
- Que vous souhaitez l'acheter chaque jour.
- Que vous reviendrez chaque jour le retirer sur son point de vente.



LE NUMERO D'APPEL GRATUIT

Si malgré tout, vous ne trouvez pas votre journal, appelez gratuitement le n° vert : 05.40.14.31 en nous indiquant l'adresse du marchand de journaux insuffisamment approvisionné. Nous ferons le nécessaire dans les plus brefs délais.

L'ABONNEMENT VACANCES

Vous pouvez faire suivre ou suspendre votre abo

Par téléphone : (16.1) 49.60.30.53 de

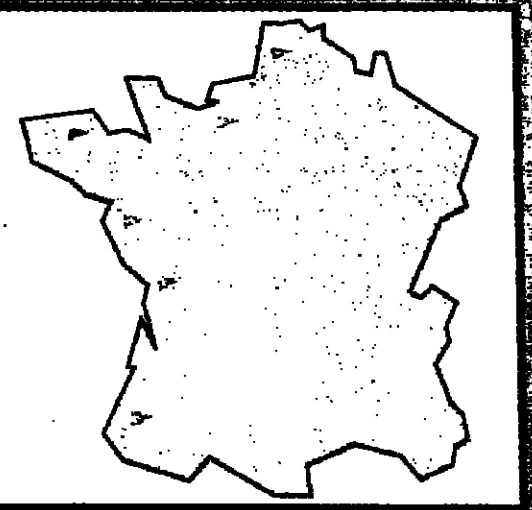
Vous pouvez vous

Pour tous

Le Monde en vente le soir même de sa parution

Tout au long de l'année, *le Monde* est en vente le soir même de sa parution dans 87 villes. Exceptionnellement et durant les deux mois d'été, *le Monde* met en oeuvre tous les moyens disponibles pour acheminer votre journal dans 44 villes supplémentaires, sur les lieux de vos vacances.

Pour connaître tous les points de vente qui reçoivent *le Monde* le soir de sa parution, tapez 3615 LEMONDE.



SOCIÉTÉ

Antimigraineux déjà commercialisé dans une quarantaine de pays

Le sumatriptan pourra prochainement être prescrit en France

Les pouvoirs publics et les responsables français de la multinationale pharmaceutique britannique Glaxo viennent de trouver un accord qui va permettre la commercialisation prochaine d'un puissant antimigraineux, le sumatriptan. Aux termes de cet accord, le remboursement de cette molécule dépendra des indications (algies vasculaires de la face ou crises migraineuses) dans lesquelles elle aura été prescrite. Le nouveau cadre réglementaire inauguré par le sumatriptan devrait rapidement s'appliquer à d'autres substances thérapeutiques, souvent coûteuses, dont les pouvoirs publics souhaitent organiser et contrôler l'utilisation médicale.

Sumatriptan ? Il s'agit d'une molécule originale, issue d'un long travail pharmacologique, mené sur les modifications chimiques de la sérotonine, un neurotransmetteur fréquemment retrouvé dans les hypothèses visant à fournir une explication cohérente de la crise migraineuse (1). Les premières informations médicales faisant état de l'efficacité de cette substance datent de 1990, lorsque les responsables de la multinationale pharmaceutique Glaxo décidèrent de rendre publics, à Londres, les résultats des études menées dans vingt et un pays auprès de six mille volontaires souffrant de manière chronique de douloureuses crises de migraine (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre 1990).

Un an après la publication de ces premières informations médicales, le sumatriptan était autorisé en Grande-Bretagne. A la même époque, en France, de nombreux problèmes financiers liés à son remboursement par la Sécurité sociale apparurent primer sur les éventuels avantages de son usage en termes de santé publique (*le Monde* du 18 septembre 1991). Au demeurant, le sumatriptan devait par la suite perdre l'image de « médicament miracle » qui lui fut un temps attachée, et ce à cause notamment de nouvelles perspectives physiopathologiques de la maladie migraineuse.

Sous forme injectable

En dépit de l'impatience grandissante des responsables de la multinationale Glaxo et d'une série d'annonces médiatiques vantant, sans retenue, les mérites de cette molécule, les pouvoirs publics français mirent tout en œuvre pour retarder au maximum toute forme de décision. Un accord constructif fut en définitive trouvé, en 1993, par René Teulade, alors ministre des affaires sociales. *« Si on avait fait n'importe quoi en termes d'indication et de prix avec ce produit, on risquait de faire sauter la caisse*, nous expliquait René Teulade, le 14 octobre 1993. *Pas moins de 10 milliards de francs, chaque année, telle aurait pu être l'addition finale. »*

L'hypothèse alors retenue par le gouvernement était de 400 millions de francs lors de la première année de commercialisation du sumatriptan et de 700 millions de francs pour la seconde année. Le gouvernement annonçait alors les bases d'un accord qui aurait pu être passé avec Glaxo, le sumatriptan n'étant autorisé que dans sa forme injectable et sur stricte prescription médicale. Dans le même temps, un accord aurait été obtenu sur un volume de ventes qui, dépassé, aurait entraîné une baisse du prix. Ce protocole comprenait une évaluation précise des dix mille premières prescriptions de sumatriptan afin de prévenir tout usage abusif.

La situation était ces derniers temps devenue de plus en plus confuse et incohérente, des circuits de marché noir du sumatriptan ayant été identifiés et dénoncés dans notre pays (le Monde du 17 février) (2). Récemment, de nouveaux contacts, plus sereins, avaient été pris entre les pouvoirs publics et Michel Zurmhule, PDG de Glaxo France. La décision qui vient d'être prise et dont les modalités d'application sont à l'étude, consiste à autoriser le remboursement par les caisses de Sécurité sociale du sumatriptan injectable, baptisé Imject, qui sera prescrit pour soigner les algies vasculaires de la face.

En revanche, la même molécule, conditionnée de manière identique (mais baptisée Imigran), ne sera pas remboursée lorsqu'elle sera prescrite chez des migraineux. L'Imigran sera très prochainement commercialisé au titre des spécialités pharmaceutiques non remboursables à un prix libre, les marges pouvant être différentes selon les pharmaciens d'officine. D'un point de vue technique, l'un des principaux inconvénients de ce système tient à la difficulté de faire un diagnostic différentiel entre les crises migraineuses (dont il existe de multiples formes) et les algies vasculaires de la face.

Beaucoup plus fréquente chez l'homme que chez la femme, cette entité pathologique (parfois dénommée céphalée nocturne paroxystique, migraine névralgique ou encore syndrome de Horton) emprunte beaucoup de sa symptomatologie aux crises migraineuses. Les algies vasculaires de la face surviennent fréquemment la nuit. La douleur, intense, unilatérale, est localisée au niveau oculaire. Elle est généralement constante et non pulsatile. Les crises qui durent souvent quelques heures peuvent récidiver pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois.

« Vignette orange »

Pour ne pas assister à une brutale « épidémie » d'algies vasculaires de la face (les médecins établissant ce diagnostic chez des migraineux dans le but de leur permettre le remboursement du sumatriptan), les pouvoirs publics français mettront très rapidement en place un nouveau système (baptisé « vignette orange »), les prescripteurs s'engageant formellement à respecter l'indication donnant droit au remboursement. Ces mêmes prescripteurs feront l'objet de contrôles et pourront, le cas échéant, subir des sanctions. Ce nouveau dispositif réglementaire sera rapidement opérationnel. Il pourra, après le sumatriptan, concerner des molécules thérapeutiques coûteuses (AZT, cyclosporine, interféron) qui ne sont actuellement disponibles qu'en milieu hospitalier. « *Tout le problème*, confie l'un des artisans de cette réforme, *est de parvenir à mettre au point en pratique un encadrement qui ne soit ni trop policier ni trop souple, permettant à beaucoup de tricher. Mais le sumatriptan nous aide à comprendre que nous sommes entrés dans l'ère des choix devenus nécessaires. Toutes les formes de soin ne peuvent plus aujourd'hui être remboursées à tout le monde. »*

JEAN-YVES NAU

(1) Le sumatriptan est une molécule qui, pouvant avoir une action sur les récepteurs vasculaires, joue un rôle physiologique sur le diamètre des vaisseaux crâniens. A ce titre, elle peut avoir une action thérapeutique lors des crises aiguës de migraine résistant aux médications habituelles.

(2) Le sumatriptan est actuellement commercialisé dans une quarantaine de pays à travers le monde, le plus fréquemment sous ses deux formes (orale et injectable), et souvent pris en charge par les organismes de protection sociale.

JUSTICE

L'affaire du sang contaminé

Le docteur Allain est mis en examen pour empoisonnement

Le docteur Jean-Pierre Allain, ancien responsable du département de recherche du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), a été mis en examen pour empoisonnement, jeudi 4 août, par Odile Bertella-Geffroy, juge d'instruction parisien saisie de plusieurs plaintes d'hémophiles et de transfusés contaminés par le virus du sida.

Une semaine après le docteur Garretta, le docteur Allain, déjà condamné en appel le 13 juillet 1993 à quatre ans de prison dont deux avec sursis pour délit de tromperie dans l'affaire du sang contaminé, se voit à nouveau mis en examen, cette fois pour empoisonnement. Cette mise en examen est intervenue, jeudi 4 août, alors que l'ancien responsable du département de recherche du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), qui a purgé la moitié de sa peine, venait de bénéficier, la veille, d'une libération conditionnelle (*le Monde* du 5 août).

La décision du juge d'instruction Odile Bertella-Geffroy pourrait avoir été accélérée par sa crainte de voir la libération conditionnelle, dont le parquet avait aussitôt fait appel, confirmée par la chambre du conseil du tribunal correctionnel d'Evry, qui devait statuer vendredi 5 août sur ce sujet.

L'arrêt rendu le 22 juin dernier par la chambre criminelle de la Cour de cassation avait laissé la porte ouverte à de possibles mises en examen du chef d'empoisonnement à la suite des plaintes déposées par des hémophiles contaminés au cours de transfusions. Le 26 juin, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, avait indiqué que le parquet ferait appel d'une éventuelle décision, par un juge d'application des peines, d'une mise en liberté du docteur Michel Garretta comme du docteur Allain. Pierre Méhaignerie avait également déclaré que le parquet, placé sous son autorité, *« prendrait des réquisitions »* afin que *« les plaintes pour empoisonnement suivent leur cours normal »* dans l'affaire du sang contaminé.

Me Olivier Schnerb, conseil du docteur Allain, a indiqué à sa sortie du cabinet du magistrat instructeur que son client était sous le régime de l'incarcération provisoire et qu'un débat contradictoire sur la détention aurait lieu lundi 8 août. Me Schnerb a par ailleurs estimé qu'il *« est choquant dans un système de droit qu'on reprenne les mêmes et qu'on recommence ». « Cette mise en examen*, a-t-il ajouté, *va concerner un très grand nombre de personnes. De nombreux médecins prescripteurs et médecins traitants vont être poursuivis. »*

L'Union des jeunes avovats (UJA) et la Fédération nationale de l'union des jeunes avocats (FNUJA) ont indiqué, jeudi 4 août, dans un communiqué que, *« en l'absence d'élément nouveau et au moment où ils sont libérables au sens de la loi, la mise en examen des docteurs Garretta et Allain, alors que cette qualification a été rejetée par décision de justice devenue définitive, ne peut qu'appeler »* de leur part *« l'indignation »*. La Ligue des droits de l'homme dénonce, de son côté, *« les dérives préoccupantes qui affectent le déroulement des procédures engagées »* contre des responsables du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), soulignant que *« c'est un principe absolu du droit »* qu'un homme déjà jugé ne peut *« faire l'objet d'un nouveau procès pour les mêmes actes »*.

H. M.

COMMENTAIRE

Les apprentis sorciers

EN rendant un arrêt manifestement équivoque, la chambre criminelle de la Cour de cassation a déclenché un processus qui semble devenu totalement incontrôlable. Le 22 juin, elle rejetait les pourvois contre l'arrêt de la cour d'appel de Paris condamnant, notamment pour tromperie, dans l'affaire du sang contaminé les docteurs Michel Garretta et Jean-Pierre Allain. Les sanctions devenaient donc définitives. Mais la chambre criminelle glissait dans son arrêt une phrase laissant entendre que d'autres poursuites pourraient être engagées sous la qualification d'empoisonnement, et son président, M. Christian Le Gunehec, ajoutait, devant les caméras de télévision, un commentaire renforçant cette interprétation.

Ces deux attitudes, peu conformes aux usages de la Cour de cassation, conduisaient à ce paradoxe : l'arrêt de la cour d'appel de Paris était confirmé, mais vidé d'une grande partie de sa substance, sans que la chambre criminelle ait réellement exercé son pouvoir de cassation. Pratiquement sans précédent, la formule, digne d'un apprenti sorcier, libéra des forces jusqu'alors contenues. Le juge Odile Bertella-Geffroy, saisie de plaintes d'hémophiles portant sur diverses qualifications, décidait de mettre le docteur Michel Garretta en examen pour « empoisonnement ». Alors que magistrats et avocats traduisaient leur stupéfaction devant une poursuite visant un homme purgeant une peine de quatre ans de prison pour les mêmes faits, on murmurait au palais de justice de Paris que, si le juge avait décidé cette mise en examen assortie d'un mandat de dépôt, c'était pour obtenir une réponse claire. En un mot, il s'agissait de « faire trancher » en forçant la chambre d'accusation, puis la Cour de cassation, à se prononcer rapidement sur la légalité de la poursuite pour empoisonnement malgré une condamnation définitive.

Le jeu cruel du chat et de la souris

L'argument avait ses faiblesses, mais il devient franchement caduc dès lors que le même sort est appliqué au professeur Jean-Pierre Allain. Même si la méthode est discutable, il suffisait, pour *« faire trancher »*, de s'arrêter au docteur Garretta, et il semble bien que ce soit l'option qui ait été retenue dans un premier temps. Est-ce l'annonce de la prochaine libération conditionnelle du professeur Allain qui a modifié l'évolution de la procédure ? S'agissait-il de l'empêcher de sortir de prison ?

L'image cruelle du chat écrasant la souris d'un coup de patte, après lui avoir laissé l'illusion de la liberté, n'est pas celle que l'on se fait ordinairement de la justice. Arrêté à l'audience, le 13 juillet 1993, le professeur Allain a effectué sa peine avec les mêmes aménagements que pour tout autre condamné. Remettre en cause sa liberté par le biais d'une autre mise en examen sur les mêmes faits, autrement qualifiés, revient à réduire à néant la décision des juges qui ont prononcé la peine après de longs débats. C'est l'autorité de la justice qui est menacée par la justice elle-même si le juge perd la maîtrise de la sanction qu'il prononce.

La douleur des victimes et le caractère inacceptable de la contamination des hémophiles explique sans doute une partie des dérives d'une justice qui se cherche et s'égare quand le dossier est trop insupportable. Il est des procès où être juste semble difficile, tant la pression de l'opinion publique est grande. Il s'est donc trouvé des magistrats pour justifier par un juridisme pointu des arguments inconcevables en d'autres circonstances. L'intention homicide ou l'autorité de la chose jugée serait, à entendre leur raisonnement, des obstacles faciles à franchir en appliquant un droit désincarné. Devant leur discours, un avocat murmurait, atterré : « Summum jus, summa injuria. » Quatre mots latins qui résumaient la pensée de Cicéron estimant que le droit pur conduit à la plus pure des injustices.

MAURICE PEYROT

En Allemagne

Le procès des cinq responsables du laboratoire UB Plasma est ajourné

L'avocat des cinq responsables du laboratoire allemand UB Plasma, un établissement mis en cause pour avoir livré, entre 1987 et 1993, des dérivés sanguins contaminés par le virus du sida, a demandé la suspension du procès, qui a débuté jeudi 4 août, à Coblence (Ouest), pour s'assurer qu'aucun juge n'a lui-même été contaminé, ce qui pourrait influer sur sa partialité. Le tribunal lui a donné raison et a suspendu le procès jusqu'au mardi 9 août, le temps d'effectuer les vérifications nécessaires. Le directeur et quatre de ses employés comparaissent sous l'accusation de graves blessures corporelles et de violation de la législation sur les médicaments. Ils risquent des peines d'amende ou de prison pouvant aller jusqu'à dix ans de détention. – *(AFP.)*

Les importants paiements en liquide du maire de Lyon

Michel Noir s'était acheté un violoncelle de 225 000 francs réglé en espèces

LYON

de notre bureau régional

Alors que, au terme d'une petite bataille juridique, Michel Noir a obtenu que le montant de sa caution – imposée lors de sa mise en examen pour « abus de confiance », le 29 mars dernier – soit ramené de 2,5 millions de francs à 500 000 francs (le Monde daté 10-11 juillet), les enquêteurs ont mis au jour un élément de train de vie du maire de Lyon qui ne laisse pas de les intriguer.

Dans le courant du mois de janvier 1991, Michel Noir s'est acheté un violoncelle qui doit être un instrument fort ancien et relativement rare puisqu'il lui a coûté la coquette somme de 225 000 francs (1).

Cet achat ne regarderait que M. Noir si la facture établie par un luthier lyonnais, ne mentionnait que le règlement a été effectué... en espèces. Même en coupures de 500 francs, une telle somme représente près d'une cinquantaine de liasses, soit une petite valise de billets.

Le paiement en espèces n'a rien en lui-même de délictueux mais sa répétition, de la part d'un homme public, peut intriguer. Or, ceux qui sont chargés de passer au peigne fin les comptes bancaires associatifs et personnels du maire de Lyon ne peuvent perdre de vue certaines de leurs découvertes antérieures.

Sur les 688 284 francs versés sur l'un des comptes personnels de M. Noir entre 1987 et 1993 – et ne correspondant pas à ses revenus de député ou de maire – 166 000 francs l'ont été en liquide. Les versements en espèces abondent sur de nombreux comptes associatifs.

Après sa rupture avec son gendre, Pierre Botton – qui finançait une partie de la garde robe de son beau-père sur le compte de ses sociétés (notamment un manteau en cachemire de chez Cerruti à 52 800 francs) –, M. Noir a continué à fréquenter les couturiers de luxe, tels que Francesco Smalto, pour acheter, en payant exclusivement en espèces, des costumes à 18 000 francs, et des pantalons et des chemises pour un total de 144 800 francs. Le 24 décembre 1992, afin de combler la moitié du déficit du compte d'une de ses associations, M. Noir avait personnellement remis, dans son bureau de l'hôtel de ville de Lyon, une sacoche de plastique renfermant 500 000 francs en billets au président de la Lyonnaise de banque. Enfin, les enquêteurs n'ont sans doute pas oublié, pour l'anecdote, la facture de l'archet – s'élevant à 7 000 francs – que l'ancien directeur de campagne de M. Noir avait produite, le 17 mai 1993, histoire d'embarrasser ce dernier qui l'avait présenté jusque-là comme un cadeau de son épouse. L'affaire du violoncelle constitue un « couac » remarquable lorsqu'on sait que les défenseurs du maire de Lyon ont insisté sur le fait que les 500 000 francs de sa caution venaient d'être réglés grâce à des *« dons réunis par une association de soutien »* et émanant de généreux supporteurs du maire, *« identifiables »*, lorsqu'on se souvient aussi que le maire, à la tribune de son conseil municipal a expliqué que, *« chez les Noir »*, les fins de mois n'étaient pas toujours faciles, et lorsqu'on n'ignore pas que ses déclarations de revenus étaient si peu élevées qu'elles le rendirent « non imposable » en 1990 et 1991...

ROBERT BELLERET

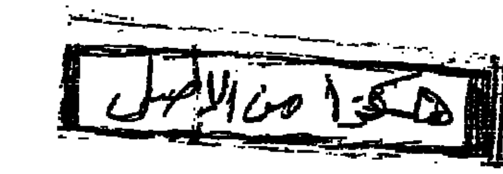
(1) Le premier prix pour un violoncelle d'étude est d'environ 6 500 francs et un bel instrument, confectionné par un luthier, dépasse à peine 30 000 francs. Le prix d'instruments rares, historiques, anciens, œuvres de luthiers illustres peut naturellement dépasser ce chiffre.

Pour lutter contre la criminalité

Renforcement des forces de l'ordre en Corse

Le préfet de police de Corse, Jean-Pierre Lacave, a annnoncé, jeudi 4 août, le renforcement des effectifs et le redéploiement de la police en Corse. Edouard Lacroix, directeur général de la police nationale (DGPN), Jacques Franquet, directeur central de la police judiciaire (DCPJ), et Robert Broussard, directeur central de la police de l'air et des frontières (PAF), également chargé de la lutte contre l'immigration clandestine, ont notamment annoncé, jeudi 4 août, à Ajaccio, la création de deux sections d'intervention.

Ces unités, basées dans les deux départements, seraient composées d'une trentaine d'hommes chacune. Elles auront des missions de maintien de l'ordre et d'îlotage. L'Unité de police judiciaire administrative sera également renforcée, de même que les unités mobiles de la PAF, destinées à lutter contre l'immigration clandestine. Enfin, une brigade de recherche et d'investigations criminelle sera créée. Les modalités de ce redéploiement et le nombre exact des fonctionnaires affectés dans les différents services restent toutefois à établir.



...scrit en France

...portants paiements en liquide ...

...Noir s'était acheté un violon...

...le 225 000 francs réglé en espèce...

Renforcement de l'ordre...

Clairvaux au jour le jour

II. – *Une si lointaine libération*

A la centrale de Clairvaux, dans l'Aube, les détenus sont parmi les criminels les plus condamnés de France. « Célèbres » ou anonymes, ils attendent, sans autre distraction que la promenade, évitant la punition de la « cellule d'isolement », ou la recherchant quelquefois pour se protéger des autres détenus (*le Monde* du 5 août). Parfois, comme en 1971, où une infirmière et un gardien ont été assassinés par un détenu, ou en septembre 1992, lorsqu'un détenu qui avait tenté de s'évader et un surveillant ont été tués, le drame éclate.

VILLE-SOUS-LA-FERTÉ (Aube)

de notre envoyée spéciale

Depuis son arrivée à Clairvaux, il y a huit ans, Georges a passé des centaines d'heures à la fenêtre de sa cellule. Il peut décrire avec précision la moindre parcelle du paysage : la cour de sport et ses quatre terrains de tennis, le mur gris du bâtiment B, la silhouette massive du grand cloître et, au loin, derrière le mur d'enceinte et les deux miradors, les collines de la vallée de la Brozé. Les barreaux et les grillages l'empêchent de se pencher par la fenêtre, mais il a trouvé la parade : le soir, lorsque tout est calme, il glisse un petit miroir à travers les barreaux pour apercevoir plus aisément l'horizon. *« Ce qui est tuant, c'est qu'on voit toujours la même chose,* soupire-t-il. *Quand un oiseau passe, ça nous distrait. Ça fait de la vie. »*

Certains des détenus de Clairvaux sont là depuis dix, voire quinze ans. Une décennie à longer les coursives, à descendre en cour de promenade et à aller au parloir sans jamais franchir le premier mur d'enceinte. Au fil des ans, la prison est devenue leur véritable domicile : à force d'aller et venir dans les bâtiments, ils en connaissent aujourd'hui les moindres recoins. *« Quand il y a de nouveaux surveillants qui arrivent, c'est nous qui leur expliquons le boulot, parce qu'on était là avant eux,* explique Georges. *On connaît les heures des rondes de nuit, on se lève automatiquement quand c'est la promenade et on fait tous les trajets les yeux fermés. »*

Pour certains, le temps passé à Clairvaux se mesure en générations. Incarcéré il y a seize ans, Pierre est devenu grand-père derrière les barreaux. *« Quand je suis tombé, j'avais deux filles, une de huit ans et une de dix ans,* raconte-t-il. *Aujourd'hui, l'aînée a vingt-six ans et deux enfants. Mes filles, je les ai vues grandir au parloir, derrière un Hygiaphone. Quand je vois mes petits-enfants, je mesure le temps qui a passé depuis seize ans. Je n'ai jamais eu une seule permission, et, comme ma perpétuité n'a pas été commuée, je ne peux pas avoir de libération conditionnelle. Je sais que j'ai commis un meurtre et que j'ai une dette envers la société, mais là c'est trop lourd. J'avais vingt-neuf ans quand je suis tombé, j'en ai quarante-cinq aujourd'hui. Une vie foutue en l'air, c'est cher payé. »*

Contrairement à certaines centrales, Clairvaux n'autorise pas les détenus à laisser les portes de leurs cellules ouvertes. Tous les « mouvements » sont organisés : à 8 heures moins le quart, les surveillants vont chercher les détenus qui travaillent et à 9 heures ils ouvrent les portes de ceux qui souhaitent aller en promenade ou au sport. Après le déjeuner, qui a lieu en cellule, les « mouvements » ont impérativement lieu à 14 heures, 16 h 30 et 18 h 30. Les détenus sont ensuite enfermés jusqu'au lendemain matin. *« L'ouverture des portes est possible dans les « unités de vie » des centrales modernes, qui comprennent une dizaine de cellules isolées par des systèmes de sécurité,* explique la direction. *Ici, avec la structure en nef, ce ne sont pas dix mais cent détenus qui pourraient aller et venir. L'ouverture des portes serait dangereuse et elle favoriserait les trafics et le caïdat. »*

Malgré les fouilles, la cellule est l'un des derniers refuges de l'intimité. L'espace est réduit – 7,5 mètres carrés –, mais les détenus disposent chacun d'un lavabo, d'un WC, d'un lit, d'une table, d'une chaise et de l'indispensable télévision. Certains entassent leurs affaires dans le désordre, d'autres recouvrent soigneusement leurs posters de Johnny Hallyday d'un plastique protecteur. Au centre de détention, un petit cloître construit au XVII[e] siècle, certains détenus cirent longuement le parquet de leur cellule avant d'imposer des patins à tous leurs visiteurs. *« C'est petit, mais c'est le seul endroit où l'on est vraiment chez nous,* estime un détenu. *Comme on est seul, on peut mettre nos photos et écouter notre musique. C'est peu de chose, mais c'est vital. Ici, on est tellement déresponsabilisé qu'on a parfois l'impression de ne plus exister. »*

Conversations surveillées

Installée derrière le standard, Noëlle Tournemeule ouvre une à une les enveloppes entassées sur son bureau. *« Le contrôle du courrier, c'est tout un art »,* lance-t-elle en souriant. Tous les matins, elle lit l'ensemble du courrier adressé aux détenus, à l'exception des lettres d'avocat. Elle jette un œil sur une enveloppe, reconnaît une écriture, sort prestement le courrier. *« C'est la femme de X.,* note-t-elle. *Elle écrit très bien. Jamais une faute d'orthographe. Tiens, cette fois, elle envoie des photos de leur maison. »* Noëlle Tournemeule ne lit pas toujours tout en détail : elle se contente souvent de survoler le texte et de vérifier que l'enveloppe ne contient rien d'interdit : *« J'ai déjà trouvé des lames de rasoir, des cigarettes d'herbe ou de l'argent. Je suis bien entendu obligée de confisquer. Mais on leur laisse les photos, les cartes postales, les timbres et les fleurs séchées. Quand ils sont libérés, ils continuent parfois à correspondre avec leurs codétenus – alors je continue à avoir de leurs nouvelles. »*

Interrompue par le téléphone, Noëlle Tournemeule note un numéro sur un cahier et prévient immédiatement un surveillant du bâtiment A. *« C'est la femme du détenu X. qui appelle d'une cabine téléphonique,* explique-t-elle. *Tu peux dire à son mari de la rappeler ? Je te donne le numéro. »* Elle raccroche en souriant : *« Cette femme, je la connais, elle vient souvent au parloir. Elle est bien, plutôt calme. »* Tous les mois, les détenus peuvent appeler pendant une heure leur famille. Des cabines ont été installées dans les couloirs de détention, et les cartes téléphoniques peuvent être « cantinées » auprès de l'administration. L'intimité et la sécurité ne font cependant pas bon ménage : pour éviter les mauvaises surprises, les deux cabines de Clairvaux ont été placées sur écoute. La plupart des détenus peuvent téléphoner en paix, mais les conversations des « DPS » les plus dangereux sont parfois surveillées.

Un conseiller pour cent détenus

Partagés entre le calcul obsessionnel du temps qui les sépare de la sortie et la volonté d'oublier un décompte insensé qui se mesure en milliers de jours, les détenus sont souvent privés de repères. Au fil des ans, le temps perd peu à peu son sens : les détenus explosent de colère lorsque La Redoute envoie un colis avec deux jours de retard, mais évoquent avec calme une permission de sortir qui interviendra peut-être dans cinq, voire dix ans. *« C'est curieux,* note un détenu âgé de cinquante-six ans condamné à vingt ans de réclusion criminelle. *On a beau être là pour dix ans, quand on commande une carte téléphonique on ne supporte pas d'attendre un après-midi. C'est comme ça. On ne pense pas trop à la sortie parce que c'est un immense point d'interrogation, alors on concentre ce trop-plein d'attente sur le reste. »*

Pour ceux qui ont la perpétuité pour seul horizon, le temps suscite peu à peu un véritable vertige. La libération est si lointaine qu'elle a perdu son sens : les détenus en parlent de manière abstraite, comme si elle appartenait à une autre vie. *« Ici, le temps est élastique,* constate Gérard, qui est incarcéré depuis dix ans. *Tous les jours sont pareils, il n'y a pas de week-ends, pas de vacances, pas de travail, on voit à peine les saisons passer. Quelquefois, je ne sais même plus quel mois ou quelle année on est. C'est impossible de se projeter jusqu'à la libération. Jusqu'au dernier jour, c'est tellement loin que c'est irréel. On finit même par en avoir peur, tellement c'est l'inconnu. »*

Dans l'attente d'une sortie qui finit par leur paraître abstraite, le temps est souvent désespérément vide. A Clairvaux, le travail est rare : les ateliers de conditionnement occupent jusqu'à une quarantaine de détenus, et la fabrique de chaussures à peine une cinquantaine. Les travailleurs sont payés de 22 à 33 francs l'heure, mais l'administration prélève tous les mois 300 francs de frais d'entretien, et verse 10 % du salaire sur le pécule de libération et 10 % pour les victimes. Au total, pour vingt-cinq heures de travail hebdomadaire, les détenus touchent environ 1 500 francs par mois. *« En prison, il faut de l'argent,* explique un détenu. *Tous les mois, il y a la location de la télévision – 210 francs –, celle du frigo – 50 francs – et les activités : 40 francs pour la photo, 40 francs pour la peinture et 10 francs pour la maquette. Il faut aussi cantiner des cigarettes, quelques vêtements et de la nourriture pour améliorer l'ordinaire. Ça part vite. »*

Gênée par le manque de locaux, pénalisée par l'isolement de Clairvaux, retenue par les exigences de la sécurité, l'administration propose peu d'activités : un stage de maquettisme industriel, quelques heures de yoga, un atelier de peinture et un laboratoire de photographie. La plupart des détenus qui ne travaillent pas passent donc leur matinée à arpenter la cour de promenade. Certains se défoulent en courant autour du terrain, d'autres marchent côte à côte, les mains derrière le dos, avant de se retourner d'un même mouvement lorsqu'ils atteignent le fond de la cour. *« On voit toujours les mêmes têtes, mais c'est un des rares moments où on est tranquille,* raconte un détenu. *On marche un peu, mais on s'ennuie beaucoup. Et l'hiver il fait tellement froid qu'on préfère rester en cellule. »*

Le sport n'est guère plus attrayant : malgré les travaux – les grillages encadrant les tennis ont été changés, un nouveau terrain va être aménagé, et une laverie automatique en accès direct a été installée dans la cour –, les équipements restent modestes. *« Le sport soulage la détention, mais on le pratique dans des conditions très difficiles,* explique le moniteur. *La salle de musculation est bien équipée, mais l'espace de plein air est restreint. Sur les 6 700 mètres carrés de terrain, il faut tout caser : le matériel, les terrains et les détenus. Quand il fait beau, ils descendent à soixante, parfois soixante-dix. On se sent vite à l'étroit. »*

Mais, plus que l'inactivité, la prison impose le silence. Après l'arrivée en maison centrale, les méfaits commis par les détenus sont le plus souvent tus, comme si la privation de liberté suffisait à évacuer définitivement le crime. Les détenus en parlent peu – *« Ça ne regarde pas les autres »* –, et les surveillants préfèrent souvent ignorer les motifs de la condamnation. *« Avec les peines qu'ils ont, il ne faut pas se leurrer, ils ont fait des choses très graves,* note un surveillant. *Quand on sait, on a du mal à se conduire normalement. Alors on préfère souvent ne pas savoir. »* La plupart des intervenants adoptent la même attitude. *« Pour moi, les détenus sont des employés,* note Michel Disableu, le responsable de production de la fabrique de chaussures. *Quelquefois, ils essaient de me faire des confidences mais je préfère ne pas répondre. Je m'interdis d'aborder ce genre de sujet. »*

Les conseillers d'insertion et de probation (CIP) – les anciens éducateurs – ont une tout autre démarche, mais ils sont peu nombreux : pour les 230 détenus de la maison centrale, Clairvaux compte deux éducateurs. Les ratios définis par l'administration pénitentiaire sont respectés – un CIP pour 100 détenus –, mais le temps manque : en fin d'après-midi, lorsqu'il monte en détention, Yves Tixier peut rarement s'entretenir avec plus de cinq, voire six détenus. *« Lors du premier entretien, j'essaie toujours d'aborder les faits,* raconte-t-il. *C'est compliqué, mais il faut le faire pour que la peine ait un jour un sens. Le problème, c'est qu'il est extrêmement difficile de poursuivre le dialogue, car je travaille dans l'urgence. Au quotidien, par exemple, je distribue les cartes de téléphone, je facilite les inscriptions dans les stages, je recherche des adresses sur Minitel pour les détenus et je réponds aux familles. Il faut aussi que je prépare tous les mois les dossiers qui seront étudiés lors de la commission d'application des peines, ce qui laisse peu de temps pour un véritable suivi. »*

Les psychiatres ou les psychologues ne sont guère plus disponibles : pour les 230 détenus de la maison centrale, Clairvaux propose en tout et pour tout un psychiatre un après-midi par semaine. *« Il faudrait qu'ils puissent parler de leur histoire personnelle et de leur passage à l'acte, mais pour cela il faudrait du temps, car ce vécu est complètement refoulé,* explique le docteur Denis. *Comme je les vois très rapidement et que je ne peux pas assurer de suivi, il est très rare que j'aie une conversation authentique avec un détenu. Certains me demandent des psychothérapies, mais je suis obligé de refuser, car je n'ai pas le temps. Je dois me contenter de courir de l'un à l'autre et de distribuer des traitements. »* Pour calmer leurs angoisses, les détenus se tournent donc vers les médicaments : tous les soirs, lorsqu'elle passe en cellule, l'infirmière distribue plus de cinquante fioles de psychotropes.

« Vos suggestions seront les bienvenues »

Pour tenter de combler ce vide qui se prolonge parfois pendant dix, voire vingt ans, le directeur, Patrice Gacquière, tente de favoriser la participation des détenus. La présidence de l'association de soutien et de développement de l'action socioculturelle et sportive, qui était assurée par M. Gacquière, a ainsi été confiée au mois de mars à un visiteur de prison qui vient à Clairvaux depuis dix-neuf ans. *« Il faut qu'il y ait un lieu où les détenus puissent s'exprimer,* explique le directeur. *Je ne vois pas pourquoi ils ne pourraient pas dire ce qu'ils pensent des activités, puisqu'elles sont faites pour eux. Je compte demander à deux d'entre eux de participer à la gestion de l'association. Ils seront désignés par un collège de détenus participant aux activités, et ils auront voix consultative. »*

Dès sa nomination, le nouveau président de l'association, Michel Blum, a décidé de proposer aux détenus de participer plus activement à la gestion de celle-ci. *« Je pense vous rencontrer par petits groupes correspondant aux différentes activités dans les prochaines semaines,* note-t-il. *Avec le bureau et le conseil d'administration, nous allons revoir dans les meilleurs délais les différentes activités pour les renforcer et les rendre plus attractives. Toutes vos suggestions seront les bienvenues. Même si nous ne les retenons pas, elles nous permettront d'essayer de faire le tour du problème. »* Avec cette lettre, les détenus ont reçu pour la première fois un compte des dépenses et des recettes de l'association pour l'année 1993. *« Vous aurez ces informations tous les ans »,* promet M. Blum.

Dans le même esprit, la direction a institué au mois de mai 1993 des commissions d'observation. Composées du personnel de direction, des travailleurs sociaux, des surveillants, du chef de détention et du psychiatre, ces commissions, qui enrichissent le travail des surveillants, se réunissent tous les mois pour évoquer la situation individuelle des détenus. *« Nous parlons de leur comportement en détention, de leurs fréquentations, des visites qu'ils reçoivent ou des mauvaises nouvelles qu'ils ont pu apprendre par le courrier,* explique M[me] Gacquière, la responsable des commissions. *Pour nous, ce travail représente un gain de temps phénoménal et une véritable mine d'informations. Elles nous permettent d'améliorer la sécurité – nous savons s'il faut ou non une escorte pour une hospitalisation, par exemple –, mais également de mieux connaître les détenus. »*

Le directeur ne se fait pourtant guère d'illusions : malgré la participation, malgré l'observation, la gestion des longues peines est un véritable point d'interrogation. En l'absence de remède miracle, M[me] Gacquière place beaucoup d'espoirs dans la réforme de la santé : en vertu d'une loi de février, le service médical sera bientôt pris en charge par l'hôpital public de Troyes et la santé mentale par l'hôpital psychiatrique de Brienne-le-Château. *« Le suivi médical et psychiatrique des détenus sera très nettement amélioré, mais le problème des longues peines ne sera pas résolu pour autant,* estime M. Gacquière. *Comment peut-on parler d'un projet d'exécution de peine à un détenu âgé de vingt-huit ans qui a une période de sûreté de trente ans et qui sortira de prison à l'âge où l'on prend habituellement sa retraite ? Il faut bien sûr essayer d'entretenir une dynamique et leur donner des points de repère – les activités, le travail et les aménagements de peine sont là pour cela –, mais, avec le développement des longues peines et des périodes de sûreté, cela devient de plus en plus difficile. »*

ANNE CHEMIN

FIN

Cinquante-deux réclusions criminelles à perpétuité

Au 1[er] avril, la maison centrale de Clairvaux, qui dispose de 243 places, comptait 202 détenus. Tous étaient condamnés à des peines de plus de cinq ans : un peu moins d'un quart (44) avaient été condamnés à une peine de cinq à dix ans, plus de la moitié (106) à une peine de dix à vingt ans, et un peu plus d'un quart (52) à la réclusion criminelle à perpétuité. La plupart d'entre eux s'étaient vu reprocher des meurtres ou des vols à main armée : sur 202 détenus, près de 60 % avaient été condamnés pour meurtre, assassinat ou parricide et près du quart pour vol ou vol qualifié.

Le phénomène de l'allongement des peines s'observe clairement à Clairvaux : les personnes condamnées à la réclusion criminelle à perpétuité représentaient 15 % des détenus en 1990, 18 % en 1991, 21,8 % en 1992, 24 % en 1993 et 25,3 % en 1994. Les périodes de sûreté, qui empêchent le détenu de bénéficier de permissions de sortir et de libérations conditionnelles, se sont également développées au cours des deux dernières années : il y avait quinze périodes de sûreté de dix-huit ans et une de vingt ans en 1992 contre seize périodes de dix-huit ans, une de vingt ans et trois de trente ans en 1993.

La plupart des détenus ont entre trente et quarante ans. Sur les 202 détenus recensés au 1[er] avril 1994, près de la moitié avaient ainsi entre trente et quarante ans et près du tiers entre quarante et cinquante ans. Un seul avait moins de vingt-cinq ans et cinq plus de soixante ans.

Au cours de l'année 1993, la situation financière des détenus s'est légèrement améliorée : ils ont touché en moyenne 1 300 francs par mois contre 1 100 francs en 1992. Ces revenus sont issus du travail mais aussi des mandats envoyés par la famille et les proches : à ce titre, chaque détenu a reçu en moyenne 490 francs en 1993. Gérés par l'administration, ces revenus sont essentiellement utilisés à la consommation quotidienne : télévision, réfrigérateur, cantine de cigarettes ou de produits alimentaires.

A. C.

ABBAYE DE CLAIRVAUX : visites des bâtiments. – L'association Renaissance de l'abbaye de Clairvaux organise tous les samedis de mai à octobre, à 14 heures et à 15 h 30, une visite des bâtiments historiques de l'abbaye, y compris de locaux de l'espace carcéral. Une pièce d'identité est obligatoire et les photos sont interdites.

Baisse traditionnelle du nombre des prisonniers en août. – Selon la direction de l'administration pénitentiaire, on recensait, au 1[er] août, 55 448 détenus dans les 183 prisons françaises, contre 57 783 au 1[er] juillet – chiffre record depuis 1949. Cette baisse, traditionnelle à cette époque de l'année, s'explique à la fois par les grâces présidentielles du 14 juillet – dont l'application est échelonnée de fin juillet à octobre – et les vacances judiciaires. Sur ces 55 448 prisonniers, on dénombrait 21 444 prévenus et 34 004 condamnés contre, respectivement, 22 496 et 35 287 au 1[er] juillet.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

SOCIÉTÉ

SPORTS

Selon un rapport de la justice italienne

Ayrton Senna aurait été victime d'une rupture de la colonne de direction de sa voiture

Ayrton Senna serait mort à la suite d'une défaillance de la colonne de direction de sa formule 1. Telles sont les conclusions d'un rapport, révélé vendredi 5 août par *l'Équipe* et *InfoMatin*, que la justice italienne avait commandé à l'université de Bologne après le drame du Grand Prix d'Imola, le 1er mai. Une contre-expertise est en cours.

L'honneur d'un pilote, et surtout d'un circuit, seraient saufs. Ainsi semble l'indiquer un rapport commandé par Maurizio Passarini, le magistrat italien chargé de l'enquête sur la mort d'Ayrton Senna, le 1er mai, lors du Grand Prix de formule 1 de Saint-Marin à Imola (*le Monde* du 3 mai). Une rupture de la direction de sa Williams-Renault serait à l'origine de la sortie de piste mortelle du pilote brésilien. Celui-ci avait heurté le mur de protection alors qu'il abordait en tête la grande courbe de Tamburello à plus de 300 km/h. Touché à la tête par la projection d'un triangle de suspension, Ayrton Senna recevait les premiers secours à même la piste avant d'être transporté à l'hôpital principal de Bologne où il devait officiellement succomber à ses blessures quatre heures après le choc.

Les premières hypothèses retenues pointaient soit une erreur humaine, soit une rupture de suspension ou des pneux trop froids après les tours effectués au ralenti derrière la voiture de sécurité. Selon le rapport de la justice italienne, c'est donc, en définitive, la voiture qui serait en cause. Conclusion d'antant plus probable que, lorsque les sauveteurs enlevèrent le volant, une partie de cette colonne vint avec lui. Quinze jours plus tard, au Grand Prix de Monaco, Damon Hill, coéquipier d'Ayrton Senna, abandonna, victime d'une rupture de la colonne de direction après un accrochage.

Selon toute vraisemblance, l'axe de direction de la FW 16 Williams-Renault, qui est creux, afin de permettre le passage de commandes telles que celles de la boîte de vitesses semi-automatique, serait donc fragile. En tout cas, les techniciens de l'écurie en ont réduit le diamètre. Après son arrivée chez Williams-Renault, en octobre 1993, Ayrton Senna s'était plaint d'être mal installé dans le cockpit de sa nouvelle voiture. Le triple champion du monde, qui affectionnait de conduire avec un volant de diamètre plus important que ceux habituellement utilisés par les pilotes de formule 1, avait demandé des réaménagements afin de pouvoir manœuvrer ses mains plus facilement, ne pas être gêné par les ceintures et mieux voir le tableau de bord. L'un des ingénieurs de l'écurie, Adrian Neway, a indiqué que, pour donner satisfaction au champion, l'axe de direction ainsi que le volant avaient été abaissés.

Le mystère des images embarquées

Pendant les premiers Grands Prix de l'année, Senna n'en avait pas moins continué à se « battre » avec le confort de sa monoplace. Réputé minutieux, il travailla des heures pour arrondir les angles d'un cockpit trop exigu. Après un tête-à-queue au Grand Prix du Brésil, des observateurs murmurent qu'il aurait été victime d'une crampe. Le 17 avril, à Tanaka, au Japon, il s'inquiète encore du confort de sa monoplace et confie qu'il reste beaucoup de travail à accomplir, dans le cockpit notamment. A la veille de l'épreuve de Saint-Marin d'où il va partir en pole-position, il affirme : *« Il n'y a pas eu, pendant cette séance de qualification, un seul instant où je suis arrivé à sentir la voiture suffisamment « confortable » pour aller vite en toute sécurité. »* Celle-ci, avec son axe de direction plus mince, ne serait alors plus aux normes exigées par la Fédération internationale de l'automobile (FIA). L'affaire, qui n'est pas complètement tirée au clair, est d'importance, notamment pour la détermination des responsabilités par les assurances. Il faudra donc attendre la contre-expertise de l'institut militaire Pratica de Mare, à Pomezia, spécialisé dans les enquêtes sur les accidents d'avions. Reste encore à déchiffrer les données de la « boîte noire » de la monoplace qui a transité par l'usine Williams avant d'être remise aux enquêteurs. Reste enfin à percer le mystère des images saisies par des caméras embarquées en course sur dix-huit monoplaces. Le 4 mai, Max Mosley, président de la FIA, avait juré que la Fédération ne disposait pas des images transmises dans la voiture d'Ayrton Senna. Trois vues peuvent être relayées simultanément. A l'instant de l'accident, le film des évolutions du pilote brésilien n'était pas sélectionné et donc pas enregistré.

Des rumeurs affirment pourtant que des témoins ont accédé à ces images qui pourraient permettre de se faire une meilleure idée de l'accident, de savoir si le drame était inévitable. Si la contre-expertise confirme les résultats de la première enquête, il faudra, encore une fois, constater l'effrayante légèreté de la FIA qui a laissé démarrer Ayrton Senna sur une monoplace qui ne répondait plus aux normes de sécurité.

B. M.

SPORTS ÉQUESTRES : l'Allemagne championne du monde par équipe. – L'équipe d'Allemagne, composée de Ludger Beerbaum, Franke Sloothaak, Dirk Hafemeister et Soren von Rone, est devenue championne du monde de saut d'obstacles, jeudi 4 août, aux Jeux mondiaux, à La Haye. Les Français, champions du monde en titre – Eric Navet et Roger-Yves Bost étaient accompagnés cette fois de Michel Robert et de Philippe Rozier –, terminent deuxième. C'est la neuvième fois en neuf ans que les cavaliers français, à titre individuel ou par équipe, montent sur un podium olympique, mondial ou européen. La Suisse (Thomas Fuchs, Markus Fuchs, Stefan Lauber et Lesley Mc Naught-Mandli) est troisième. – *(AFP.)*

ÉDUCATION

Selon des statistiques publiées par le ministère

Les quinze années de scolarité d'un bachelier coûtent 427 000 francs

507, 7 milliards de francs, soit 7,2 % du PIB, 30 600 francs par élève, 8 800 francs par habitant : tel est, pour 1993, le montant de la dépense d'éducation en France, selon les statistiques que vient de publier le ministère de l'éducation nationale (1).

A mesure que l'on avance dans la scolarité, le coût moyen annuel par élève s'accroît. Dans l'enseignement préélémentaire et élémentaire, il est, respectivement, de 18 100 francs et 20 500 francs, la différence s'expliquant par la taille moyenne des classes, plus élevée dans les écoles maternelles. Au collège (34 700 francs), le coût moyen de la scolarité d'un élève, pour une année, est moins élevé qu'au lycée (43 800 francs). La raison ? Le corps enseignant des collèges est composé de professeurs astreints à plus d'heures d'enseignement pour une rémunération plus faible que ceux des lycées, en majorité certifiés ou agrégés. Au lycée, l'enseignement technologique est nettement plus coûteux que les filières générales (respectivement 49 900 francs et 41 200 francs), mais en raison cette fois d'un encadrement plus important et de dépenses de fonctionnement plus élevées.

Dans l'enseignement supérieur, la dépense annuelle moyenne pa étudiant est de 42 800 francs. Mais elle est nettement plus modeste à l'université (32 900 francs) qu'en IUT (53 000 francs), la palme revenant aux formations universitaires d'ingénieur (79 200 francs).

Ainsi, le « coût théorique » d'un bachelier ayant passé trois années à l'école maternelle et ayant décroché son bac après quinze années d'études (donc sans redoublement) est de 427 000 francs. Mais avec une année supplémentaire passée au lycée, la « note » grimpe à 470 800 francs. Une poursuite d'études en BTS entraîne une dépense totale de 527 600 francs et en IUT de 533 00 francs.

Ch. G.

(1) *Le Coût de l'éducation en 1993* Note d'information n° 94, 31 juillet 1994.

EN BREF

ENVIRONNEMENT : recrudescence de la pollution sur l'étang de Berre. – Des élus écologistes de la commune de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) ont demandé jeudi 4 août, dans une lettre au préfet, d'interdire la baignade dans l'étang de Berre. La découverte depuis une semaine d'une centaine de poissons et d'oiseaux morts sur certaines plages de l'étang pourrait révéler, selon eux, *« la présence d'une bactérie dangereuse pour l'homme »*. Elle se serait développée sous l'action de la chaleur, et serait également responsable de la couleur verdâtre de l'eau de l'étang. Une hypothèse que conteste le service d'environnement et d'hygiène de la DDASS des Bouches-du-Rhône, où l'on affirme que la dernière analyse hebdomadaire de l'eau, prélevée mercredi 3 août, ne montre aucune anomalie bactériologique notable.

CHILI : errance maritime pour déchets toxiques indésirables. – Le Chili a interdit, jeudi 4 août, l'accès de ses eaux territoriales à un navire croate transportant 97 tonnes de déchets toxiques. Arrivé en janvier dans le port colombien de Cartagène, le *Triglav* y était resté six mois sans recevoir l'autorisation de débarquer sa cargaison, qui comprendrait des substances radioactives et des déchets de chlore, de plomb et de zinc. Il s'était ensuite dirigé vers l'Equateur, puis le Pérou, qui lui ont aussi refusé l'entrée dans leurs eaux territoriales. – *(AFP.)*

NUCLÉAIRE : Superphénix a redémarré. – Le réacteur à neutrons rapides Superphénix de Creys-Malville (Isère) a redémarré jeudi 4 août à 12 h 19. Le programme de fonctionnement prévoit une montée en puissance progressive (*le Monde* du 4 août), accompagnée d'essais. Le couplage au réseau d'EDF est prévu au cours de la deuxième quinzaine de septembre, sous réserve de l'accord de l'autorité de sûreté. Le réacteur atteindra alors 30 % de sa puissance. La CGT a salué ce redémarrage comme *« un succès d'extrême importance »*.

COMMUNICATION

Les projets d'André Rousselet, « actionnaire de référence » du quotidien

« InfoMatin » prépare une relance rédactionnelle pour la rentrée

Malgré une situation économique fragile, « InfoMatin » prépare la rentrée, par un renforcement rédactionnel et la création d'une seconde édition pour la région parisienne. Cette relance marque la fin du round d'observation entre la rédaction et « l'actionnaire de référence » du journal, André Rousselet

André Rousselet est venu à *InfoMatin*, il a vu. Vaincra-t-il ? En février « M.le Président » – comme l'appellent ses collaborateurs – quitte son équipe de Canal Plus sous les applaudissements et quelques larmes, pour se retrouver, en mars, devant la rédaction d'un petit quotidien d'à peine trois mois qui ne l'accueille pas à bras ouverts. Il avait beau jurer qu'il garantirait l'indépendance du journal, une grande partie de la rédaction restait méfiante. André Rousselet n'a pas vraiment apprécié. *« Il s'est montré cassant, on s'est un peu braqué »*, explique un journaliste. Le malentendu a duré trois mois. Il était vu comme un patron à la réputation d'autocrate, un ami de quarante ans de François Mitterrand, un PDG qui voulait se venger d'un premier ministre qu'il avait accusé dans *le Monde* du 17 février dans une tribune devenue célèbre : « Edouard m'a tuer ».

« On allait dans le mur »

La rédaction, quant à elle, sortait d'un joli rêve. Après des scores euphoriques au mois de janvier (350 000 exemplaires les premiers jours, 150 000 les premières semaines), l'érosion des ventes a fait l'effet d'une douche froide. La diffusion est passée sous la barre des 100 000 exemplaires, la trésorerie est entrée dans le rouge. L'aventure du dernier-né des quotidiens auquel personne ou presque ne croyait, qui ne ressemblait à rien de ce qui se faisait dans le monde, risquait de toucher à sa fin.

Pour rebondir, il a fallu élargir le capital. C'est ainsi qu'André Rousselet est devenu *« l'actionnaire de référence »* (1). Un actionnaire auquel on communique tous les résultats, par lequel passent toutes les décisions, qui réunit une fois par semaine les quatre fondateurs (Alain Carlier, Patrick Dutheil, Philippe Robinet, Alain Schott), le rédacteur en chef, Marc Jézégabel, et son chargé de mission à *InfoMatin*, Bruno Patino.

Au printemps, *InfoMatin* est en phase d'observation. Les difficultés persistant, le journal perd de l'argent, la diffusion ne décolle pas du socle de 60 000 à 70 000 exemplaires. La rédaction est inquiète, au bord de la crise. En juin, la rumeur d'une « liste noire » circule. Quatre licenciements sont finalement annoncés au cours d'un comité d'entreprise qui a duré de 21 heures à 2 heures du matin. Le climat continue de se dégrader. *« On allait dans le mur »*, commente un responsable. Puis chacun a mis un peu d'eau dans son vin. Le personnel a adressé une motion apaisante à André Rousselet, qui est venu annoncer en comité d'entreprise l'annulation du plan de licenciement. *InfoMatin* terminait sa période de transition.

Pendant ce temps, André Rousselet s'initie à un monde qu'il ne connaît pas très bien. *« Tout ce que j'ai fait jusqu'à maintenant dans la presse écrite a été un « bide » total »*, reconnaissait-il, le 18 mars, sur Europe 1. L'hebdomadaire *Sport-Magazine* lancé en 1976 fut un échec. Les pénibles tractations pour convaincre Robert Hersant de vendre *France-Soir* _ déjà ! _ à Max Théret, en 1982, échouèrent également. Avec *InfoMatin* André Rousselet espère effacer cette mauvaise impression : *« C'est un acte de foi*, explique-t-il, *par rapport à un concept, à un format, à la quadrichromie, à la facilité de lecture, à un souci de s'attacher à des lecteurs non lecteurs. Je crois à ce concept. »*

Au départ, il a trouvé ce journal *« légèrement pasteurisé »* et a voulu *« lui redonner du muscle »*. Les titres de « une » sont devenus plus agressifs et il y a davantage d'éditoriaux. Des proches d'Alain Carignon trouvaient le journal anti-balladurien. *« On est un journal indépendant et critique, il se trouve qu'on critique davantage ceux qui prennent les décisions, et en ce moment c'est Edouard Balladur »*, réplique le rédacteur en chef Marc Jézégabel.

InfoMatin change. Mais sa situation reste fragile. Et André Rousselet entend bien jouer son rôle d'actionnaire-gestionnaire. La diffusion est loin d'atteindre son point d'équilibre situé à 120 000 exemplaires. Elle reste en-deçà de 70 000 exemplaires. Malgré l'échec des négociations avec le groupe Hersant portant sur la distribution, celle-ci s'est élargie et rationalisée en province, depuis le 11 juillet, grâce à une solution mise au point avec les NMPP. Un accord vient d'être signé avec le Monde-Imprimerie qui permet de renégocier les contrats initialement prévus pour de plus gros tirages (*le Monde* du 29 juillet).

Pour améliorer sa diffusion, *InfoMatin* se fixe deux étapes : la rentrée et l'élection présidentielle. Plusieurs projets sont à l'étude pour cet automne. Une deuxième édition sera mise en place pour la région parisienne. Parmi les autres hypothèses : une augmentation de la pagination, une parution le samedi, un magazine de fin de semaine, et le maintien de la formule actuelle, qui risque de l'emporter dans un premier temps. De nouvelles rubriques verront le jour, comme par exemple « Droit de suite », consacrée aux affaires qui ont fait l'actualité avant de tomber dans l'oubli.

Une demi-douzaine de journalistes devraient être embauchés, avec une priorité accordée au service politique. Car André Rousselet ne cache pas sa volonté d'utiliser la préparation de l'élection présidentielle comme tremplin pour *InfoMatin*. *« Le journal n'est ni de gauche, ni de droite, il se détermine sans a priori »*, explique-t-il, en constatant que les élections européennes ont vu le succès des deux listes à contre-courant, celle de Bernard Tapie et celle de Philippe de Villiers. Journal non institutionnel, *InfoMatin* doit en tenir compte, *« sans tomber dans le populisme ou le berlusconisme »*.

La relance rédactionnelle sera relayée par une importante campagne de promotion. Pour réussir, le « journal à 3francs » doit augmenter ses ventes de 40 %. Le pari est loin d'être gagné. Mais André Rousselet se souvient des débuts laborieux de Canal Plus. La référence à la chaîne cryptée, à laquelle personne ne croyait, lui vient souvent à l'esprit. A propos de ses relations avec le personnel, il explique : *« Je veux former à* InfoMatin *le même type d'équipe que j'ai formée à Canal Plus. »* Un séminaire de la rédaction aura lieu à la fin du mois d'août. Une fois les cicatrices refermées, *« l'actionnaire de référence »* deviendra-t-il à *InfoMatin* aussi.

ALAIN SALLES

(1) Outre André Rousselet et les quatre fondateurs, les actionnaires sont : le Monde-Imprimerie, le suédois Tidning AB Marieberg, la Cerpar, une filiale de la Macif, et Unimédia, une filiale du canadien Hollinger, le groupe de Conrad Black. La répartition des parts de chacun d'eux n'est pas totalement figée.

Philippe Tesson animera une émission littéraire sur France 3. – Philippe Tesson, ancien directeur du *Quotidien de Paris*, dont il a arrêté la parution, et Patricia Martin, animatrice sur France-Inter, seront les animateurs d'une nouvelle émission littéraire qui sera diffusée sur France 3, le samedi en seconde partie de soirée, à partir de septembre. Dans un entretien accordé au magazine *Livres Hebdo* du 8juillet, Jean-Pierre Elkabbach, président de France-Télévision, déclarait que *« l'un* [Philippe Tesson] *fera l'interview en sensibilité d'un auteur tandis que l'autre* [Patricia Martin] *animera un débat »*.

DANS LA PRESSE

Les sanctions de Belgrade contre les Serbes de Bosnie

Le Soir (Edouard Van Velthem) : « Il est bien sûr impossible de cerner l'exacte psychologie qui motive l'action de M. Karadzic. Mais vu de l'extérieur, sous la couche de vernis politique, l'homme précise chaque jour davantage un profil à double image. Moitié Néron des Balkans, contemplant l'embrasement de son pays en déclamant les poésies dont il est si fier. Et moitié mystique orthodoxe, féru de religiosité, méditant l'Evangile selon saint Matthieu : *« celui qui prend le glaive périra par le glaive »*...

Le Figaro (Georges Suffert) : « Sans doute Karadzic a-t-il le sentiment qu'il ne risque pas grand-chose, qu'il a déjà joué et gagné une semblable partie d'échecs lorsqu'en 1993 il refusa, malgré Belgrade, le plan Vance-Owen. [...] Au fond Karadzic croit que l'histoire se répète. Il pourrait bien cette fois se tromper. D'abord parce que les Russes jouent le jeu : Moscou appuie la Serbie de Belgrade, pas celle de Pale. Ensuite parce que Milosevic veut désormais sortir du bourbier économique dans lequel son pays s'enfonce. Il vient hier de rompre avec Karadzic ; pour une fois, ce n'est pas une gesticulation. Enfin et surtout parce que Washington est excédé des rodomontades de Karadzic. »

Libération (Marc Sémo) : « Milosevic ne veut pas précipiter la création d'une « grande Serbie » et s'oppose publiquement à l'immédiate unification des Etats serbes. Ce serait relancer le défi à la communauté internationale. Il ne tient pas non plus à devoir faire les comptes sur le plan électoral avec les extrémistes serbes de Bosnie et de Croatie, désormais alliés aux ultranationalistes. Le premier objectif de Slobodan Milosevic reste de garder le pouvoir. Sur le terrain, il a gardé l'essentiel de ses objectifs. Avec sa volte-face en faveur du plan de paix, il espère maintenant obtenir un allégement des sanctions. »

L'Alsace (François Bécet) : « Ce n'est pas la première fois que Milosevic pique une colère contre Karadzic et menace sans agir afin d'amadouer la communauté internationale. Les raisons de douter de la bonne foi de Belgrade sont légitimes. Pourtant, aujourd'hui, l'irritation de Milosevic ne serait pas feinte : le dictateur serbe refuserait que Karadzic ruine le redressement économique serbe. Car malgré l'embargo l'économie de Belgrade se redresse depuis le début de l'année et les Serbes vivent maintenant mieux que les Bulgares, les Roumains, voire les Russes. »

RTL (Pierre-Marie Christin) : « Est-ce que Milosevic, qui a assis son pouvoir, peut se permettre aujourd'hui de dire à sa population « J'ai décidé de faire la paix » ? Probablement. D'abord parce que la population le souhaite peut-être. Deuxièmement, parce qu'il a à sa disposition un énorme système de propagande et, déjà, tous les jours depuis quelque temps la télévision serbe de Belgrade explique que les dirigeants de la Serbie de Bosnie sont corrompus, qu'ils veulent faire la guerre uniquement pour des intérêts pécuniaires. Cela fait beaucoup de raisons de penser que Milosevic, oui, est peut-être sincère. Mais gardons aussi la prudence, parce que, dans cette région, la raison n'est pas forcément le meilleur moyen d'analyser les situations. »

tem

e Laos au fil

e franco-laqué



MUNICATION

« actionnaire de référence » du quo...

e une relance rédactionne... la rentrée

LA PRESSE

Les sanctions de Belgrade contre les Serbes de Bosnie

Le Monde

temps libre

VOYAGE

Le Laos au fil de l'eau

Voyager sur le Mékong, partager la vie du fleuve mythique, et aller à la rencontre d'un pays, le Laos, dont il constitue, du nord au sud, l'axe de circulation principal. Un pays qui a su préserver son rythme, sa lenteur philosophique, mais pour combien de temps encore quand les promoteurs commencent à prendre dans leurs filets les sites les plus beaux ? Une semaine en bateau.



PHILIPPE GONTIER

Baw pen nyang signifie à la fois « peu importe » et « pas de problème », et *baw mii*, « il n'y en a pas... pour l'instant ». Jamais le Laotien ne s'emporte. Il se contente avec un large sourire de ce qu'il a, et ces deux expressions le sauvent de toutes les situations. Expressions-clés sésame, bientôt bagage, de l'homme pressé qui, voyageant au Pays du Million d'éléphants, apprend à ses dépens qu'ici rien n'est important. Il y découvre une langueur gaie : celle qui, depuis plus de cent ans, le déroute, le hérisse ou le comble : *« Si la patience pouvait s'emmagasiner, (...), je conseillerais à mes successeurs d'en emporter de nombreuses caisses »*, écrit en 1877 Jules Harmand, médecin auxiliaire de la marine en mission scientifique sur le Mékong (1).

Mercredi, la berge du Mékong, ruban de boue rouge, est bondée. Une activité fébrile entoure la pirogue. Le troisième et dernier bateau-omnibus de la journée s'apprête au départ. Il dessert en aval les villages jalonnant les rives laotiennes jusqu'à l'archipel de Si-Phan-Done situé à 120 kilomètres plus au sud. But de notre périple, ces milliers d'îles et îlots qui précèdent les grandes chutes de Khone, barrière infranchissable surnommée ici le « Niagara de l'Asie ». Sept jours de voyage sur la « Mère des eaux » (*mae nam khong* en sanscrit, devenu Mékong) qui déboule du Toit du monde jusqu'en mer de Chine, roule ses eaux limoneuses sur quelque 4 000 kilomètres, traversant le Laos du nord au sud, dans toute sa longueur. Le fleuve mythique demeure l'artère la plus fréquentée du pays.

Axe vital et pour cause ! Il n'y a pas de train au Laos, contrairement aux pays voisins. La route numéro 13 (construite par les Français pour relier Luang-Prabang, Vientiane et Saïgon), sur laquelle circulent d'inconfortables camions carrossés en autocars, est en piteux état. Pour se déplacer, le Laotien prend donc volontiers la « pirogue-bus ».

Neuf heures, à Paksé, chef-lieu de la province de Champassak et grand centre marchand qui commande le dernier bief du Laos méridional : sur le rivage, le soleil brûle, et anéantit toute velléité. On rêve d'ombre et d'eau fraîche. Les retardataires accourent. Vélos, cages à poules, baluchons en bandoulière, ils s'élancent avec maestria sur la planche de bois, aussi longue qu'étroite et glissante.

Le chargement hétéroclite de la pirogue atteste qu'à Paksé on s'approvisionne en gros pour la semaine, voire pour le mois, au meilleur prix, sans aucun doute. Après avoir vendu les produits du cru : cochons noirs, poules et poulets, ou poisson séché disposé en clayettes, que l'on aura pris soin d'embarquer à l'aller sur les pirogues-bus remontant le fleuve selon un itinéraire identique. L'ultime passager, un petit homme malingre, polo vert pomme, accourt avec une caisse de bières Larue juchée sur la tête. Il dévale l'escalier en ferraille, raide comme une échelle, pour descendre au fleuve à une quinzaine de mètres en contrebas (à cette période de l'année le niveau du Mékong est au plus bas).

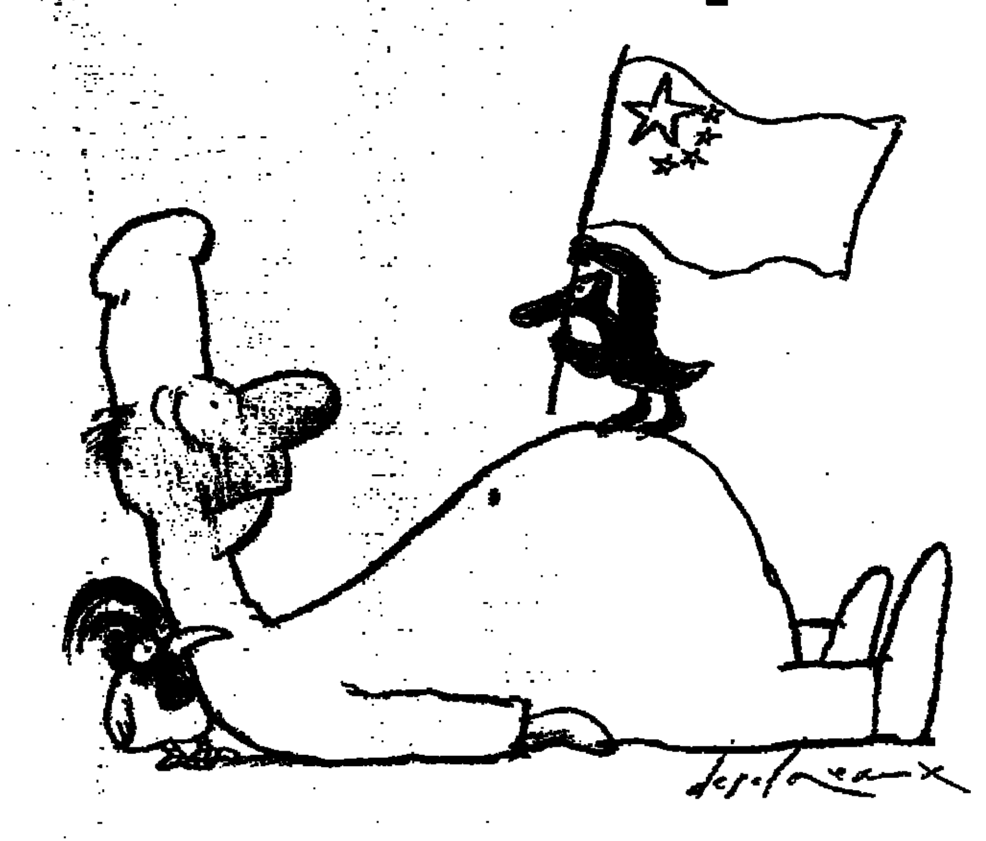
De notre envoyée spéciale
Florence Evin

(Lire la suite page 13.)

(1) Il fut chargé d'organiser la section indochinoise de l'Exposition universelle de 1878, consul à Bangkok en 1881, puis à Calcutta en 1885, avant d'être nommé ministre plénipotentiaire à Tokyo en 1894. Le récit de son périple, *l'Homme du Mékong*, est publié chez Phébus.

TABLE

Le franco-laqué



On donne pour acquis qu'il y a deux grandes gastronomies, la française et la chinoise. Il n'était donc pas anormal que Paris accueille les meilleurs des grands chefs qui auraient choisi de quitter leur pays pour venir nous proposer les mets savants, quelquefois barbares mais toujours rares, qu'ils savent préparer. Parmi ceux-ci, le canard dit « laqué » arrive en bonne place, même s'il est surprenant de savoir qu'on ne déguste que la peau.

(Lire page 14)

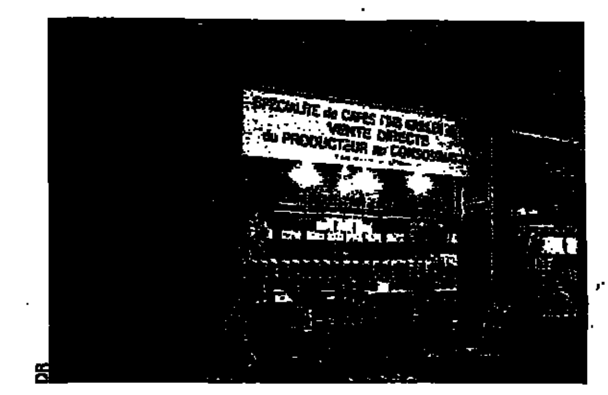
PATRIMOINE

Qui nous rendra – parlons pour notre chapelle – l'odeur du plomb ? Et, dans le cliquetis des linotypes, la sonorité des coups de brosse qui s'abattaient sur la page terminée afin d'en obtenir une morasse, première épreuve, encore humide, à l'encre fraîche, avant l'envoi à l'imprimerie ? Comment garder la mémoire des rituels, des savoir-faire, des traditions techniques ?

Des musées encore jeunes et pleins d'avenir : les écomusées

Qui n'a pas, à l'évocation de l'encre rouge des corrections portées à la plume sur les devoirs d'écolier, vu revenir en rafale la hauteur exacte de l'estrade, senti le grain du bois des tables et entendu le bruit de la craie traçant sur le tableau, dans un silence attentif, la « morale » du jour ? Mais comment se souvenir de tout ? Ne rien oublier des gestes accomplis par tel artisan, dans tel métier, des coutumes de telle région, des manières de vivre de telle époque ? Comment se raconter, de génération en génération ?

« En avant



DR

la mémoire ! »

A ces questions, à l'anxiété suscitée par l'évolution en accéléré que subissent les modes de vie, répond, depuis une vingtaine d'années, la notion d'écomusée. Une idée qui anime des établissements très divers, sous une figure tutélaire : celle de Georges-Henri Rivière, généreux visionnaire qui sera à l'origine de la création du Musée des arts et traditions populaires (inauguré en 1972) et militera toute sa vie, qui fut longue (il est mort en 1985), pour que la population puisse se forger un *« miroir »*, *« pour s'y reconnaître, rechercher l'explication du territoire auquel elle est attachée, jointe à celle des générations qui l'ont précédée »*...

L'« écomusée » serait à la fois le grenier collectif et le récit des anciens. On rangeait déjà les chefs-d'œuvre dans des musées et l'on signalait les monuments à l'admiration de tous. Eh bien, on ne négligerait plus le modeste et l'humble, la maison du vigneron et le carreau de la dentellière, l'atelier du charron et les outils du maréchal-ferrant, les machines obsolètes et la sueur des ouvriers, l'art de la modiste et le tour de main du menuisier... On allait retrouver les traces encore chaudes de ces pratiques, engranger des objets, les mettre en ordre, montrer des ensembles... Comment les choisir ? D'abord attendre, conseille Claude Lévi-Strauss (1). Pour s'assurer *« qu'une rupture de civilisation s'est produite et que la seule évidence sensible de ses formes révolues qui nous reste consiste tout entière dans des objets »*. Mais on attend de moins en moins : sitôt fermé le dernier puits, ce sont d'anciens mineurs qui, à Lewarde, conduisent les visiteurs vers les galeries ou la « salle des pendus » : gros succès, plusieurs centaines de milliers de personnes par an. En Alsace, à Ungersheim, il y a déjà soixante maisons rassemblées pour témoigner de l'art des bâtisseurs ruraux. Déjà, une cinquantaine d'établissements sont associés dans la Fédération des écomusées et des musées de société (2), qui a choisi pour slogan : *« En avant la mémoire ! »*

L'émulation est vive, l'ardeur des chercheurs inépuisable : à Dijon, au Musée de la vie bourguignonne, une rue « ancienne » de la ville vient d'être reconstruite. Sous nos yeux, et même sous notre nez, car non seulement les vitrines et les comptoirs sont authentiques, mais le « parfum » du passé a été retrouvé.

Michèle Champenois

(1) *Territoires de la mémoire*, sous la direction de Marc Augé. Ed. de l'Albaron, 1992.
(2) Anciennes salines, 39110 Salins-les-Bains.

(Lire page 16 l'article de Valérie Cadet.)

Rendez-vous

Ile-de-France

Août en visites

Pas de trêve estivale pour les visites-conférences de la Caisse des monuments historiques. Au contraire : quatre à six par jour, tous les jours, sur les thèmes les plus variés allant du patrimoine le plus classique (les hôtels du Marais, les fontaines de la rive gauche, la Bibliothèque nationale, la Sainte-Chapelle) aux ensembles les plus récents (l'UNESCO, le Front de Seine) ou les plus pittoresques (Montmartre ou le cimetière Montparnasse, le Père-Lachaise). Tarif : 35 F (25 F pour les moins de 25 ans) plus l'entrée dans les musées dans certains cas. Renseignements et inscriptions : 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris, tél. : 44-61-21-69. Exemples de visites proposées le samedi 6 août : palais Garnier (11 heures, RV dans le vestibule) ; Invalides (15 heures, RV dans la cour d'honneur) ; Panthéon (15 heures, RV à l'entrée) ; Institut de France (15 heures, RV 23, quai de Conti). Le dimanche 7 août, à 15 heures : « Le Marais aristocratique » (RV au centre de la place des Vosges) ; l'Arc de triomphe et son musée ; « Paris et les anciennes places royales » (RV centre de la place Vendôme) ; le château de Maisons, œuvre de François Mansart, à Maisons-Laffitte (Yvelines). Rendez-vous dans le vestibule du château, accès par RER, ligne A, direction Cergy.

Tous les musées

Un nouveau guide rassemblant les informations pratiques relatives à 158 musées et 18 sites majeurs de la région Ile-de-France est proposé par l'Office de tourisme : adresses, prix d'entrée, accès, horaires, jours de fermeture et de nocturne, modalités de réservations pour les groupes et les visites-conférences ainsi que les facilités de parking. Trois index (alphabétique, thématique, par arrondissement pour Paris ou par département pour l'Ile-de-France) facilitent la recherche. Les collections, et les prestations diverses (accès handicapés, garde d'enfants, etc.) de chaque musée sont signalées par des pictogrammes qui seront appréciés des utilisateurs étrangers. Vendu 10 F, ce guide est disponible à l'Office du tourisme et des congrès de Paris : 127, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris (tél. : (1) 49-52-53-54) ainsi que dans les bureaux d'accueil situés dans les gares parisiennes et à la tour Eiffel. Egalement disponible un guide présentant un large choix de restaurants à Paris (378 établissements) et en Ile-de-France (238 établissements), allant de la haute gastronomie à la « restauration rapide », en passant par la cuisine nouvelle ou traditionnelle. Une sélection adaptée à toutes les bourses (de moins de 100 F à plus de 300 F) avec deux index qui facilitent la recherche des établissements et des types de cuisine.

Clichés d'Orient

Derniers jours pour « L'Orient des photographes au XIXe siècle » à l'Institut du monde arabe (jusqu'au dimanche 7 août, de 10 heures à 18 heures, entrée : 25 F, tarif réduit : 20 F. 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris, tél. : 40-51-38-38). Organisé par le responsable de l'art contemporain de l'Institut, Brahim Alaoui, et le directeur du Centre national de la photographie, Robert Delpire, un rassemblement de 200 photographies originales provenant des pays du Maghreb, d'Egypte, de Turquie, du Liban, de Syrie et de Palestine, en majorité de la seconde moitié du XIXe siècle, à l'exception des documents de Lehnert et Landrock (notre illustration, Tunisie, 1909) qui sont un peu plus tardifs. L'architecture et les portraits constituent l'essentiel de ce patrimoine issu de plusieurs collections qui expriment à leur manière le regard porté par les Européens sur le monde arabe et l'Orient à l'orée de ce siècle.

LEHNERT ET LANDROCK

Des mots en or

La Journée annuelle du français des affaires, lancée il y a quelques années par une petite association *« pour promouvoir le français, langue de travail dans l'entreprise »*, est devenue depuis lors une manifestation internationale à laquelle participent un nombre grandissant de nationalités, y compris des pays n'appartenant pas à la francophonie proprement dite. Plusieurs organismes publics, dont le Haut Conseil de la francophonie et le ministère des finances, patronnent désormais cette manifestation au cours de laquelle sont distribuées, entre autres, aux entrepreneurs et aux étudiants se préparant à le devenir, des coupes dont le Mot d'or. Au cours de la Journée, sont également primés, dans le domaine des affaires, articles de journaux, enseignes, raisons sociales, manuels et dictionnaires. La septième édition de cette Journée francophone, unique en son genre, aura lieu jeudi 20 octobre au centre de conférences Pierre-Mendès-France au ministère de l'économie et du budget (Bercy). Il est indispensable de s'inscrire à l'avance pour les différents concours et prix. Se renseigner à l'Association pour le français des affaires, 278, rue de Sandillon, 45590-Saint-Cyr-en-Val, tél. : 38-76-24-05, télécopie : (1) 40-69-12-80.

Régions

Cocteau, la corrida et Béziers

Béziers n'a pas que sa cathédrale Saint-Nazaire sur un antique promontoire, son Jardin des poètes dessiné sous Napoléon III, ses allées Paul-Riquet avec leurs platanes. Elle a aussi, mi-août, sa Feria avec, bien sûr, des corridas – dont cette rareté en France, une course portugaise où le taureau n'est pas mis à mort – mais également des « cabarets équestres », un théâtre ambulant, des bals gratuits et des concerts sur le pavé, les chanteurs Pierre Vassiliu et Nilda Fernandez, un « son et lumière » place de la Madeleine, et plusieurs expositions dont « La corrida vue par Jean Cocteau », « Charles Labor, paysagiste » (fondateur du Musée des beaux-arts de Béziers), etc. A partir du 12 août. Renseignements au 67-36-73-73 ou 67-31-76-76. Pour les corridas : 67-76-13-45.

Berbères en Bretagne

« Collecter des images rares, oubliées ou étouffées ». Telle est la mission que s'est assignée le Festival de cinéma de Douarnenez. L'été passé, treize mille spectateurs étaient au rendez-vous avec *« les peuples de l'Inde »*. La dix-septième édition de cette manifestation pas seulement cinématographique mais culturelle au sens large du terme, du 21 au 28 août, sera consacrée aux *« peuples berbères des montagnes de Kabylie au toit de l'Atlas* via *les oasis sahariennes et les banlieues françaises »*. De *l'Atlantide* de Feyder (1921) à *Remparts d'argile* de Bertolucci en passant par *les Goumiers marocains* d'El Maanouni, une série de films anciens ou nouveaux, des rencontres (par exemple avec les berbérologues Gabriel Camps ou Marceau Gast, les cinéastes Ferid Boughedir et René Vautier), des débats sur la France coloniale, sur les problèmes actuels du monde berbère (Touaregs, expatriation, etc.), enfin des cours d'initiation à l'histoire ancienne, complexe et occultée des Berbères. Accueil, tél. : 98-92-13-35 ou 98-92-09-21.

Des greens pour Hannibal





D.R.

Qui ne se souvient de la quarantaine de pachydermes enrôlés dans l'armée d'Hannibal et des embarras et retards qu'ils causèrent au célèbre chef carthaginois lors du passage des Alpes ? Une épopée que le golfeur contemporain a la curieuse impression de revivre, au cœur de la Savoie, lorsque, confronté au relief accidenté du parcours de Méribel, tracé à flanc de montagne, il se voit contraint de hisser un attirail aussi encombrant... qu'un éléphant. Pour ne rien dire de la montée du trou n° 9 au trou n° 10, où la cordée ahanante prend, sous un soleil de plomb, des allures de convoi de forçats traînant leurs chariots comme des boulets. Preuve éclatante qu'en tout golfeur sommeille un masochiste dont les motivations échappent au commun des mortels. Un masochiste doublé d'un esthète qui, pour prix de ses souffrances, trouvera dans ce golf au sommet un décor à la hauteur de sa passion. De quoi justifier un séjour au Golf Club de Méribel (tél. : 79-00-52-67) qui, outre son spectaculaire parcours (18 trous, 5 319 mètres, Par 70) juché à 1 700 m d'altitude, sous la dent de Burgin, offre aux joueurs de tous âges, débutants ou confirmés, toute une gamme de stages (renseignements au 79-08-52-33) ainsi qu'un large choix d'hébergements de qualité dont l'Altiport Hôtel (tél. : 79-00-52-32) avec sa terrasse accueillante située à deux pas du practice et d'un club-house flambant neuf. Renseignements à l'Office de tourisme au 79-08-60-01 et au 79-00-50-00.

Châteaux de lumière

Pour la deuxième année consécutive, la Caisse nationale des monuments historiques et des sites propose une lecture contemporaine du château d'Angers (renseignements au 41-87-43-47) qui, du 5 août au 11 septembre, redevient, en nocturne, « œuvre de lumière », sous la baguette du Niçois Louis Clair dont le talent s'est déjà exprimé à la Grande Arche de la Défense et à la Galerie nationale du Jeu de paume. Avec un double objectif : d'une part mettre en valeur la vision nocturne des remparts de l'imposant édifice, d'autre part « sortir » la tapisserie de *l'Apocalypse* de son cadre habituel en projetant cette dernière sur le pignon de la chapelle. Tous les soirs de 21 h 45 à minuit (entrée 31 F pour les adultes, 7 F pour les moins de dix-huit ans). Egalement au crédit de Louis Clair, la mise en lumière du Trophée d'Auguste, à la Turbie, dont on fête cette année le deuxième millénaire. Autant d'initiatives qui s'inscrivent dans le cadre des actions de la Caisse pour mettre en valeur, par la lumière, les édifices dont elle assure la gestion. Citons notamment le parcours-spectacle proposé tous les soirs dans l'abbaye du Mont-Saint-Michel et la mise en lumière, par Alain Guillot, du château de Castelnau-Bretenoux, dans le Lot, véritable *« dentelure de pierre aux couleurs de sanguine »* (Pierre Loti). Tous les soirs de 21 heures à 1 heure du matin. Entrée 26 F, 7 F pour les moins de dix-huit ans. Pour ce prix, on accède également à l'exposition « Paul Nadar : l'œil lyrique » qui présente, jusqu'au 30 septembre, une centaine de photographies (tirées d'après les plaques de verre originales) d'artistes lyriques de la fin du XIXe siècle dans leurs costumes de scène.

Un toit pour l'été

Où reste-t-il de la place cet été ? Une question en forme de défi, un défi relevé, depuis le 15 juin, par Cap France (Fédération nationale des maisons, villages et gîtes familiaux de vacances) avec son service télématique 3615 code Cap France (2,19 F la minute) qui permet de consulter l'état des disponibilités des 116 Relais, villages de vacances, chalets et demeures bourgeoises membres d'un réseau où les séjours sont proposés en pension complète, demi-pension (sauf en été) voire en gîtes, à des prix variant de 150 à 370 F par jour, animation comprise et, dans certains cas, nurserie. Un service qui permet en outre de profiter des offres « coups de cœur » représentées par les promotions, les produits à thèmes, les réductions. On peut aussi recevoir gratuitement les brochures « Vacances 1994 », « 100 idées week-ends » et « Découverte, pays, terroir » en attendant, à la rentrée, de nouvelles rubriques dont une consacrée aux « classes de découverte ». Renseignements au (1) 48-78-84-25.

Trains de plaisance

Les vieux trains reprennent du service, pour le plaisir. Ainsi la ligne de chemin de fer à voie métrique ouverte en 1888 pour assurer vers Saint-Georges-de-Commiers (Isère), dans la vallée du Drac, le transport de l'anthracite extrait à La Mure, sur le plateau Matheysin, fut-elle, en 1903, la première au monde à être électrifiée en courant continu haute tension. Les 30 kilomètres de voie à « grand spectacle » comportant une impressionnante succession de surplombs et d'ouvrages d'art font aujourd'hui l'objet d'une exploitation touristique à l'aide de motrices et voitures de voyageurs mises en service entre 1915 et 1932 (Chemin de fer de La Mure, 38450 Saint-Georges-de-Commiers, tél. : 76-72-57-11). La vallée du Loir, le pays de Pierre Ronsard, est, elle aussi, parcourue, aux beaux jours, à bord d'un autorail propriété d'une association d'amateurs (Office de tourisme, 41100 Vendôme, tél. : 54-77-05-07).

Étranger

La Hollande sur deux roues

Chacun le sait. La bicyclette est à la Hollande ce que la baguette est à la France. Des symboles d'identification de deux arts de vivre bien distincts. Une façon conviviale de découvrir le royaume dont elle est la petite reine incontestée, est proposée aux visiteurs des Pays-Bas. Deux forfaits originaux : l'un comprend la location d'un vélo équipé et sept bons pour des nuits en auberge de jeunesse. L'autre, le même vélo, complété d'une tente deux places et d'une nuit dans le « 3 étoiles » d'Amsterdam où l'on prend possession du matériel. Deux formules (1 800 F l'une et l'autre) dans lesquelles vélo et tente restent, à l'issue du voyage, votre propriété. On peut aussi aller d'hôtel en hôtel, sans s'occuper des bagages qui suivent en voiture. Enfin, un forfait de 7 jours (avec des étapes de 65 à 75 km) permet une approche thématique de trois régions : le cœur de la Hollande (forêts de la Veluwe, provinces de Gueldre et d'Overijssel), les provinces du Nord (Frise et Drenthe) ou « rivières et forêts », du Rhin à la Meuse. Pour toutes ces formules, renseignements auprès de Future Line Travel (Prof. Tulpplein 4, 1018 GX Amsterdam, tél. : 31-20-622-2859) ou de l'Office néerlandais du tourisme (31, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : (1) 42-25-41-25).

Marathon de New-York : en vitesse

Du pont de Verrazano, qui relie Staten Island à Brooklyn, jusqu'à Central Park, au cœur de Manhattan, via le Queens et une incursion dans le Bronx : 42,195 km. Un vrai marathon. Le plus spectaculaire. Celui de New-York, qui, en novembre, fêtera son 25e anniversaire. Côté bougies, un public enthousiaste et des dizaines d'orchestres. Côté souffle, quelque 25 000 participants venus d'une centaine de pays. A chacun de choisir son camp. Sans tarder car les places sont chères. Le voyagiste Périples lointains (3, rue des Frères-Chapelle, 92170 Vanves, tél. : (1) 46-48-07-07) propose à cette occasion, en collaboration avec la compagnie Sabena, un séjour du 3 au 7 novembre (4 nuits) au départ de Paris ou Lille et, avec un supplément de 250 F, de Bordeaux, Lyon ou Marseille, via Bruxelles. Pour 7 410 F par personne en chambre double (7 060 F pour un accompagnant) et petits déjeuners, avec dossard garanti (500 F par personne), assistance d'une équipe médicale de Lille et possibilité de prolonger son séjour (510 F par personne la nuit en chambre double). Le voyagiste Pacific Holidays (en vente dans ses agences et les agences Via Voyages, renseignements au (1) 45-41-52-58) programme de son côté un déplacement de 4 jours/3 nuits à partir de 6 220 F par personne en chambre double avec le vol de Paris, les transferts et l'indispensable dossard. Pour tout renseignement sur la ville, on peut s'adresser à l'Office du tourisme des Etats-Unis (tél. : (1) 42-60-57-15 ou par courrier au 75382 Paris Cedex 08) ou consulter le minitel 3615 code USA.

Place aux jeunes !

Les examens finis, l'heure est venue, pour les jeunes, de partir à l'aventure. En profitant, pour peu qu'ils soient titulaires de la carte internationale FIYTO ou de la carte ISIC (pour les étudiants), des prix avantageux qui leur sont proposés. Notamment dans la brochure du voyagiste Council Travel rassemblant les tarifs aériens spéciaux destinés aux jeunes et aux étudiants. Des tarifs d'autant plus séduisants qu'ils concernent des vols très fréquents sur lignes régulières, des allers simples ou des allers-retours avec validités importantes et changements faciles de dates. Au départ de Paris et de nombreuses villes de province. Renseignements dans les agences de voyages, dans les agences Council de Paris, Aix, Lyon, Montpellier et Nice, au (1) 44-55-55-44 ou au numéro vert 05-148-148. A signaler aussi les vols gratuits offerts, jusqu'au 11 septembre (sauf du 13 au 31 août), aux enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte par la compagnie Air UK, qui dessert Londres/Stansted (à partir de Paris et de Nice) ainsi qu'une douzaine d'autres destinations au Royaume-Uni. Renseignements dans les agences de voyages et au (1) 49-27-98-01. Enfin, sur les flots cette fois, les Croisières Paquet offrent aux moins de 16 ans partageant la cabine de deux adultes (parents ou grands parents) la gratuité sur trois croisières estivales du *Mermoz* : en Méditerranée (du 20 au 31 août), au Spitzberg (25 juillet au 31 août) et dans les fjords norvégiens (du 13 au 20 août). Pour ces deux dernières, une participation aux frais d'acheminement aérien (1 500 F) est demandée. Renseignements dans les agences.

Auberges tous azimuts

« Les auberges, c'est tout un monde ! » Un slogan qui illustre la volonté de la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ) de mettre en valeur, outre la qualité de l'accueil et des équipements, la souplesse de ses activités et la diversité de ses programmes. Fidèles à leur vocation première (permettre à chacun, grâce à des prix accessibles à tous, de vivre les vacances de son choix dans une atmosphère conviviale et internationale), les auberges de jeunesse (6 000 dans le monde, 200 en France) se veulent, aujourd'hui, davantage que le plus grand réseau d'hébergement pour jeunes : une machine bien huilée (des points de vente dans toute la France, facilitant l'adhésion préalable – 70 F pour les moins de 26 ans, 100 F pour les plus âgés et 100 F pour une famille – et la réservation) proposant, à des prix attractifs, plus de 80 séjours et stages, des activités sportives (canoé, raft, VTT, surf, voile, kayak de mer, char à voile, ski d'été, parapente, plongée, équitation, tennis, golf) et culturelles (photo, théâtre, musique), à la campagne, à la mer et à la montagne, mais aussi, volet souvent méconnu, des circuits et des expéditions, en France et sur tous les continents. Des croisières en péniche sur la Loire à l'exploration des côtes bretonnes, des randonnées alpestres au « canyoning dans les Pyrénées espagnoles, du « surf safari » au Portugal et au Maroc aux circuits au Kenya (9 000 F, 2 semaines en demi-pension), en Thaïlande et en Birmanie, au Vietnam, en Chine (12 800 F, 23 jours) ou en Australie (17 000 F, 4 semaines), en passant par la route 66 qui traverse les Etats-Unis (3 semaines, 11 300 F avec petits déjeuners) ou une expédition d'un mois (13 000 F) en Amérique latine. Pour de vrais découvertes, en petits groupes et en empruntant les transports locaux, loin des sentiers battus et des « pièges à touristes ». Brochures et renseignements au 10, rue Notre-Dame de Lorette, 75009 Paris, tél. : (1) 42-85-55-30, au 27, rue Pajol, 75018 Paris, tél. : (1) 44-89-87-27 ou par minitel 3615 code FUAJ.

VENTES

Retour d'Egypte

La mode de l'Egypte ancienne sévit depuis bientôt deux siècles et ne se dément pas. Après l'exposition « Egyptomania » proposée récemment aux Parisiens par le Musée du Louvre (actuellement au Musée des beaux-arts, à Ottawa), Gérard Guerre, antiquaire en Avignon, reprend cet éternel flambeau avec une autre exposition sur le même thème, « Retour d'Egypte ». A cette différence près que le public peut ici acquérir gravures, bibelots, objets d'art et meubles inspirés par cette grande civilisation, découverte en France à la suite de l'expédition de Bonaparte, en 1798-1799.

La fameuse *Description de l'Egypte* effectuée sous les ordres de Vivant Denon par des équipes de scientifiques, architectes, dessinateurs et graveurs demeure l'ouvrage de référence de ce courant décoratif. Editée entre 1809 et 1818, elle comprend plus de vingt volumes dont dix de planches gravées, certaines aquarellées, et se négocie à partir de 500 000 F pour des séries complètes.

Les meubles et objets d'art Retour d'Egypte se distinguent par des montants en forme de sphynx. En bois doré ou en acajou sculpté, ces meubles peu courants correspondent à une période courte, située entre 1799 et 1804 environ, date à laquelle le style Empire prend le relais.

On apprécie le Retour d'Egypte selon la qualité des sculptures, en bronze ou en bois, l'équilibre du meuble, la beauté de l'acajou. D'après ces critères, les prix des commodes varient de 50 000 F à 100 000 F, les secrétaires de 25 000 F à 150 000 F pour un exemplaire portant l'estampille alors à la mode de « Jacob Frères, rue Meslée ». Il s'agit de celle des deux fils de Georges Jacob (1739-1814), déjà actif sous Louis XV, qui poursuit son œuvre en collaboration avec ses enfants. Menuisier et ébéniste, il est considéré par de nombreux spécialistes comme le plus grand inventeur des sièges français.

Les consoles se vendent entre 25 000 F et 60 000 F. Il faut compter environ 20 000 F pour un lit bateau en placage d'acajou ; à 200 000 F on peut acquérir à Avignon un lit d'officier à baldaquin en fer forgé et acier souligné de dorures, qui aurait pu faire partie de l'expédition d'Egypte. Du côté des sièges, on trouvera par exemple un fauteuil de bureau à partir de 12 000 F, une paire de fauteuils entre 35 000 F et 50 000 F, même prix pour des tabourets en X, assez rares. Les armoires et bibliothèques, imposantes, la plupart en acajou, valent entre 50 000 F et 150 000 F, et les bureaux plats, très appréciés, se négocient à partir de 150 000 F.

Catherine Bedel

▶ « Retour d'Egypte » jusqu'au 30 septembre. 1, Plan de Lunel, 84000 Avignon. Tél. : 90-86-42-67.

Quelques foires et salons : Saint-Vallier-de-Thiey (06), Noirmoutier (85) : du 5 au 7 août ; Châteauneuf-du-Pape (84), Chabris (36), Lesparre (33), Chenoise (77) : les 6 et 7 août ; Saint-Meloir-des-Ondes (35) : du 6 au 8 août ; Beaulieu-sur-Mer (06), Fayence (83) : jusqu'au 15 août.

Le Laos au fil de l'eau

Suite de la page 11

Se soucie-t-il de son retard ? Pas le moins du monde. D'ailleurs, personne ne bronche. *« En vérité,* assurait en 1930 l'écrivain Jean Ajalbert, *le temps ne compte plus au Laos comme ailleurs. Là-bas, le temps est tout d'une pièce, comme l'étoffe sans couture dont les femmes entourent leurs reins, comme l'écharpe libre en travers de leur poitrine. Il se confond avec l'espace... Ce n'est plus que du soleil, de grandes et de petites lunes. L'existence coule, éparse, comme un fleuve, sans rives...* (2) »

Sur le toit de la pirogue, deux bonzes en voile safran, une dizaine d'hommes, des paniers en bambou et des vélos renversés se suivent en file indienne. En dessous, occupant toute la coque laissée à nu – une vingtaine de mètres de long sur 5 de large, sans banc, ni siège –, femmes, enfants et vieillards se sont égaillés parmi les colis. Ici des sacs de ciment, là des nattes roulées, un lot de barreaux en bois tourné, des ballots en vrac, tout ce qui peut servir de siège ou de dossier est utilisé. On se pousse pour faire une place au nouveau venu.


PHILIPPE GONTIER

Le Mékong, un labyrinthe parcouru de violents courants.

Alors, la vie du bord s'organise. A l'avant, on joue aux cartes en fumant des 505, les mises sont de 100 kips (70 centimes). Assise sur le plat-bord, une bonzesse en blanc, le crâne rasé, mâchonne consciencieusement une chique qui lui rougit la bouche. Tandis qu'à l'arrière un bébé dort sur une serviette-éponge indifférent au capharnaüm.

Trois copines marchandent avec le contrôleur le prix du plein tarif : 700 kips (5 francs) par passager et 300 kips pour les colis. South Thong, la plus audacieuse des trois. Elle a appris le français à l'école il y a vingt ans et s'amuse à prononcer avec un accent parfait les rares mots dont elle se souvient : « morale », « géographie ». Marchande ambulante, elle porte le *sin*, la jupe fourreau maintenue à la taille par une ceinture métallique, et circule de village en village où elle détaille toutes sortes d'ustensiles en plastique qui sont la nouvelle marotte de la ménagère laotienne. *« Avec 30 kilos portés chaque jour à la palanche,* dit-elle, *je gagne en moyenne 15 000 kips par mois »,* soit quelque 110 francs, un salaire courant au Laos. Avec ce pécule, elle entretient son vieux mari et deux garçons : *« L'aîné est novice à la pagode. »* La fierté fait briller ses yeux de chat, lorsqu'elle parle de ce fils érudit capable de réciter en pali la vie de Bouddha.

Jeudi à Champassak, ville-fantôme. Une pirogue et trois chemises immaculées filent sur le fleuve : les écoliers rentrent du collège. Rive droite : une plage de sable, et sur la berge, surplombant le fleuve des maisons de bois sur pilotis à moitié enfouies sous les aréquiers, tamariniers, kapokiers et cocotiers. La capitale de l'ancien royaume de Bassak ressemble comme une sœur aux villages laotiens qui regardent le Mékong. Mais elle possède en toile de fond le Phou-Kao, un sommet bien rond baptisé « le Téton » par Francis Garnier, l'intrépide lieutenant de vaisseau qui conduisit de 1866 à 1868, sous les ordres du capitaine Doudart de Lagrée, la première mission française d'exploration du Mékong. Les Laotiens l'appellent Linga Parvata, le symbole de Shiva, l'une des trois grandes divinités hindoues représentées en pied sur la paroi rocheuse de l'impressionnant Vat Phou, littéralement « temple de la montagne », situé à une dizaine de kilomètres au Sud de Champassak.

A l'approche de la pirogue, un essaim féminin se précipite dans l'eau. Avançant jusqu'aux aisselles avec le plus grand naturel, comme s'il s'agissait, sur le quai d'une gare, d'investir les wagons du train, les adolescentes, yeux peints, cheveux laqués et lèvres carmin, proposent en riant toutes sortes de victuailles.

La grand-rue en latérite rouge donne à Champassak un air western. Les façades 1930 des commerces chinois sont les seuls vestiges de la présence française avec le palais colonial de l'ex-prince Chao Boun Oum et la petite église aux couleurs de Marie qui fêtera son centenaire en 1995. De l'ancien Champassak ne subsistent qu'une quinzaine de hameaux. Distribués le long du Mékong de part et d'autre d'une unique rue. Les vastes maisons en bois sombre ont des allures de chalets suisses. Un décor qui tranche avec l'air étouffant que l'on respire. Il règne ici une torpeur de ville-fantôme à peine troublée par les cris joyeux des enfants à l'heure douce, celle du soleil couchant, lorsque le feu s'apaise. C'est l'heure où le coiffeur ambulant part sur son vélo à la chasse aux grenouilles.

Samedi matin, départ pour Khong. Le Mékong est une mer d'huile argentée sous un ciel plombé. L'œil rivé sur le fleuve, les passagers se tiennent patiemment groupés sous un kapokier. Accroupies à l'ombre de l'escalier en béton, les vendeuses de brochettes papotent en se délectant d'une papaye verte qu'elles ont soigneusement pilée avec du piment rouge. Une boulette de riz gluant roulé dans les doigts, une pincée de salade, l'en-cas semble délicieux.

Au Laos, la journée commence à 5 heures du matin. Le soleil n'est pas levé quand on s'achemine vers le marché? c'est-à-dire bien avant la quête des bonzes annoncée par la cloche de la pagode. Lorsque l'astre pointe sa boule rouge, les moines, tête baissée, quittent le monastère en file indienne afin de recevoir l'obole quotidienne : du riz gluant, que les fidèles groupés sur la voie publique, les hommes debout, les femmes prosternées à genoux déposent par poignées dans les bols de laque.

Deux heures plus tard, les candidats au voyage embarquent dans une pirogue bondée. Une centaine de passagers, et les colis empilés masquent l'avant du bateau.

Une brise rafraîchissante a levé un clapot qui chahute l'embarcation et tout ce fourbi. Les arrêts se multiplient. La pirogue avance en zig-zag et se déleste en progressant. Désormais, le rivage s'incline en terrasses verdoyantes : tabac, concombres, patates douces, oignons, tomates, haricots poussent enchevêtrés au ras de l'eau dans de petits jardins carrés.

A 6 h 30, la nuit tombe d'un coup. Impossible d'aller plus loin. On débarque au pied d'un village sur la rive droite. L'île de Khong est à une trentaine de kilomètres plus au sud. Une seule solution pour atteindre l'objectif fixé, traverser le fleuve avec un pêcheur et s'enquérir d'un véhicule sur la rive gauche, le long de la route numéro 13. Le chauffeur d'un camion-benne de l'Etat accepte de faire le taxi.

Dimanche de fête dans l'archipel de Si-Phan-Done. Un chapeau pointu, deux paniers, un balancier, un attroupement : la marchande de douceurs distribue du *khao lot long*, une boisson verte servie glacée, mélange de pâte de riz, de sucre de palme et de lait de coco. A Ban-Houa-Beng, sous les kapokiers géants, on s'active lentement. Dans la cour de la pagode, un bonze attaque à la scie égoïne un tronc brut : *« il faut des planches,* explique-t-il, *pour le toit de la future école de pali. »* A ses côtés, un éléphant blanc, en tissu, est monté sur des roulettes comme les chevaux de bois des enfants, prêt à recevoir les billets de 100 kips donnés en offrande pour la fête de consécration d'une nouvelle pagode.

Ban-Phone, le village voisin, réunit le soir même la communauté bouddhiste du district, c'est-à-dire la plupart des 725 bonzes et novices des 98 pagodes de l'archipel. *« C'est très rare d'avoir une cérémonie aussi importante, nous n'avons pas consacré de nouveau sanctuaire depuis vingt ans »,* confie le vénérable Khandy, responsable de l'un des trois monastères de l'île de Khong. Les guirlandes clignotantes, les flonflons, les buvettes, le kiosque pour l'horoscope chinois, donnent à l'événement un air de fête foraine. Trois jeunes novices prononcent leurs vœux, devant une montagne d'offrandes colorées. Et le trésor du sanctuaire – des aiguilles d'or et d'argent, des piastres de l'ex-Indochine, des Bouddhas en bronze doré, une théière argentée, apportés par les fidèles, est enfoui et scellé sous le nouvel édifice.

Lundi à Khong, l'île savante. Ni électricité, ni téléphone, ni voiture, et un terrain d'aviation livré aux herbes folles : on circule à pied, à bicyclette ou à mobylette sur les chemins de terre de l'île principale de l'archipel de Si-Phan-Done ; 20 kilomètres sur 8 de verdure tournent autour d'un unique sommet qui culmine à 239 mètres. Ses trois grands monastères (l'un d'eux recèle des panneaux de bois sculpté de toute beauté), de paisibles villages, un marché quotidien très actif, constituent aujourd'hui toute la richesse de l'île de Khong et y composent une irremplaçable douceur de vivre.

Sa réputation d'île savante l'a rendue célèbre dans tout le pays. *« Comme sous l'ancien régime,* affirme Sannya Abhay, fils de l'une des grandes familles de l'île, *de nombreux dignitaires et intellectuels sont originaires de Khong, notre premier ministre et le vice-ministre des affaires étrangères pour ne citer qu'eux »,* ajoute le directeur général, chargé du tourisme au gouvernement.

Mardi, plaidoyer pour un archipel menacé. Il n'y a plus de cargo chargé d'étain ou de bois pour perturber le calme de l'archipel. Au bord du fleuve, les poteaux de l'ancienne ligne téléphonique Saïgon-Phnom-Penh-Khong sont recouverts de liseron. M. Nhou, autrefois chargé de capter les messages d'arrivée et de départ des deux bateaux hebdomadaires qui assuraient la ligne Paksé-Khone, ravaude ses filets en *langouti*, une courte pièce de tissu à carreaux noirs et blancs nouée sur les hanches : *« J'avais vingt-cinq ans,* dit-il en français, *lorsqu'en 1976, toute transmission radio a cessé. »*.

A 10 heures du matin, le ciel et le fleuve s'unissent d'un même blanc éblouissant. Seul au milieu des remous, torse calciné, cheveux en brosse, un pêcheur s'est assis en tailleur sur un rocher immergé. On dirait qu'il flotte à la surface de l'eau. Imperturbable, deux lignes en bambou dans les mains, il surveille la tension des fils. Durant la saison sèche, les basses eaux découvrent des milliers de rochers, d'îles et d'îlots, égrenés sur une cinquantaine de kilomètres, dans cette partie la plus large du Mékong (jusqu'à 14 kilomètres), formant l'archipel de Si-Phan-Don, textuellement « des Quatre Mille Iles ».

D'innombrables bouquets de verdure ainsi posés sur l'eau dessinent un labyrinthe parcouru de violents courants à travers lequel seuls les pêcheurs et les piroguiers savent s'orienter. Cette concentration de roches et de courants annoncent les grandes chutes qui barrent le fleuve en aval. Il n'y a plus de caïman, ni de loutres, mais les dauphins d'eau douce ont adopté ces violents remous et, faute de pouvoir les franchir, ils s'y multiplient. Un patrimoine naturel unique que l'UNESCO serait bien inspirée d'inscrire sur la liste du palmarès mondial.

Tout cela est menacé. Un contrat de location de 500 hectares a été signé, pour une durée de soixante ans renouvelable, par une grande chaîne hôtelière thaïlandaise au gouvernement laotien. *« Il s'agit d'un très grand projet de complexe touristique sur les chutes, avec terrain d'aviation, parcours de golf, et grands hôtels »,* confie un fonctionnaire. Sur place, on parle d'un zoo qui serait installé sur une des îles, et du déplacement de plusieurs milliers de personnes : en bordure de la route numéro 13, près de Thakko, le nouveau village destiné à les accueillir est en construction.

Pourtant, il n'est jamais trop tard pour renoncer à massacrer l'un des plus beaux sites de la planète où l'on sait encore vivre heureux.

De notre envoyée spéciale
Florence Evin

(2) Extraits de Raffin Su-Su, cette nouvelle fut publiée par Gallimard.

FOUILLES À CHAMPASSAK

L'autre Angkor

Dévalant en à-pic le flanc d'une paroi rocheuse, Vat Phou, le grand temple khmer, tourne le dos à l'Ouest en feu. C'est l'heure du bain des buffles et des enfants qui s'éclaboussent à grands cris dans les deux *barays*, les réservoirs d'eau précédant la longue allée jalonnée de bornes en forme de boutons de lotus.

La cour carrée, couverte d'herbe, n'est qu'un paillasson desséché. Il n'y a pas de visiteurs. Pas plus ici qu'à Champassak ou à l'île de Khong, malgré l'importance du site. Deux buffles solitaires errent entre les deux pavillons aux balustres de grès qui annoncent l'entrée du sanctuaire. Leurs barreaux tournés rappellent ceux d'Angkor Vat. Le temple actuel (vraisemblablement construit sur un site plus ancien) est contemporain d'Angkor. Commencé au XI[e] siècle, il fut terminé au XIII[e] à la fin du règne de Jayavarman VII, le grand roi khmer.

Une odeur de santal se mêle au parfum des frangipaniers. Les arbres odorants, agrippés comme des sangsues à la pierre, encadrent avec panache le grand escalier. Pour accéder à la terrasse supérieure et au sanctuaire, il faut grimper à l'assaut de sept paliers successifs, et presque escalader une centaine de marches étroites qui brûlent la plante des pieds. De chaque côté, des pans entiers de murs se sont effondrés. L'impression d'abandon est presque oppressante. A mesure que l'on monte, le panorama impose le silence. D'un seul regard, on embrasse la plaine et les rizières jusqu'au Mékong. « *Quant à la vue qu'on découvre de là-haut (...) je défie qui que ce soit, fût-ce (...) Chateaubriand d'en donner une idée,* dira Flaubert. *On tait sa gueule ; voilà tout* !(1) »

Les frontons miniatures, associant de charmants petits personnages aux divinités hindoues, et les sensuelles *apsaras* aux seins ronds sculptées sur les murs extérieurs du sanctuaire principal égayent l'endroit. Un grand Bouddha trône sur une estrade de pierre. Les bouddhistes, comme à Angkor, ont investi le temple dédié à Shiva. A l'ombre de gros manguiers, une récente pagode badigeonnée de couleurs clinquantes se dresse face aux cellules des bonzes. Tout cela est abandonné et ne s'anime qu'une fois l'an, lorsqu'en février, le jour de la pleine lune, les pèlerins par milliers viennent ici célébrer Bouddha.

Il faut l'énergie d'une Française pour faire revivre le site. Marielle Santoni, archéologue, est détachée du CNRS pour le Musée Guimet à Champassak où elle dirige un chantier de fouilles. Avec une équipe de spécialistes franco-laotiens, elle tente de percer les mystères de Vat Phou et d'une ville beaucoup plus ancienne, fondée au V[e] siècle par le roi Devanika (peut-être du Champa), et qui serait devenue au VI[e] siècle la capitale du royaume khmer. Elle aurait précédé Sambor Prei Kuk au Cambodge, et Angkor qui n'est qu'à 250 kilomètres à vol d'oiseau, ou *« sept jours de charrette au XVII[e] siècle »*, comme en témoigne dans son journal de voyage le Hollandais Geritt Van Wuysthoff, en septembre 1641 (2).

Les levées de terre d'une double enceinte, des buttes dissimulant les vestiges des sanctuaires de briques préangkoriens s'étalent sur 4 kilomètres carrés, dans l'axe de Vat Phou, le long du Mékong. Etudié en 1914 par Henri Parmentier, membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient (3), Vat Phou n'avait jamais été fouillé. Sa restauration, dont il est à souhaiter qu'elle conserve le décor romantique de ses frangipaniers, devient une affaire urgente.

Fl. E.

(1) *Correspondance*, tome 1, Pléiade, Gallimard.

(2) Publié par le Centre de documentation et d'information sur le Laos, dans le cadre du bicentenaire de l'Institut national des langues et civilisations orientales.

(3) *Le Temple de Vat Phou*, BEFEO, tome XIV.

CARNET DE ROUTE

Formalités

Les déplacements à l'intérieur du pays sont désormais facilités par la suppression, il y a quelques mois, des laissez-passer. Le visa touristique, obligatoire, limité à 14 jours, est long à obtenir, minimum 2 semaines. Celui-ci n'est pas délivré directement par l'ambassade mais s'obtient auprès d'une agence de voyages agréée auprès d'elle (liste par téléphone au 45-53-02-98, ou 74, av. Raymond-Poincaré, 75016 Paris).

Avions et hôtels

Pas de vol international direct. De Paris à Vientiane, transit à Bangkok (à partir de 5 500 F, 4 fois par semaine sur la Thaï). Vols entre Vientiane et Paksé (110 dollars par trajet). Ces tarifs sont pratiqués par la Maison de l'Indochine (36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris, tél. : 40-28-43-60), qui se charge de l'obtention des visas et des réservations d'hôtels (à Vientiane : à partir de 260 F par jour et par personne en chambre double ; à Champassak et à Khong : environ 150 F la chambre). Egalement location de voiture avec chauffeur, de pirogue avec batelier et de guide-interprète. Un forfait individuel de 7 jours, incluant toutes les prestations, avec étapes à Luang-Prabang (par avion), Paksé, Champassak et Khong (aller par le fleuve, retour en voiture), est également suggéré (de Vientiane, avec retour direct à Bangkok via Ubon, 7 500 F par personne en partant à deux). D'autres voyagistes proposent le même type de formules, notamment Asia, Assinter, Nouvelles Frontières, Orients ou Voyageurs.

Pirogue-bus et auberges

Les trajets sur le fleuve entre Paksé et Khong par les bateaux réguliers coûtent quelques francs. Ceux-ci ne circulent que le jour, à une moyenne de 15 km/h à la descente – deux fois moins vite en remontant le courant. Champassak et Khong disposent chacun d'un seul hôtel aux normes occidentales, géré par l'agence Sodetour, de Vientiane ou Paksé. L'Auberge Sala Done Khong à Khong (environ 600 F pour 3 jours en pension complète) offre quelques chambres coquettes sur le fleuve (avec climatiseur, sauf la nuit, durant laquelle le générateur d'électricité est coupé) et des bicyclettes pour les balades dans l'île ; on y goûte une délicieuse cuisine ; possibilité de location de pirogue à moteur avec batelier (environ 200 F par jour). Mieux vaut payer sur place, les forfaits vendus par les agences de voyages sont plus onéreux.

Lectures

On lira avec grand plaisir le récit de Francis Garnier, *Voyage d'exploration en Indochine 1866-68*, dont des extraits sont publiés par La Découverte illustrée. Lire également « le Mékong paisible », de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz « le Monde Sans visa », du 10-10-92). Deux guides de voyage en français, chez Arthaud (volume commun avec le Cambodge, visite détaillée de Vat Phou) et Lonely Planet, très complet pour les informations pratiques.

Saison

Les pluies cessent à la fin septembre, et la saison sèche dure jusqu'en mai.

Canard Paris-Pékin

On ne mange que la peau, mais quel travail pour parvenir à un résultat acceptable !

Dans l'art culinaire de l'Asie, la Chine tient une place prééminente. Car la gastronomie – signe de distinction, plaisir licite et partagé – est, selon les Chinois, l'une des expressions de la civilisation. Le sage Confucius n'entend rien à la chose militaire, mais s'y connaît en ustensiles de boucherie. L'ensemble des traditions culinaires, dans ce qui fut le Céleste Empire, cher à Baudelaire, est un trésor de l'humanité, qui n'a jamais été remis en question. Dans la Chine contemporaine, repas d'apparat et banquets officiels restent d'usage courant. Les famines que connut la Chine ne changent rien à la chose. Le prestige, la connaissance et la symbolique attachés à l'art culinaire sont en conformité avec l'ordre universel. Nous connaissons mal, à vrai dire, en France, ces traditions si attentives à la couleur des plats, à l'expression de leurs fumets et de leurs saveurs. A peine savons-nous qu'il existe en Chine cinq styles culinaires régionaux, dont nous avons quelques difficultés à retrouver les spécificités à Paris. Celui de Canton, la ville de la cuisine par excellence, et celui de Pékin, où l'on se plaît aux mets classiques épicés, sont les mieux connus. Les trois autres sont ceux de l'école de Setchouan, de Fou Kien et du Honan.

L'une des plus célèbres préparations de la cuisine des Mandarins est le canard à la pékinoise. A ne pas confondre avec le canard laqué. C'est une recette d'origine mongole, relativement récente dans l'histoire millénaire de la Chine. *« Prenez un beau canard déjà soigneusement plumé, puis épilé, afin que la peau soit d'étrange et fine douceur. Recousez l'orifice des viscères avec un fil et une alène »*, nous dit en substance le cuisinier Chen, l'un des rares magiciens qui prépare, à Paris, le canard selon l'exacte tradition pékinoise. Ses canards sont importés de Cornouailles, élevés par des fermiers chinois ! Le canard de barbarie, trop gras, ne convient pas à cette préparation. L'artiste noue la peau de l'animal, puis l'incise sur le dos de façon à introduire l'embout d'une pompe à air. *« Gonflez, gonflez »*, nous dit Chen, joyeux de montrer ce savoir-faire immémorial. Michel Guérard, au retour d'un voyage en Chine, il y a quelques années, me disait son émotion devant le spectacle de la préparation du canard parmi tous les gestes de la cuisine. En gonflant, le cuisinier masse doucement l'animal, pince délicatement le cuir et obtient, avec prudence et doigté, la séparation à peu près totale de l'enveloppe et des chairs. Hypertrophiée comme un gros ballon, la bête est ensuite placée sur un hâtelet, dont on clôt le piège en transperçant le bec de l'animal d'un porte-aiguille. Solidement fixé sur un attirail métallique au-dessus de la marmite, il sera ébouillanté à l'eau vinaigrée. Le canard harnaché est ensuite enduit à plusieurs reprises d'une mélasse de maltose-sucre d'orge liquide ! – et aussi parfois de miel et d'alcool de riz.

Cette évocation pourrait faire craindre le courroux des amis des animaux, mais les Chinois ne sont plus bouddhistes ! Le canard suspendu dans un endroit frais est mis à sécher. La peau doit être parcheminée par cette technique de taxidermie culinaire. Mais son état est éphémère. Bientôt elle se frippe et se rétracte ; l'effet recherché s'estompe. L'on ne saurait donc, décemment, consommer un canard pékinois si on ne l'a commandé la veille. Le lendemain, à la demande, le canard subit une première cuisson dans un étrange four archaïque, constitué d'un brasero surmonté d'une étuve, qui contiendra jusqu'à six canards. Cette cuisson est brève : une demi-heure suffit pour rendre la peau croustillante. Pendant ce temps, la cuisine s'affaire à la préparation d'une sauce composée d'huile de sésame, de pâte de haricot, de soja, de sucre et d'eau. L'on prépare aussi les fines crêpes de riz et la ciboule, délicatement ciselée. Au restaurant Le Soleil d'Est, dont le cuisinier Chen est le chef-propriétaire, on présente le canard en salle. Unique concession à notre usage occidental, c'est le maître d'hôtel, Jean-Marc Gulliet, qui procède à la découpe de la peau sur un guéridon, à l'aide d'un tranchoir effilé. Elle a fière allure, notre petite momie canardière ! A même l'assiette, l'on vous sert quelques crêpes de riz, la sauce, la verte ciboule, et le carré succulent de peau bien dorée et croquante. Chacun forme un pannequet – avec les baguettes s'il vous plaît ! – et l'on déguste un des plats les plus étranges et les plus raffinés du monde... chinois.

A Pékin, on ne consomme que la peau. La viande, il est vrai, est rare sur le canard étique. Ici, la chair est dilacérée, puis on la fait sauter avec différents légumes. Les cinq-épices, introduites dans l'animal éviscéré, donnent alors leur puissance. La caresse du vinaigre disparaît sous le goût de fumé-sucré. Le canard à la pékinoise du cuisinier Chen a donc toutes les saveurs d'une vraie et franche cuisson à la différence de la plupart des autres préparations, dont les chairs sont réchauffées. Ce plat ne peut être cuit à l'avance, sinon la peau perdra son « craquant » et la viande sera insipide. Le canard à la pékinoise exige une grande rigueur d'exécution et le respect d'un rituel très strict. Le parfum d'une cuisine presque millénaire à laquelle on ne saurait rien changer. C'est dire la déception éprouvée devant le canard entier (490 F pour 3 ou 4 personnes), rôti à l'avance, mal réchauffé, qui m'a été servi au *Tsé-Yang* (25, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75016 Paris. Tél. : 47-20-68-02), un très bel établissement des beaux quartiers, où l'accueil pourtant est inexistant. Au *Grand Chinois* (6, avenue de New-York, 75016 Paris. Tél. : 47-23-98-21. Fermé en août), le sourire et la courtoisie de Colette Tan compensent les curieuses innovations du chef cantonais qui utilise un canard de barbarie et l'emplit d'eau bouillante afin de résorber lentement les graisses, sans décoller la peau. Très claire mais un peu fade, elle reste assez croustillante. La viande est servie en même temps avec des apprêts de légumes. L'ensemble, qui fit le succès du *Pagoda* il y a vingt ans – était-ce alors la « nouvelle cuisine » chinoise ? – manque aujourd'hui singulièrement de saveurs. Nos goûts ont-ils changé ? M. Chou, le cuisinier du *Grand Chinois*, nous promet de revenir à une plus authentique tradition pékinoise à la rentrée.

La grande adresse parisienne de ce plat d'anthologie est donc, jusqu'à nouvel ordre, *Le Soleil d'Est* de Jean-Claude Chen (15, rue du Théâtre, 75015 Paris. Tél. : 45-79-34-34. Ouvert tous les jours et en août jusqu'à 2 heures du matin). Le décor est celui d'une Auberge du Cheval Blanc, au demeurant luxueuse et climatisée, dans une version de l'Opéra de Pékin, et dont le vivier d'eau de mer contient homards et tourteaux. Ils seront délicieusement préparés au poivre ou au gingembre. La carte est courte, le service efficace, partagé entre Mme Chen et un maître d'hôtel affable. Les gueules sucrées et les enfants ne regretteront pas les boules de riz gluant à la crème de sésame noir parfumée au laurier. Menu à 125 F le midi ; 168 F et 230 F le soir. On aura soin de téléphoner à l'avance pour commander le canard à la pékinoise (pour quatre convives : 440 F). La seule ombre au tableau est la situation de cet établissement, au pied des falaises de béton et de verre de ce fragment de Hongkong incongru qu'est le quartier du Front de Seine-Beaugrenelle ; où, en revanche, l'on peut stationner aisément.

La Chine, en dehors des fêtes carillonnées, ne connaît guère d'heure pour les repas. On mange lorsqu'on a faim et dans la rue. Sous un désordre apparent, le repas chinois connaît cependant un ordre caché : la simultanéité des plats présentés n'empêche ni les contrastes ni les oppositions. On sert le bouillon à la fin du repas. Avec le canard pékinois, c'est le bouillon issu de la cuisson de ses os dans une potion aromatique. *« Les Chinois voient l'heure dans l'œil des chats »*, nous dit Baudelaire dans un poème célèbre. Nous voyons dans la pérennité de la cuisine chinoise un bel exemple de confiance dans l'avenir d'une civilisation qui n'a pas fini de nous étonner.

Jean-Claude Ribaut

Toques en pointe

Château de Roumégouse

Dans un parc de 5 hectares dominant le causse de Rocamadour, le Château de Roumégouse occupe une position stratégique entre Lot et Dordogne. Le déjeuner des « Chemins de Compostelle » (180 F), avec une demi-bouteille de vin de Cahors et le café, comprend la salade au foie gras, un carré d'agneau quercynois rôti au four et de délicieux haricots blancs à l'ail confit, précédant le « pastis » et son sorbet à la prune. Du panier pique-nique pour les ballades et du menu à 100 F au grand choix du Sud-Ouest, tout compris pour 310 F, Luce et Jean Louis Lainé, le chef, ont tout prévu pour votre plaisir et votre confort. Même les écrevisses, de juin à octobre. Service jeune, souriant et efficace. Une quinzaine de chambres de charme.

▶ Gramat. Rignac (46500). Tél. : 65-33-63-81.

Le Galion

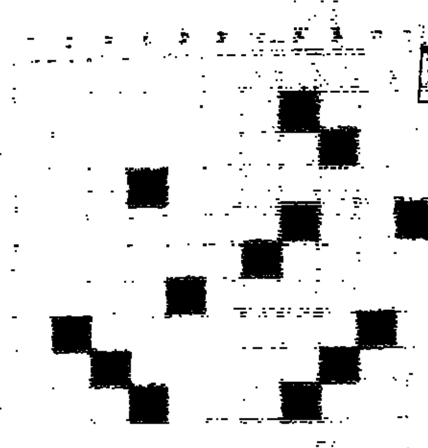
Ce Galion, la bonne adresse de la Ville Close, est accessible par le petit bac, depuis le port de pêche. Henri Gaonac'h est à la barre ; Marie-Louise commande l'équipage. Langoustines juste rôties et dos de bar arrimé à une escalope d'artichaut composaient un bien aimable repas dans le décor chaleureux de cette ancienne maison de ville. Le menu du marché, premier prix à 99 F, donne à choisir entre un ballotin de saumon aux choux et une escalope de dindonneau au cidre. D'autres menus pour toutes les bourses : 140, 160, 190 et 390 F. Rully en blanc et rouge ; beau choix de vins de Loire. A la carte, comptez environ 400 F.

▶ Concarneau. Ville Close. 15, rue Saint-Guénolé (29110). Tél. : 98-97-30-16. Fermé le lundi midi.

Chez Germaine

« Quand le fromage est bien dans sa croûte, c'est que le lait est bien dans son pis ; si le lait est bien dans son pis, c'est que la vache est bien dans sa peau ; et si la vache est bien dans sa peau, c'est qu'elle est bien dans son pays. » Cet apophtegme du président de la coopérative de Laguiole fait les délices de Jean Pinchon, patron de Roquefort Société et grand admirateur de Germaine. C'est un hommage aux bovins d'Aubrac. Ce devrait être la règle de tout produit d'appellation. Ainsi de l'aligot de Germaine. Après les charcuteries, c'est le plat unique, avec force saucisses et le marcillac. Comptez 180 F.

▶ Aubrac. Place des Fêtes (12470). Tél. : 65-44-28-47.



Mots croisé

Scrabble

JEUX

PHILATÉLIE

Le débarquement en Provence



La Poste mettra en vente générale, mardi 16 août, un timbre à 2,80 F, *Août 1944, débarquement et bataille de Provence.*

Moins célèbre que celui de Normandie, le débarquement en Provence associe les troupes américaines de la VIIe armée, commandée par le général Patch (1889-1945), et françaises de la Ire armée du général de Lattre de Tassigny. Rassemblés entre le 1er et le 10 août 1944 à Malte, Tarente, Naples, en Afrique du Nord et en Corse, près de quatre cent mille hommes débarquent entre Cavalaire et Agay. La jonction avec les forces venues de la Manche se fait le 12 septembre, à l'ouest de Dijon.

Le débarquement en Provence a fait l'objet d'un timbre en 1969, au sein d'une série de six valeurs sur le débarquement de Normandie, les combats du mont Mouchet, l'escadrille Normandie-Niémen, les libérations de Paris et de Strasbourg.

Le timbre, au format horizontal 36 x 22 mm, dessiné et mis en page par Michel Durand-Mégret, gravé par Claude Durrens, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

▶ Vente anticipée « premier jour » les 13, 14 et 15 août à La Croix-Valmer (Var) ; avec cachet sans mention « premier jour » à Toulon, Saint-Raphaël et Draguignan (Var).

En filigrane

• **Nouvelles valeurs d'usage courant.** – La Poste a procédé, courant juillet, à la mise en service d'un nouveau carnet de dix timbres autocollants sans valeur faciale (rouge). Mise en vente également d'un timbre *Marianne* de Briat bleu foncé à 2 F. Il n'y a pas de vente anticipée pour cette émission. Un timbre à date « premier jour » illustré *Marianne* a cependant été prévu. Les oblitérations peuvent être obtenues, uniquement par correspondance, auprès du Bureau des oblitérations philatéliques, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09, pendant le délai habituel de huit semaines qui suit la date de mise en vente du timbre.

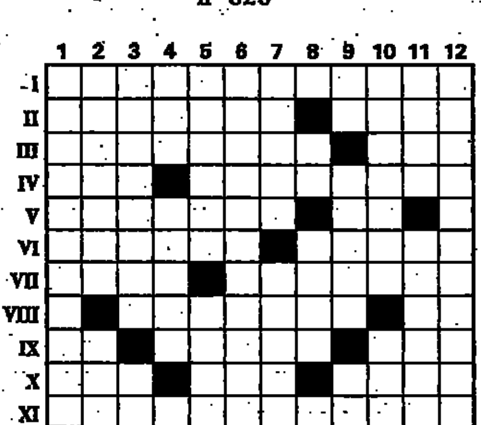
• **Oblitérations mécaniques de Savoie.** – B. Pajani, président du Cercle thématique de Savoie, vient de publier un *Catalogue des oblitérations mécaniques de Savoie et Haute-Savoie.* Ses soixante pages répertorient les flammes mécaniques – Daguin, Krag, Flier, RBV et SECAP – illustrées ou non, dans l'ordre alphabétique des communes (80 F franco, chez l'auteur, 142, chemin de la Perrière, 74210 Faverges).

• **Succès pour Coubertin.** – Le centenaire du CIO vaut un beau succès philatélique à Pierre de Coubertin : les administrations postales étrangères multiplient en effet les timbres à son effigie. Après la Corée du Nord et le Cambodge, c'est au tour de l'Italie avec un timbre de 850 lires émis le 23 juin.

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel le Monde des philatélistes, 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine Cedex. Spécimen sur demande contre 15 F en timbres.

Mots croisés

n° 826



HORIZONTALEMENT

I. Ses traits mettent l'écrit en valeur. – II. Visiblement on l'a blessé. Ses diplômés sont des spécialistes. – III. Allient l'utile et le beau. S'essaie à l'efficacité. – IV. Sur le chef ou sur le champ. Simulées par les coupables. – V. Grenouille et compagnie. Le grenouillage va-t-il y cesser? – VI. C'est selon la Parque. Chérie. – VII. Toujours bienvenue, pas toujours bonne. Avertissent sévèrement mais, espérons-le, justement. – VIII. Déchets. Pronom. – IX. Préposition. Un droit, sans doute, mais chichement accordé. Ne relâche pas ses proies. – X. Sans aucune ornementation. On en souhaiterait bien un grain. Va honorer le duc. – XI. Ne sont pas réservées au Chinois dans son pays.

VERTICALEMENT

1. Bastonné jadis. – 2. A peu de choses près, une vraie panthère. Tourne à l'aigre. – 3. Ont droit à une cour pressante. Note. – 4. Fut chassé autrefois. Bon à faire vomir. – 5. Fellinienne. Quelle charpente! – 6. Marque l'échéance redoutée du bulletin. – 7. Toujours petits. Donna du goût. – 8. Pronom. Bât. – 9. Possessif. Lavandes. Grecque. – 10. Certains veulent croire qu'il est sacré. Sur le Niger. – 11. On nous l'a rangée pour peu de temps. Bien disposé. – 12. Ils ont l'insatisfaction bruyante.

SOLUTION DU N° 825

Horizontalement

I. Porte-bonheur. – II. Ebarbé. Ourse. – III. Regarnies. AP. – IV. Siamois. Sana. – V. Erié. Gisants. – VI. Cal. Insérées. – VII. Lacé. CD. Se. – VIII. Tiare. Bref. – IX. Enrichie. OAS. – X. Urdu. Aethuse. – XI. Raisonneuses.

Verticalement

1. Persécuteur. – 2. Obéira. INRA. – 3. Ragaillardi. – 4. Trame. Arius. – 5. Ebro. Icec. – 6. Bénigne. Han. – 7. Isis. Bien. – 8. Noé. Secrète. – 9. Hussarde. Hu. – 10. Er. Ane. Fous. – 11. Usantes. Ase. – 12. Repasseuses.

François Dorlet

Scrabble (R)

n° 452

MAITRE CHEZ LUI

C'est dans l'immense halle où, chaque année, se tient la grande foire agricole et forestière de Libramont (Belgique) que s'est joué le championnat du monde francophone 1994. Pour peu qu'ils aient levé leur nez de leur grille de Scrabble, les scrabbleurs ont apprécié les charmes luxuriants de la campagne ardennaise, sillonnée par la Lesse, qui, plus au nord, creuse les formidables grottes du Han. Parmi les participants francophones, on a noté un fort contingent de Roumains, qui ont traversé l'Europe en autocar, visitant au passage Budapest et Prague.

Maîtres chez eux, les Belges placent trois des leurs dans les quatre premiers. Le nouveau champion francophone n'est autre que Christian Pierre, déjà couronné en 1992 et 1993. Sur cinq parties, il en a gagné deux, ne perdant que 12 points en tout et pour tout. Les Français ont déçu. Il est vrai que quatorze d'entre eux, peu sensibles aux plaisirs bucoliques, ont décliné leur sélection. Le premier Québécois, Mario Buteau, est 24e à 90 points du top, et le premier Suisse est, comme toujours, une Suissesse : il s'agit de Christiane Aymon, 40e à 138 points. Enfin, il faut noter la performance du Sénégalais Seydou Ly, 8e à 47 points du top.

Pour gagner, il fallait, à plusieurs reprises, faire le bon choix : Auriez-vous risqué FORMOLAI ou assuré avec EMORFILA ? – DUALISTE ou DUALITES ? – PREDICAT ou PRECEDAT ? – TAXATIVE ou ACTIVAIT ? – ENTUBAGE ou BAGUENT ? Auriez-vous joué CHEVER et MOUFLER, et, si oui, transitivement ? – conjugué CHEVRER ? – joué DÉCO variable ou invariable ? Les réponses sont en fin d'article.

Ce championnat est le premier dont l'ODS 2 est le dictionnaire de référence. Voici les mots nouveaux joués dans les différentes compétitions : EX – HANS, *relatifs aux Hans* (Chine) – HUTU, E – PRELAVER – ROUSTON – RUPER, *dévorer, dépenser* (helv.) – WENGE, *arbre africain au bois dur* – YOUPI(E)!

Michel Charlemagne

Solutions : FORMOLER - DUALISTE, *concernant une doctrine philosophique fondée sur deux principes de base opposés* – PREDICAT, *élément central de la phrase* – TAXATIVE, *taxable* – ENTUBAGE – CHEVER, vt, *creuser* (même racine que cave) – MOUFLER, vt, *maintenir deux murs écartés* - CHEVRER, *enrager*, ne se conjuge pas – DÉCO, invariable.

Championnat du monde francophone 1994, Libramont (Belgique), 3e manche.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	AMEEUTI			
2	I+OHERNN	AMEUTE	H 3	18
3	OOTSURN	HURONIEN	6 G	65
4	EELNTIP	ROUSTON	O 3	86
5	UULFDIJ	EPILENT	N 9	82
6	ULFI+ZTD	JUDO	8 L	31
7	D+ESUIAL	FLUTIEZ (a)	13 I	46
8	AATTI?V	DUALISTE	15 H	140
9	EEEQWAC	TA(X)ATIVE (b)	8 A	83
10	QWA+RYUL	CHEVEE (c)	G 5	23
11	QWUL+LIF	RAY	I 1	43
12	– SSEMOIG	WU	12 K	37
13	AAFSRLB	ISOGAMES	D 4	70
14	CIESDVN	BALAFRAS	B 2	92
15	V+EEAHGB	SCINDER	1 C	39
16	VEEGB+ER	AH	J 1	37
17	GE+KXENA	VERBE	F 10	33
18	GKENA+LO	EX	5 K	37
19	KLO+R?PI	IGNAME	4 D	36
20	LOR+OMQ	(S)KIP	I 8	34
21	LROMQ	ZOE	O 13	14
		MOL	C 10	9
				1 055

(a) Lutz, 15 L, 42; (b) taxable ; A(C)TIVAIT, 11 H, 70; (c) creusée.
1. P. Fritsch, 1 051; 2. A. Kermarrec, 1 050; 3. L. Dauvilliers, 1 048.
Classement du championnat.
1. Pierre (Belgique) ; 2. Clauwaert (B) ; 3. Lachaud ; 4. Turpin (B) ; 5. Michel ; 6. Treiber ; 7. Chincholle ; 8. Ly (Sénégal) ; 9. Dauvillers ; 10. Loubière; 11. Delol ; 12. Viseux ; 13. Selke (B) ; 14. Kermarrec ; 15. Hellebaut (B) ; 16. Graffion ; 17. Dives (B) ; 18. Rivalan et Renault ; 20. Maniquant.

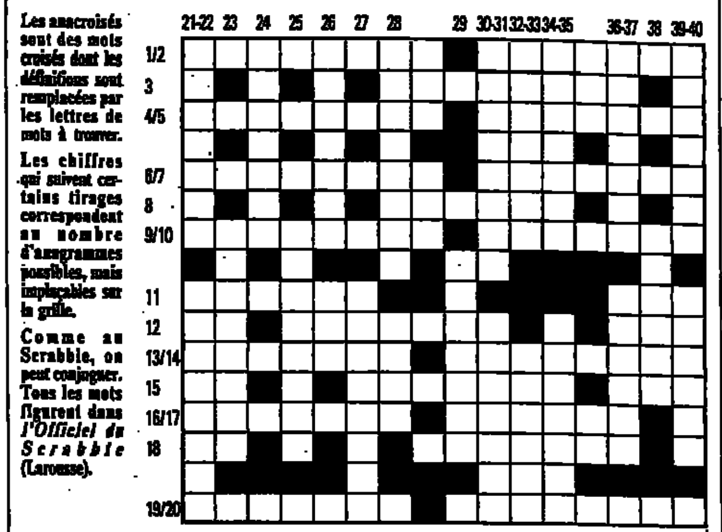
Anacroisés (R)

n° 827

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. ADEIMNOS (+ 3). – 2. AAADPTT. – 3. EGLOORUU. – 4. ACEHISTT. – 5. EMNRSTU (+ 1). – 6. DEEMOORT. – 7. AGILNTU (+ 2). – 8. AEEHNT (+ 1). – 9. AAEFINUV. – 10. BCEEERR. – 11. ACLRRU. – 12. DEIILTU. – 13. AINOPRT (+ 2). – 14. AACEEFGS. – 15. ADELPSU. – 16. ACEMNOU. – 17. ADEGNO. – 18. EEEINPR. – 19. AEEGSTU (+ 2). – 20. BEEEMRSS.

VERTICALEMENT

21. AINORST (+ 5). – 22. ACHMNORT. – 23. AEINORSV (+ 6). – 24. CEHIMOU. – 25. ACEFLNOR. – 26. ADEIRTU (+ 1). – 27. ADEELOPR. – 28. ENRSTTUU. – 29. AEFGIPU. – 30. AAACHLMN. – 31. ADENORT (+ 4). – 32. CDEINOU. – 33. EEGINS (+ 5). – 34. AEEGLNR (+ 4). – 35. AABENSS. – 36. ADEERTT. – 37. EEEIPT. – 38. EHLRRU. – 39. AEEORTT. – 40. CEIMSU.

SOLUTION DU N° 826

1. INNOCENT. – 2. CLOUTAI (CLOUAIT, COULAIT). – 3. NAUCORE. – 4. GEASTERS (AGRESTES, GRESATES, STERAGES, TRESSAGE). – 5. UROCORDE, animal marin. – 6. CHEVRETA. – 7. ARENEUSE. – 8. ILLUTANT. – 9. NETTETES. – 10. ESSARTE (TEASERS). – 11. DECOTAI. – 12. NOURRAIN. – 13. ORANAIS. – 14. APNEES (NAPEES, PANEES, PANSEE). – 15. ONZAIN. – 16. TRONANT. – 17. INSEMINE (INNEISME, SIMIENNE). – 18. UNISSON (USINONS, NUISONS, SINUONS). – 19. BESTIOLE. – 20. RENIEREZ. – 21. SEANTES (ENTASSE). – 22. INACTIVE (EVINÇAIT, VATICINE). – 23. DOCTEUR. – 24. LISTER (LITRES). – 25. NUCELLES. – 26. CABOTIN. – 27. COURATER (CROUTERA). – 28. TABASSE (BASATES, BATASSE). – 29. ERRERA. – 30. NEOTENIE. – 31. ISOTONE. – 32. NEONAZI. – 33. CERNURE (ENCREUR). – 34. DOPANTES (DEPOSANT). – 35. OSERENT (ENTORSE, RENOTES, TROENES). – 36. RENETTA (RETENTA, TARENTE, TENTERA). – 37. OESTRE (STEREO, TOREES). – 38. TELEASTE (ATTELEES). – 39. ASTICOT (COTISAT). – 40. ISSANTS. – 41. ONZIEMES.

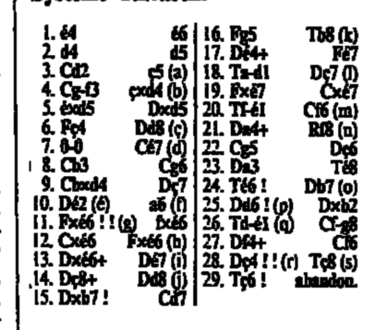
Michel Charlemagne et Michel Duguet

Echecs

n° 1599

FESTIVAL DE BIELLE (1994)

Blancs : R. Forster (Suisse).
Noirs : R. Waganian (Arménie).
Partie française.
Système Tarrasch.



Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	é6	16. Fg5	Tb8 (k)
2. d4	d5	17. Dé4+	Fé7
3. Cd2	ç5 (a)	18. Ta-d1	Dç7 (l)
4. Cg-f3	çxd4 (b)	19. Fxé7	Cxé7
5. éxd5	Dxd5	20. Tf-é1	Cf6 (m)
6. Fç4	Dd8 (ç)	21. Da4+	Rf8 (n)
7. 0-0	Cé7 (d)	22. Cg5	Dç6
8. Cb3	Cg6	23. Da3	Té8
9. Cbxd4	Dç7	24. Té6 !	Db7 (o)
10. Dé2 (é)	a6 (f)	25. Dd6 ! (p)	Dxb2
11. Fxé6 ! ! (g)	fxé6	26. Td-é1 (q)	Cf-g8
12. Cxé6	Fxé6 (h)	27. Df4+	Cf6
13. Dxé6+	Dé7 (i)	28. Dç4 ! ! (r)	Tç8 (s)
14. Dç8+	Dd8 (j)	29. Tç6 !	abandon.
15. Dxb7 !	Cd7		

NOTES

a) Waganian a déjà joué à Bielle en 1985 3..., Cç6; une autre ligne de jeu, un peu provocante, consiste en 3..., Cf6 incitant les Blancs à chasser le C-R par 4. é5, Cf-d7. La continuation la plus populaire reste 3..., ç5.

b) 4..., Cf6 est normal : 5. éxd5, éxd5; 6. Fb5+, Fd7; 7. Fxd7+, Cbxd7; 8. 0-0, Fé7; 9. dxç5, Cxç5; 10. Cd4.

ç) 6..., Dd6 est également bien connu.

d) Mais ce développement du C-R en é7 est inhabituel et moins fort que la suite 7..., Cç6; 8. Cb3, Cf6; 9. Dé2 (ou 9. Cfxd4, Cxd4; 10. Cxd4, a6; 11. ç3, Fç5; 12. Fé3, Dç7; 13. Fb3, 0-0 avec égalité comme dans la partie Hübner-Petrossian, Bugojno, 1982), Fé7; 10. Td1, a6; 11. Cbxd4, Cxd4; 12. Txd4, Db6; 13. ç3, Fd7; 14. Cé5, Fb5 (Mestel-Petrossian, Las Palmas, 1982).

é) Les Blancs ont déjà un meilleur développement.

f) 10..., Fé7 est nécessaire. Il est étonnant que le grand maître arménien ait sous-estimé à ce point son jeune adversaire.

g) A dix-neuf ans, on n'a pas peur de sacrifier une pièce, même contre un grand maître. Notons, dans la partie Adams-Drejew, 17 juillet dernier, la suite des coups 7. 0-0, Cé7; 8. Cb3, Dç7; 9. Dé2, Cg6; 10. Cfxd4, a6; 11. f4, Fé7; 12. f5, éxf5; 13. Cxf5, Fxf5; 14. Txf5, 0-0.

h) Après 12..., Dé7; 13. Cç7+, Rd7; 14. Dxé7+, Fxé7; 15. Cxa8, Fç5 (ou 15..., Rç6; 16. Cd4+); 16. Fé3! les Blancs ont une position gagnante.

i) 13..., Fé7 posait un peu plus de problèmes aux Blancs; par exemple, 14. Cg5, Cç6 (si 14..., Tf8; 15. Cxh7 et si 14..., Dd7; 15. Df7+, Rd8; 16. Fé3, Rç8; 17. Ta-d1, Dé8; 18. Dé6+); 15. Df7+ (et non 15. Cxh7?, Cf8!) Rd7; 16. Dé6+, Ré8; 17. Té1 et rien n'est encore bien clair.

j) 14..., Rf7 est impossible : 15. Cg5+, Rf6 (si 15..., Rg8; 16. Dç4+); 16. Dç3+, Cé5 (si 16..., Dé5; 17. Df3, Df5; 18. Dxb7); 17. f4, Dç5+; 18. Fé3, Dxç3; 19. fxé5+, Rxé5; 20. bxç3 menaçant 21. Cf7+ comme 21. Ta-d1 etc. avec un gain rapide.

k) Et non 16..., Dç8 à cause de. 17. Dé4+, Fé7; 18. Fxé7, Cxé7; 19. Tf-é1 ni 16..., Fé7; 17. Fxé7, Cxé7; 18. Ta-d1.

l) Et non 18..., 0-0?; 19. Dé6+, Tf7; 20. Txd7.

m) 20..., Cç5 est insuffisant : 21. Dç4!

n) Après 21..., Rf7; 22. Cé5+, Rg8 les Blancs gagnent joliment par 23. Cd7!, Cxd7; 24. Txé7 selon Forster.

o) Ou 24..., Db5; 25. Td-é1, Dxg5; 26. Txé7.

p) Menace 26. Txf6+.

q) La pression est maximale. Les Noirs sont en zugzwang. Le dénouement est proche.

r) Le coup de grâce.

s) Si 28..., h6; 29. Tb6!

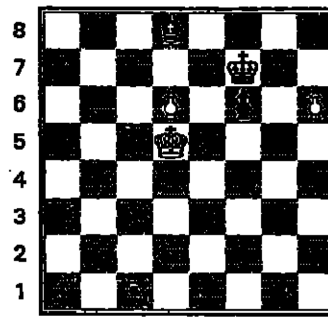
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1598 V. YAKIMCHIK (1933)

(Blancs : Rç5, Pé5, f6, g2. Noirs : Rb7, Cb6, Pé6, h3. Nulle.

Faire nulle n'est pas facile pour les Blancs. Si 1. f7, Rç7! et les Noirs gagnent.

1. Rd6!!, hxg2; 2. f7, g1 = F!! (après 2..., g1=D; 3. f8=D, Dç5+; 4. Rxé6, Dxf8. Pat.); 3. f8=C!! nulle (et non 3. f8=D?, Fç5+; 4. Rxç5, Cd7+ avec gain).

ÉTUDE N° 1599 R. RETI (1928)



Blancs (3) : Rd5, Pd6 et h6.
Noirs (3) : Rf7, Fd8, Pf6.
Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

Bridge

n° 1596

TROUVEZ LA FEMME

Il ne s'agit pas ici de « chercher la femme », mais de trouver à coup sûr la Dame de Cœur dans cette donne d'une épreuve de sélection de l'équipe de France Dames.

Nord : ♠ A 10 9 2 ♡ A V 4 ◊ A R 4 ♣ R 9 3
Ouest : ♠ V 8 6 ♡ 2 ◊ D 10 9 8 6 3 ♣ D 7 5
Est : ♠ R ♡ D 9 8 5 ◊ V 5 2 ♣ V 10 8 6 4
Sud : ♠ D 7 5 4 3 ♡ R 10 7 6 3 ◊ 7 ♣ A 2

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
–	–	1 ♣	passe
1 ♠	passe	3 SA	passe
4 ◊	passe	4 ♡	passe
5 ♠	passe	6 ♠	passe...

Ouest ayant entamé le 10 de Carreau, la déclarante, Colette Lise, a pris avec l'As de Carreau, puis elle a tiré l'As de Pique sur lequel le Roi sec d'Est est tombé. *Comment a-t-elle ensuite joué pour capturer la Dame de Cœur* (qui pouvait être aussi bien en Ouest qu'en Est) et gagner le PETIT CHELEM A PIQUE ?

Réponse

La déclarante, avant de donner à Ouest son Valet d'atout imprenable, a décidé de faire un jeu d'élimination au cas où Ouest n'aurait pas plus de trois Carreaux et trois Trèfles, car elle serait alors obligée de jouer Cœur.

Ainsi, après l'As de Pique, elle a tiré la Dame de Pique et le Roi de Carreau, puis elle a coupé le 4 de Carreau; ensuite, elle a joué l'As et le Roi de Trèfle, et elle a coupé le dernier Trèfle du mort. Enfin, *elle a joué son dernier atout* pour mettre Ouest en main en espérant qu'elle jouerait Cœur.

Mais Ouest, après la levée du Valet de Pique, continua Carreau. Déception ? Pas du tout, car, sur ce quatrième tour à Carreau coupé par le dernier atout (le 10 de Carreau), Est ne fournit plus. Dès lors, Ouest, qui avait à l'origine trois Piques, six Carreaux et au moins trois Trèfles, *ne pouvait avoir plus d'un Cœur*, et Colette Lise n'eut plus qu'à tirer l'As de Cœur et à rejouer le Valet de Cœur pour l'impasse qui ne pouvait pas ne pas réussir.

SUNDAY TIMES 94

Le fameux tournoi sur invitation du *Sunday Times*, qui oppose chaque année les meilleures paires mondiales, a vu la victoire en janvier dernier des Polonais Balicki et Smudzinski devant les Américains Kasle-Levin. Cependant, une des plus belles donnes a été celle où le Pakistanais Mahmood Zia a déclaré et réussi un chelem malgré les enchères agressives des redoutables Américains Meckstroth et Rodwell.

Nord : ♠ A D V 6 ♡ D 9 7 6 2 ◊ A 5 ♣ A 9
Ouest : ♠ R 10 5 3 ♡ V 4 ◊ R 4 2 ♣ R D 7 3
Est : ♠ 9 8 4 ♡ 10 ◊ V 10 9 8 7 ♣ V 8 4 2
Sud : ♠ 7 2 ♡ A R 8 5 3 ◊ D 6 3 ♣ 10 6 5

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest Meck'th	Nord Martel	Est Rodwell	Sud Zia
1 ◊	contre	2 ♣	2 ♡
3 ♣	3 ◊	contre	4 ♣
passe	4 ◊	passe	5 ♡
passe	6 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle, *comment Zia a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense?

Note sur les enchères

L'ouverture « passe partout » de « 1 Carreau » ne promettait pas une vraie couleur conformément aux systèmes des Trèfles forts. La surenchère conventionnelle de « 2 Trèfles » (sur le contre d'appel de Nord) garantissait au moins quatre cartes dans chaque mineure; « 3 Carreaux » était un cue bid pour montrer que le contre d'appel était fort, tandis que le cue bid de Sud à « 4 Trèfles » indiquait une main suffisamment belle pour que la manche soit certaine et un chelem possible. Le second cue bid à « 4 Carreaux » de Nord garantissait le contrôle de la couleur, et le saut à « 5 Cœurs » montrait une belle couleur, mais pas de contrôle ailleurs.

Philippe Brugnon

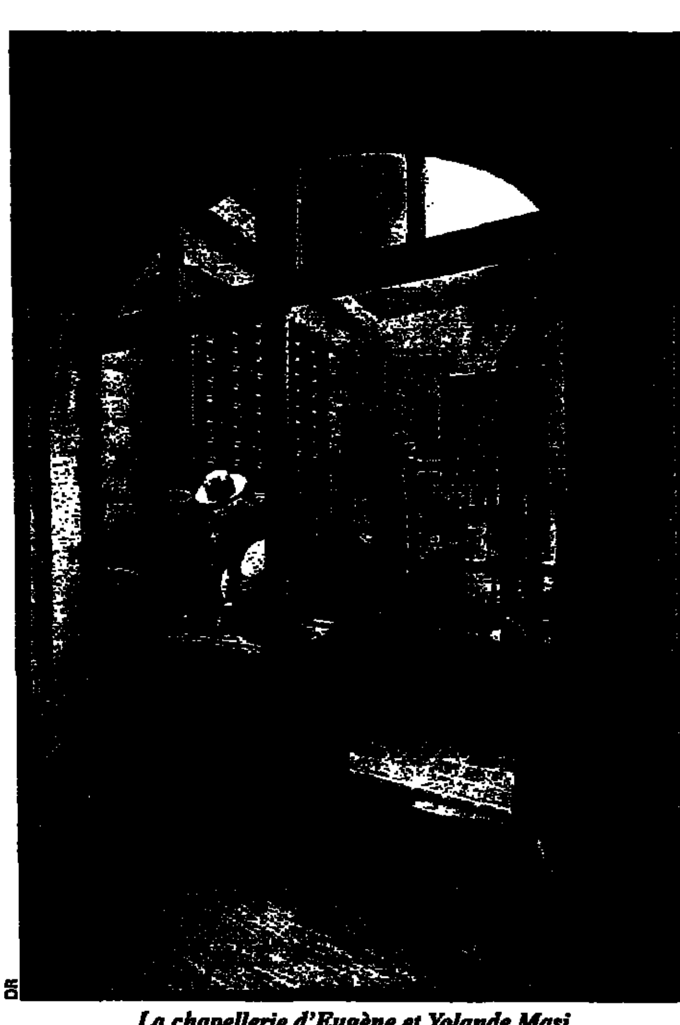
EN VILLE/DIJON

Rue du Temps-qui-passe

Déambulation dans le passé proche, parmi des façons de vivre et de travailler qui ont disparu, la visite de cette rue bordée d'authentiques boutiques anciennes, sauvées de l'oubli et de la destruction, fait de Dijon la première cité à avoir sauvé une part de sa mémoire urbaine.

C'est une rue bien singulière qui, plus que d'autres, nous fait tanguer dans un imaginaire oscillant entre le collectif et l'intime. Au fil de la déambulation, on feuillette des albums de familles que l'on n'a pas fréquentées tout en s'offrant le luxe de convoquer simultanément Zola, Lubitsch, Baudelaire et Trenet. Cette rue n'a pas de nom. Tout au plus clandestinement baptisée rue de la Mémoire, ou rue du Souvenir, juste pour en baliser un tant soit peu le contenu. Mais aucune plaque, surtout ; car il fallait, pour chacun, laisser intact le choix des termes de la flânerie.

Son appartenance géographique est cependant bien réelle. C'est une rue de Dijon, la plus récente qui soit (on l'a inaugurée le 24 juin dernier), illustrant paradoxalement un monde révolu – qui s'étend, dans son ensemble, de 1885 à 1939 –, même s'il a parfois débordé, par exception, jusqu'aux récentes années 80. Par le jeu des émotions que son parcours suscite, tous ceux qui l'empruntent, qu'ils soient pétris de références à leur proche patrimoine dijonnais ou simples passants venus d'ailleurs, en deviennent les acteurs. On se retrouve à la fois dans l'artifice muséal et dans la vérité des lieux, où interfère l'histoire de chaque visiteur. Il est en même temps question de recomposition et de vies très réelles ; plusieurs strates d'expériences rassemblées pour l'éloge d'une époque et de ses savoir-faire, à recevoir sans excès de nostalgie, précise Madeleine Blondel, le conservateur, puisque, selon le mot de McLuhan, le propos est avant tout de *« voir l'avenir dans le rétroviseur »*.


DR

La chapellerie d'Eugène et Yolande Masi.

Onze boutiques jalonnent le dessin de cette artère baignée dans un tumulte de harangues et de ritournelles ; non pas reconstituées *à l'identique* de ce qu'elles furent dans leurs sites respectifs, mais transportées là telles qu'elles existèrent, avec leur cadre, leur mobilier, leurs objets d'origine. Boucherie, épicerie, marchand de jouets, horlogerie, coiffeur... elles ont en commun un certain nombre d'éléments matériels – le « tableau-enseigne » (privilégié dans la seconde moitié du XIXe siècle pour la sécurité des piétons), le bel ordonnancement de larges vitrines, la place de choix dévolue aux boiseries – et de pratiques sociales où le domaine privé est en constante incursion. Leur fondation et leur continuité est essentiellement affaire de famille, dont l'intimité et ses rites est agrandie au cercle des employés et apprentis, parfois logés sous le même toit.

Ici, la promenade s'ébauche dans la fascination d'une odeur ; celle, savamment retrouvée, de la Pharmacie moderne, créée en 1893 par Jean-Baptiste Rapin, qui a laissé dans la chronique le souvenir d'un homme affable et généreux. Au premier coup d'œil, Flaubert et son M. Homais accourent : pièce symbole de la profession, le mortier où se concoctent les poudres pilées à partir de plantes séchées et d'extraits d'animaux ; par dizaines, des flacons, des fioles, des onguents ; de toutes parts, des bocaux de porcelaine et de verrerie, parfaitement alignés sous leurs étiquettes anglaises. A travers la vitrine, au-dessus des serpents immergés dans leurs rêves éthyliques, un globe bleuté renvoie au passant une mine inquiétante, régénérée par magie, une fois le médicament acquis, lorsqu'il passe en sortant devant les chauds reflets d'une sphère rouge.

Il faut remonter bien plus haut dans la rue pour accrocher un autre effluve : la vanille des Biscuits Pernod, dont la manufacture fut au début du siècle l'un des plus importants complexes industriels de la ville. Avec ses affiches pétulantes et la gamme chamarrée des emballages, la boutique, ouverte en 1925, est une véritable image d'Epinal, dont le fleuron est un meuble-catalogue déclinant sous verre plusieurs centaines de variétés de gourmandises.

Une partie de la collecte des éléments de ce magasin, effectuée au début des années 80, a réservé de jolies surprises. Au petit matin, Madeleine Blondel « faisait le mur » dans les locaux désaffectés de l'usine occupée par des clochards, pour glaner au milieu d'un *« chaos innommable »* quelques boîtes et restes d'archives qu'elle enfouissait dans des sacs-poubelle. C'est là qu'elle a découvert, courant tout au long de la rampe d'escalier, un petit bijou documentaire : la pellicule d'un film 16 mm réalisé en 1925 pour les besoins de la publicité, révélant l'organisation et les « ambiances » de l'usine. Le vertige éprouvé n'est évidemment pas le fait de la comédie du bonheur répétée là sous nos yeux, à près de soixante-dix années de distance ; mais les quelques images, les quelques instants furtifs où ces corps, ces gestes, ces regards composent encore si maladroitement avec le mensonge de la caméra.

« Le bonheur comme la peine », des fils de vie tissée dans la saveur et la misère des saisons, c'est bien dans ce parcours ce qui nous est donné à voir, par effleurement, et non la version idyllique, les chromos béats d'une époque sublimée parce que révolue. Il suffit de s'arrêter devant la blanchisserie de Marguerite Coyer et de sa fille Andrée, face à la chapellerie d'Eugène et Yolande Masi, ou devant l'atelier de fourrures de Marguerite Bailly : il n'y a pas plus éloquent que ces outils, ce mobilier, ces tables de travail pour dire l'effort quotidien et la modestie des moyens. Une somme de rêves patients soufflés par le courage, parfois mutilés par la sauvagerie des temps, lorsque la guerre fauchait le compagnon choisi pour vivre cette aventure et qu'il fallait continuer seule, sur tous les fronts.

Pour mieux sertir la chronique de cette mémoire vive de ce qui nous a précédés, des chemins de traverse nous entraînent vers les rumeurs de la grande histoire. Celle dont la ville de Dijon, de près ou de loin, s'est faite le théâtre de 1789 à la veille de la seconde guerre mondiale. Le plus émouvant de cette fresque, heurtée par les révolutions et les guerres, est l'artisanat de tranchée et de captivité, petits objets pétris de cocasserie, de ferveur et de tendresse, fabriqués avec les moyens du bord contre l'angoisse et l'attente. Scandée par un joyeux corpus d'images – affiches, cartes postales et photographies –, une autre artère décline les richesses de la modernité et de la tradition dijonnaise, les fruits de la grande fièvre industrielle de la seconde moitié du XIXe siècle : manufactures de cycles, d'encres et de cires, de tabacs... ; ateliers de gravures, d'imprimerie et de reliures, faïenceries... un tourbillon d'inventions et de savoir-faire d'où émerge une identité gastronomique de la cité, à travers ses fabriques de moutarde, de pain d'épice et de liqueur de fruits ; trio de saveurs traditionnellement requis pour évoquer la *« délicieuse ville, mélancolique et douce »*, chère à Victor Hugo.

Valérie Cadet

▶ Musée de la vie bourguignonne. Cloître des Bernardines, 17, rue Sainte-Anne 21000. Dijon. Tél. : (16) 80-44-12-69. Ouvert tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, sauf le mardi.

▶ Un beau catalogue de ce « Dijon Clair-Obscur » est proposé en fin de parcours dans l'espace-vente aménagé dans le prolongement de l'herboristerie (144 p., 120 F).

▶ L'accès royal à cette balade du temps jadis passe par le couvent des Bernardines, édifié en plein cœur du quartier Wilson, entre 1679 et 1681. Occupés par les cisterciennes de l'abbaye Notre-Dame de Tart (arrivées à Dijon en 1623), jusqu'à ce qu'elles en soient chassées par la Révolution, ces lieux abritèrent au fil du temps des soldats, des adeptes du culte théophilantropique, des orphelins et des élèves infirmières. Racheté dans son ensemble par la Ville à la fin des années 70, on y a installé le Musée d'art sacré dans la chapelle Saint-Anne, celui de la vie bourguignonne dans le cloître, tandis que la bibliothèque et la Conservation ont pris place dans la maison de l'aumônier.

RIVERAINE

Le fil d'Ariane

Personne ne connaît mieux qu'elle l'histoire de la rue sans nom et de ses alentours. Elle en sait tous les secrets, tous les accidents, et maîtrise à la perfection la petite légende des quelque trois mille objets qui l'animent. Instigatrice passionnée, ordonnatrice inspirée, Madeleine Blondel porte depuis 1981 le titre de conservateur en chef du Musée de la vie bourguignonne Perrin-de-Puycousin. Responsabilité cumulée voici un an avec celle du Musée d'art sacré. Mais on la soupçonne d'être beaucoup plus que cela. A même hauteur que le discours scientifique qui lui est imparti, elle revendique un discours sensible, lisible tout au long de ce parcours muséographique, dans la mouvance des travaux d'une Arlette Farge ou d'un Alain Corbin.

Historienne, et non ethnologue de formation, son long détour par les écoles des beaux-arts explique qu'elle ait choisi de faire intervenir des plasticiens pour la mise en scène de ses expositions. L'architecte d'intérieur Jacques-André Rouillot et Catherine Aymard, avec laquelle elle a mis au point un outil, esthétique et joyeux, de présentation au public : les « cartels », textes calligraphiés à l'encre blanche, de densité variable, tracés sur Rhodoïd ou Plexiglas transparent. Plus de casques défectueux pour guide de visite ; plus de pancartes sibyllines ou de panneaux surchargés. Un procédé inventif jouant le jeu du calligramme, dont la forme tantôt épouse celle d'un objet, tantôt le remplace virtuellement ; tantôt dirige le regard sur un détail, tantôt évoque le contenu ou la fonction de l'objet présenté.

C'est selon ce nouveau type de lecture que les visiteurs peuvent découvrir, depuis 1985, la collection constituée par Perrin de Puycousin à la fin du siècle dernier et léguée à la ville en 1935. Ici a soufflé l'esprit d'Albert Kahn et de Jean Bruhnes ; celui d'un Frédéric Mistral avec son Musée Arlaten, grand inspirateur de Perrin de Puycousin. Soit la volonté, exprimée à la fin du XIXe siècle et concrétisée dans le premier tiers du XXe, d'identifier le patrimoine provincial. *A posteriori*, le musée d'ethnographie rurale attendait en toute logique son complément urbain ; et il fallait bien l'énergie et la délicatesse de Madeleine Blondel pour parvenir à la qualité du résultat visible aujourd'hui, orchestré par les aléas des faits et des rencontres.

« D'emblée, confie-t-elle, *je suis partie gagnante, avec un projet global en tête. Les collections que j'ai constituées sont l'effet d'un certain hasard, et le choix des boutiques s'est opéré selon l'opportunité des collectes. Je me suis retrouvée dans des situations où allaient être gommés des éléments du patrimoine urbain ; ce que j'ai refusé. »* Au premier chef intéressé par la mémoire de sa ville, le maire de Dijon, Robert Poujade, avait fait campagne. A la fin des années 70, l'épicerie Fagart et la chapellerie Masi sont acquises. Madeleine Blondel développe ses enquêtes sur les savoir-faire : la moutarde en 1984, la faïence de Dijon en 1987, la manufacture des biscuits Pernot en 1990...

Elle procède à des inventaires scientifiques et confie des restaurations pour les « expositions-préfigurations » au cours desquelles sont testées les attentes du public. L'information circule, afflue. Des confidences, des solidarités, des émotions, des amitiés entrent en jeu. Le projet prend forme avec l'acquisition de la pharmacie, en 1985 ; de l'atelier de fourrure, du salon de coiffure et de l'herboristerie-droguerie, en 1988. *« Je sentais qu'il fallait que le mémorable soit signifié tout en jouant sur le registre de la discrétion. Parce que j'étais dans une dimension vivante, incarnée. J'ai eu la chance ineffable de connaître les propriétaires, ou les descendants, de toutes les boutiques présentées ici. Beaucoup de choses sont passées par le silence, comme avec Mme Bailly, par exemple. Dès que j'arrivais, elle pleurait, à cause de tout ce travail de deuil qu'elle était en train d'accomplir. Elle était âgée de quatre-vingt-dix-sept ans quand je l'ai connue. Il y avait ma propre urgence, mais je n'aurais pas pu la bousculer. Ce fut une expérience extraordinaire. »*

Restait à trouver un fil d'Ariane cohérent : cent cinquante années de bouleversements radicaux. 1789 ? date charnière, à forte symbolique, à laquelle le peuple prend la parole. 1939 ? des savoir-faire, des mentalités, des modes de vie quotidienne que la seconde guerre mondiale délitera, sans marquer pour autant de rupture définitive. Cette « archéologie du contemporain » est encore mouvante, constamment alimentée, et trouve son écho dans notre actualité. *« Constituer un musée comme celui-ci nous interroge sur notre propre société. C'est par ce biais-là que l'on peut solliciter la réflexion des plus jeunes. Je ressens par ailleurs avec beaucoup d'acuité que c'est une vaste prétention de désigner le mémorable. On se retrouve toujours à la limite de nos incompétences. Mais j'aime profondément cette idée du fugace, du vulnérable ; ce sentiment que ce qui est donné à voir n'est au fond qu'un moment. »*

Val. C.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

Les à-coups de la politique cul

La multinationale BMG rachète les disques Ricordi

Faible engagement de l'Etat et du secteur privé

Les à-coups de la politique culturelle au Brésil

Le succès de manifestations prestigieuses comme le festival de Campos-do-Jordao, qui vient de s'achever, ne doit pas dissimuler les difficultés qui touchent les différents acteurs du monde culturel brésilien. Ces derniers sont en effet pénalisés par la myopie du secteur privé, le désengagement de l'Etat et les rivalités politiques.

SAO-PAULO

de notre envoyée spéciale

Le festival de musique de Campos-do-Jordao, ville de villégiature chic de l'Etat de Sao-Paulo, s'est terminé avec les vacances de juillet – le plein hiver au Brésil –, après soixante-quinze concerts, en majorité de musique classique, et un mois de festivités où l'Orchestre symphonique de la radio nationale polonaise, l'Américaine Meredith Monk ou le Pakistanais Nusrat Fateh Ali Khan ont remporté un vif succès populaire (*le Monde* daté 10-11 juillet). Décentralisé dans dix-neuf villes de l'Etat, le festival a fait travailler six cents musiciens boursiers avec ses invités étrangers – l'idée de l'échange Nord-Sud, notamment avec l'Europe, de l'apprentissage mutuel, est ici très vivace. Son budget est de 1,7 million de dollars (un peu moins de 9 millions de francs), essentiellement financés par huit entreprises publiques appartenant à l'Etat de Sao-Paulo, le plus riche du Brésil. La majorité des concerts sont gratuits, et le festival, qui fêtait cette année sa vingt-cinquième édition, est un des rares événements culturels de portée nationale à avoir su résister aux atteintes de la crise économique et politique.

Bien sûr, l'essentiel de la vie culturelle brésilienne obéit aux règles traditionnelles du marché. Les multinationales du disque contrôlent la production phonographique, les chanteurs ont leurs agents, un marché de l'art assez actif se développe autour des galeries (privées) de Rio ou de Sao-Paulo. Mais de vastes secteurs restent tributaires des deniers de l'Etat. La danse et le théâtre, par exemple, pour ne pas parler du cinéma, un secteur industriel sensible qui a toutefois de nouveau le vent en poupe (1), ont souffert du désengagement de l'Etat brésilien. Sans doute, le ministère de la culture (dirigé, depuis quelques mois, par Luiz Nascimento da Silva), pèse peu, et Brasilia n'a pas son mot à dire dans la gestion des affaires locales. Avec un budget culturel réduit au minimum, le gouvernement fédéral ne peut qu'indiquer des pistes. Il le fait avec parcimonie.

La loi Sarney, relative aux déductions fiscales consenties aux entreprises pour leurs investissements culturels, une bouffée d'air pour la production artistique de l'après-dictature, avait été abrogée par l'ultra-libéral Fernando Collor de Mello, dès son arrivée à la présidence de la République, fin 1989. Le Brésil avait alors traversé une des périodes les plus noires de son histoire culturelle. Rétablie en 1992, avec quelques modifications, sous le nom de loi Rouanet (un diplomate qui fut un temps ministre de la culture, avant de rejoindre le consulat du Brésil à Berlin), elle suscite aujourd'hui de très nombreuses interrogations quant à son efficacité. Dans un pays où le salaire minimum atteint à peine les 65 dollars mensuels (environ 350 francs), la culture est, selon la philosophe et sociologue Marinela Chaui, *« toujours considérée comme un luxe, alors qu'elle est un droit pour tous »*.

Calicots et banderoles

Echaudés par les détournements passés de l'argent de la culture – faux projets où le partenaire industriel se fait gruger, montages juteux et surfacturés où l'artiste ne voit jamais la couleur d'un réal (la nouvelle monnaie du pays) –, artistes et entreprises ont rapidement décelé les failles de la loi Rouanet. Privés d'appui institutionnel, les premiers persistent cependant à faire la queue au guichet, et les seconds ont choisi la désertion. Seul un quart du montant total des déductions fiscales prévues dans le cadre de la loi Rouanet (70 millions de dollars) a été utilisé en 1993. Pour 1994, on sait déjà qu'une bonne partie des 140 millions de dollars inscrits au budget du gouvernement fédéral restera dans les tiroirs.

Les entreprises préfèrent investir dans ce qui sert directement leur image – une attitude que l'hebdomadaire *Veja* qualifiait tout récemment dans un article très critique à l'égard du secteur privé de *« culture de l'immédiat »* –, et quand elles décident d'occuper le champ des arts et des spectacles, elles le font en leur nom propre, avec calicots, banderoles et *jingles*. Certaines banques (Banco do Brasil, Banco national, Unibanco, Itau) possèdent ainsi de luxueux centres culturels dans les principales capitales du pays. Les événements qui y sont présentés souffrent d'une sélection en dents de scie, du pire et du meilleur, d'où les professionnels de la culture sont parfois exclus.

La bipolarité Etat-secteur privé a atteint ses limites. Les exemples abondent. Ainsi, l'entreprise nationale mixte Embrafilm a-t-elle plongé en 1990, et avec elle les chances du cinéma brésilien, ployant sous les coups de la politique prônée par Fernando Collor ; ainsi, le MASP (Musée d'art moderne de Sao-Paulo), l'un des plus importants du pays, créé de toutes pièces par l'industriel Assis Chateaubriand au début des années 60 et qui fut un exemple de la vigueur de l'initiative privée, connaît-il de graves difficultés de gestion. On cite souvent en exemple l'intelligence des entreprises américaines, telle *« la multinationale AT&T, qui n'a pas hésité à financer* The Baltimore Waltz, *une pièce sur le sida »*, une audace, selon *Veja*, dont aucune entreprise brésilienne ne serait capable. On envie aussi l'exemple français et ses financements croisés Etat-collectivités locales-secteur privé. Or, au Brésil, municipalités et Etats, qui sont parfois de bords politiques opposés, ne connaissent guère les avantages du travail en commun.

Cette absence de synergie entre les politiques culturelles de l'Etat central, des Etats de la fédération, des villes et des partenaires privés aboutit à des gâchis financiers. Marilena Chaui, qui fut secrétaire à la culture de la ville de Sao-Paulo de 1989 à 1992 durant la gestion du maire Luisa Erundina (PT,gauche), invoque le manque de continuité de l'Etat fédéral et *« le mépris de la mémoire collective, qui est un des grands maux du Brésil »*

Un musée de l'immigration

Elle explique ainsi les absurdités qui réduisent à néant *« quatre ans* (la durée d'un mandat politique au Brésil, non-renouvelable) *d'efforts, par exemple, pour reconstituer le patrimoine de la bibliothèque Mario-de-Andrade, une des plus importantes du pays, ou pour protéger les archives photographiques des attaques de l'humidité. Il est douloureux de voir les livres commandés, et payés, stockés dans des cartons, des appareils d'air conditionné distribués dans des bureaux par clientélisme, plutôt qu'installés dans les salles d'archivage »* (2).

Le successeur n'aurait-il de cesse de défaire ce que son prédécesseur s'est ingénié à mettre en place ? Priorité pour l'ancienne municipalité, l'Opéra-Théâtre municipal de Sao-Paulo, une des salles les plus prestigieuses du pays, que l'équipe de Luisa Erundina avait largement démocratisé, est aujourd'hui relégué au second rang par le nouveau maire de la ville, le richissime entrepreneur Paulo Maluf (PDS-droite). Les salaires des danseurs et choristes sont tombés aux alentours de 100 dollars mensuels (environ 550 francs), et bon nombre de musiciens ont déserté l'Orchestre symphonique municipal au profit de celui de l'Etat de Sao-Paulo, passé ainsi en un an de quatre-vingt-dix à cent vingt musiciens.

L'Etat de Sao-Paulo consacre environ 0,4 % de son budget à la culture, soit 65 millions de dollars. Pour coordonner son action, la secretaria da cultura do Estado de Sao-Paulo, qui gère une soixantaine de musées, quinze centres culturels, un orchestre symphonique, ou encore la chaîne de radio-télévision Cultura, a mis en place en 1992 le projet Açao cultural intégral (5 millions de dollars). Açao cultural intégral, dont fait partie le festival d'hiver de Campos-do-Jordao, prévoit entre autres la réouverture d'une centaine de salles de cinéma auto gérées dans les villes de l'intérieur, ou encore la réalisation de programmes pour TV Cultura.

Egalement dans ses projets, l'achèvement en septembre d'un musée de l'immigration, installé en plein cœur de l'immmense parc de l'Ibirapuera, dans un pavillon dessiné en 1954 par l'architecte Oscar Niemeyer pour célébrer le quatrième centenaire de la mégalopole. 13 000 mètres carrés seront destinés à retrouver la mémoire des émigrés successifs – Italiens, Allemands, Portugais, Syro-Libanais, Japonais – venus créer le grand melting-pot pauliste à partir de la seconde moitié du XIXe siècle. *« Ce sera le premier musée de société brésilien »*, affirme Ricardo Ohtake, nommé il y a deux ans secrétaire à la culture de l'Etat de Sao-Paulo par le gouverneur de l'Etat, Luis Antonio Fleury (PMDB,centriste).

Ricardo Ohtake, fils du peintre Tomi Ohtake, architecte de formation et ex-directeur du Musée de l'image et du son de Sao-Paulo, a su mener pour l'Etat, comme l'avait fait l'universitaire Marilena Chaui quelques années avant pour la ville – la cinquième du monde par sa population –, une politique culturelle cohérente. En octobre, le Brésil élira le président de la République et les gouverneurs d'Etat. Le projet Açao cultural integral viendra au bout de ses quatorze mois d'existence planifiée, et le mandat de M. Ohtake arrivera à son terme. Salles de cinéma et musée de l'immigration auront en principe ouvert leurs portes. Qui les gérera ensuite et comment ?

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) Après trois ans de stagnation totale, une quinzaine de films ont été produits cette année au Brésil. La Banespa, la banque de l'Etat de Sao-Paulo, a investi 5 millions de dollars pour la réalisation de dix films, les Etats d'Espirito Santo, Rio et Brasilia, 10 millions de dollars. L'Etat fédéral a dégagé 16 millions de dollars pour 34 projets de films.

(2) Lire *in Amérique latine : démocratie et exclusion*, « Politique culturelle, culture politique : une expérience de gouvernement dans la ville de Sao-Paulo, 1989-1992 », par Marinela Chaui, éd. de l'Harmattan.

THÉÂTRE

COUPABLES, INNOCENTS d'Ostrovsky à l'Athénée

Au bonheur des comédiens

Rideau blanc, phonographe à pavillon, samovar d'argent : nous sommes en Russie. Une jeune femme en robe blanche sollicite énergiquement, mais en vain, les marques d'affection d'un grand dadais en redingote noire, le père de son bébé. Elle est pauvre, il va épouser une veuve riche, elle reste abasourdie. Un malheur ne venant jamais seul, surtout au théâtre, la vieille nounou lui annonce que le bébé est mourant. Vingt ans après et deux heures plus tard, elle retrouvera cet enfant qu'elle croyait mort et le reconnaîtra au médaillon offert au père ingrat...

Entre-temps, il y aura eu bien des péripéties, et d'abord un changement de lieu. Le prologue se passe sur la scène de l'Athénée, encadrée d'or et décorée de faux lustres en chiffons. Le reste, *« dans le luxueux salon d'un hôtel »*, dit le programme. L'un des plus beaux salons _ climatisé _ du Grand Hôtel : galerie des glaces en rotonde, où se reflètent indéfiniment les murs surchargés de dessins, plafond arabisant, lustre majestueux tout en pendeloques et lampes-tulipes d'or rosé, rangées de cariatides, immense cheminée de marbre surmontée d'une horloge, d'un buste et de deux statues.



PASCAL MAINE

La comédienne Iulia Borissova dans les salons du Grand Hôtel.

Dans ce décor époustouflant, les acteurs du Vakhtangov de Moscou, dirigés par Piotr Fomenko (*le Monde* du 3 août) jouent *Coupables, innocents* d'Ostrovsky. L'histoire se passe chez les gens de théâtre et leurs groupies. Car la jeune mère abusée, ayant changé de nom, est devenue une star de la scène. Elle a une rivale, prête à tout pour la faire tomber de son piédestal. Une tournée la mène dans sa ville natale, où son fils est comédien, et le père ingrat, veuf à son tour, riche commerçant. Bien que le spectacle soit parlé en russe, bien que la jeune fille et le séducteur du prologue ne ressemblent absolument pas aux acteurs qui interprètent les mêmes personnages vieillis, on suit sans mal aucun cette intrigue tortueuse, mais qui s'accroche avec une belle santé aux lois du genre.

A partir du moment où les personnages sont face à face, à partir du moment où l'on sait qui est qui, il ne reste plus qu'à se laisser porter, se laisser basculer brusquement du vaudeville au mélodrame, de l'émotion pure à la farce. Tous les comédiens, partout, adorent se représenter, prendre en main les clichés attachés à leur métier et s'amuser avec, comme pour un exorcisme. Eux qui sont obligés de faire exister des mots, de se couler dans des moules sculptés par les metteurs en scène, de leur montrer ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas être, s'étalent, s'expriment, se racontent, s'exagèrent, se moquent. Ils savent la vérité cachée de leur jeu et s'en délectent. Tous, partout, et en plus ceux-là sont russes. Ils n'ont pas peur de faire ce qu'ils font, ils n'ont pas peur d'être fous.

Avec la troupe du Vakhtangov, pas de décalages ni de distanciation. On retrouve le bonheur du cinéma d'avant-guerre, des fameux « seconds rôles », dont aujourd'hui on semble avoir perdu le secret, et qui ont fait beaucoup pour les films de Sacha Guitry, par exemple. Ici, tous les rôles sont grands. Ostrovsky offre à chacun la possibilité de se mettre au moins une fois en valeur, et les acteurs ne font pas les modestes. Iulia Borissova, star émouvante, Lioudmila Maksakova, rivale impétueuse, Youri Volyntsev, vieux ringard magnifique, entre Raimu et Lucien Baroux, Youri Yakovlev mécène bellâtre, entre André Luguet et Alerme, et Alla Kasanskaya, superbe pocharde... Tous, ils « y vont », avec une ahurissante maîtrise de l'outrance. Sans « âme », comme dit Piotr Fomenko, ils boulevardiseraient. Mais voilà, ils sont russes. Leur âme, ils n'ont pas honte d'en rire comme d'en souffrir. Pour ceux qui portent aux comédiens la même tendresse exaspérée et irréfléchie que Fomenko et Ostrovsky, le spectacle est un vrai bonheur.

COLETTE GODARD

► **Athénée-Louis-Jouvet, square Louis-Jouvet, métros Opéra, Madeleine, Havre-Caumartin. Jusqu'au 7 août, à 20 heures. Tél. : 40-28-40-33.**

CINÉMA : mort de Maurice Travail. – Le comédien Maurice Travail est mort le 4 août, à l'âge de soixante-cinq ans. Il avait commencé sa carrière sur la scène, à Lyon, puis à Paris. Second rôle au cinéma, dans des films signés Sautet, Zidi, de Broca ou Molinaro, il était essentiellement connu pour les personnages qu'il interprétait dans des téléfilms comme *Maigret*, *Commissaire Moulin*, ou *les Brigades du Tigre*.

MUSIQUES

La multinationale BMG rachète les disques Ricordi

« Casa Ricordi, Addio », *« C'est un morceau de l'histoire culturelle italienne qui change de mains »*, *« Nous avons perdu un musée »*. Les titres et les commentaires de la presse italienne sont significatifs après la prise de participation majoritaire de Bertelsmann Music Group International (BMG), filiale américaine du géant allemand de la presse et des médias Bertelsmann, dans la dernière des grandes compagnies discographiques indépendantes italiennes, G. Ricordi and C. Spa. Créée en 1808 par Giovanni Ricordi, violoniste, puis copiste à la Scala, fondateur du premier journal de critique musicale en Italie, *La Gazetta musicale di Milano*, avant de devenir l'éditeur de Bellini et de Donizetti, la maison d'édition et de production discographiques Ricordi fut un modèle d'entreprise familiale _ le pouvoir y était transmis de père en fils _ jusqu'à la fin des années 50, où elle se transforme en société par actions.

« Dans l'imagination populaire, Ricordi est l'éditeur de Verdi, Bellini et Puccini, écrit le quotidien *La Repubblica. Mais l'histoire de la musique italienne doit bien plus à Ricordi. »* Des éditions critiques de Verdi ou de Vivaldi à la défense et promotion de Luigi Nono ou de Luciano Berio, Ricordi avait étendu sa suprématie sur l'opéra et la musique contemporaine avec une redoutable efficacité. Plus qu'un éditeur ou un ayant droit sur les partitions, Ricordi avait tissé un réseau d'influence aux côtés des théâtres et des producteurs qui la rendait indispensable au monde de la musique contemporaine. Mais quand, en 1958, Nanni Ricordi, dernier descendant de la dynastie, avait décidé de se lancer sur le marché discographique, la maison d'édition milanaise avait enfourché le cheval de la nouvelle chanson italienne. De Gino Paoli à Luigi Tenco, les jeunes *cantautori* s'étaient rangés sous la houlette de Ricordi, qui vendait alors des millions de copies de *Una lacrima sul viso* de Bobby Solo, découvrait Lucio Battisti, Milva ou Edoardo Bennato. Bertelsmann, en achetant Ricordi, par la voie de sa filiale américaine BMG, entre donc en possession de droits portant sur des centaines d'enregistrements de musique classique et contemporaine ainsi qu'un large pan de la variété nationale depuis les années 60.

Ricordi affiche actuellement un chiffre d'affaires de 855 millions de francs, détient 16 % du marché italien de la musique (le septième au monde et le quatrième en Europe) et emploie 800 personnes. Elle possède des filiales dans neuf pays, une chaîne de magasins de disques en Italie et une participation de 10 % dans la société de vidéo et de disques Nuova Fonit Cetra, firme contrôlée majoritairement par la télévision publique RAI-TV.

Le montant de la transaction, approuvée en juillet par l'Office des cartels italien, n'a pas été précisé. BMG devrait acquérir 74,3 % de Ricordi, tandis que 25,7 % du capital restera aux mains d'actionnaires privés. C'est la plus grosse acquisition effectuée par BMG depuis la reprise en 1986 de RCA Record aux Etats-Unis, a déclaré Arnold Behlmann, responsable de l'Europe chez BMG. BMG, dont le siège est situé à New-York, réalise un chiffre d'affaires de 547 millions de francs en Italie.

V. Mo.

JARDIN DANS TOUS SES ÉTATS à Assier

Festival inattendu

ASSIER (Lot)

de notre envoyé spécial

« Jardin dans tous ses états ». Depuis sa création en 1986, le festival d'Assier se distingue d'abord par son nom, qui signale l'envie d'inattendu et de jeu dont les organisateurs ne font pas mystère, et par le désir de rencontre entre des musiciens essentiellement liés au jazz, des plasticiens et des hommes de théâtre. Un peu comme l'Uzeste musical de Bernard Lubat, dont on revendique ici le cousinage.

Jusqu'au 7 août, Assier prend le temps de retrouver sa mémoire en un parcours qui dévoile ses mystères avec une lenteur voulue par son directeur artistique, Jean-François Prigent. Apaisantes images zen, des compositions végétales _ haricots blancs et citrons jaunes _ accueillent les visiteurs pris en main par André Benedetto, un des responsables du Théâtre des Carmes d'Avignon, qui a monté un spectacle à partir du *Manuel des amphitryons* de Grimod de la Reynière.

La partie musicale de « Jardin dans tous ses états » acquiert tout son sens avec le quartette du tromboniste Yves Robert, le soir du 4 août. Au Verger Martigoutte, à la nuit tombée, une sorte de petit miracle prend forme entre les musiciens, des éclairages soignés et une assemblée captive. C'est un jeu de groupe très fin, soucieux de nuances et des volumes que proposent, avec Yves Robert, le guitariste Philippe Deschepper, le contrebassiste Claude Tchamitchian et le percussionniste Alfred Spirli. Il y a chez eux une science du dosage, un flou très maîtrisé entre l'improvisation et l'écriture. Spirli utilise, sans effets gratuits, un assemblage hétéroclite de jouets d'enfants et d'objets sonores. De cet échange entre les quatre musiciens naissent d'étranges mélodies intitulées, par exemple, *Forestière*, *Katsounine* ou *Réconciliation*.

SYLVAIN SICLIER

► **Prochains concerts : Jean-François Prigent et Bernard Lubat, Michel Portal et Louis Sclavis, Acoustic Quartet, Quintet Clarinettes (le 6 août) ; Andy Emler, l'Orgue à feu de Michel Moglia et Jac Berrocal, Prigent/Sclavis/Lubat/Padovani/Pifarely, et Final Labyrinthique (le 7 août). Tél. : 65-50-00-51.**

CULTURE

THÉÂTRE

L'AIGLON au Théâtre du peuple de Bussang

Le petit prince

STRASBOURG
de notre correspondant

Le mythique théâtre vosgien fondé il y a quatre-vingt-dix-neuf ans par Maurice Pottecher, embarqué dans sa grande nef de bois à quelques kilomètres du ballon d'Alsace, se frotte cette année à un autre mythe : François Rancillac y met en scène *l'Aiglon*, d'Edmond Rostand. Près de quatre heures, entrecoupées de deux entractes sur le pré voisin, d'un spectacle vivant, pétillant, tour à tour lyrique et fantasque, parfois vraiment émouvant.

La troupe de Bussang, mélange de professionnels et de bénévoles militants, prend un réel plaisir à ce théâtre postromantique où virevoltent les uniformes à brandebourgs, les robes à frou-frou, où tournent les mots d'esprit et les pages d'histoire, dans l'alexandrin impossible, mi-Victor Hugo, mi-Pierre Perret, qui est l'efficace signature de Rostand.

François Rancillac a, respectueusement, coupé un peu dans le texte. Il a superposé quelques personnages. Surtout, il a choisi de privilégier l'aspect adolescent du duc de Reichstadt, fils de l'Aigle mort sur le rocher de Sainte-Hélène, gamin espiègle dans sa cage dorée d'Autriche, enfant accablé par le double héritage des Habsbourg et de Bonaparte, ou jeune romantique enfiévré par la perspective folle de régner à Paris en mariant la République et l'Empire.

Message compris par son *Aiglon* (Jérôme Kircher), qui a l'âge et la silhouette du rôle. Son prince, pâle et blond, alterne l'angoisse, la langueur et l'enthousiasme, adopte avec intelligence les gestes inachevés d'un gamin grandi trop vite. En contrepoint, Flambeau (Fernand Berset), l'ex-grognard de la garde, solide et gouailleur, tient la dragée haute à un Metternich (Réginald Huguenin) tendu, inquiet, presque malheureux d'incarner la raison d'un Etat qui se survit. Recalé par l'histoire, l'Aiglon est entouré par les femmes. Sa mère, une lectrice française, et surtout sa cousine, la comtesse Camerata, conspiratrice inspirée, qui lui insuffle l'audace qui lui manque, *« Napoleone »*, superbement campée par Laïtmas Mokrane.

Un complot raté

L'Aiglon est le récit d'un échec – un complot politique raté et une jeune vie interrompue – dans l'Europe du Congrès de Vienne, où des monarques vieillis se serrent les coudes après le passage de l'Ogre en tentant d'étouffer les sursauts républicains. Les décors de Bussang, toiles peintes de fausse nature viennoise ou lourdes tentures de velours rouge, l'expriment avec élégance. Les panneaux de fond de scène ne s'ouvrent sur la forêt vosgienne, devenue plaine de Wagram, que quand le duc tente de s'enfuir. Ils se referment presque immédiatement, comme les portes de l'histoire : l'Aiglon reste seul à côté d'un soldat qui meurt et des fantômes de tous ses camarades morts sur tout le continent *« pour la gloire et pour des prunes »*. Les ailes du désir n'ont battu qu'un instant.

JACQUES FORTIER

▶ Les 6, 7, 12, 13, 14, 19, 21, 26, 27 et 28 août à 15 heures. Le samedi 20 août, à 20 heures. Places à 40 F, 65 F et 90 F. Renseignements et réservations au 29-61-50-48.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE NANTES (ESC/NANTES)

(par ordre de mérite)

Nicolas Deffleux (1er), Bruno Geremia (2e), Valérie Azzi (3e), Fabrice Canepa (4e), Hichem Demortier (5e), Céline Arbizu (6e), Nathalie Noguero (7e), Lionel Ederly (8e), Pierre Bonfillon (9e), Camille Coste (10e), Delphine Cauquy (11e), Sophie Bolley (12e), Sophie Renouvel (13e), Olivia Gajan (14e), Evelyne Cohen (15e), Laetitia Mouquot (16e), Olivier Lavigne (17e), Philippe Pey (18e), Thomas Pillet (19e), Anne Demary (20e), Alexis Renard (21e), Estelle Fabre (22e), Amélie Dagues (23e), Hella Torkhani (24e), Olivier Dechenaud (25e), Damien Collet (26e), Sylvie Delassalle (27e), Sylvie Frey (28e), Tanguy Delale (29e), Yara Burka (30e), Sébastien Orifici (31e), Yann Ranvoisy (32e), Guillaume Leroux (33e), Valéry Hagenbourger (34e), Anne Miecaze (35e), Florence Delacour (36e), Thalia Delahayes (37e), Philippe Tabouis (38e), Frédéric Roumegoux (39e), Olivier Chesnel (40e), Elisabeth Brion (41e), Julien Matheron (42e), Sophie Barthes (43e), Corinne Calendini (44e), Bérénice Berouti (45e), François Artigaux (46e), Frédérique Bordon (47e), Joachim Dormer (48e), Claire Monsigny (49e), Guilhem de Pastors (50e), Cyril Szumeraj (51e), Aline Chometton (52e), Aurore Leclercq (53e), Grégory Curien (54e), Ariane Cavadino (55e), Matthieu Parisse (56e), Sonia Dedermann Sanso (57e), Delphine Gros (58e), Charles de Boissezon (59e), Yelohinse Tognisso (60e), Anouck Barcat (61e), Céline Appel (62e), Elsa Gailleton (63e), Laurent Mchirgui (64e), Stéphane Jacquet (65e), Guillaume (Philippe) Alix (66e), Alexandre Gueschir (67e), Brieg Olivier (68e), Pierre-Yves Prost (69e), Fabrice Baran (70e), Nicolas Hebrant (71e), Anne-Lise Georges (72e), Nicolas Garnier (73e), Florent Dardier (74e), Nathalie Lemarcis (75e), Anne Chassereau (76e), Anne Cheype (77e), Thomas Vilcot (78e), Olivier Zacharia (79e), François Chabes (80e), Gildas Barbot (81e), Willy Siret (82e), Christelle Leconte (83e), Thomas Gelot (84e), Anne Denis (85e), Samira Tovar (86e), Samantha Erlenne (87e), Daniel Sartori (88e), Jean-François Rochet (89e), Céline Hedouin (90e), Marie-Laure Vacher (91e), Céline Ricoce (92e), Christelle Cuioc (93e), Cécile Ponchon (94e), Boris Hauray (95e), Agnès Eckert (96e), Claire Lardeau (97e), Clara Schneider (98e), Ludovic Perez (99e), Judith Fichet (100e), Alexis de Seze (101e), Antoine Hermet (102e), Vincent Clément (103e), Philippe Lacroix (104e), Pierre Chauveau (105e), Guillaume Wallaert (106e), Olivier Rasch (107e), Estelle Gasser (108e), Nouredine Abboud (109e), Laurent Granier (110e), Claire Lebert (111e), Isabelle Peyrat (112e), Sonja Vu Ngoc Con (113e), Elisabeth Montagne (114e), Laurent Montcoutie (115e), Corinne Pistol (116e), Valérie Detrez (117e), Marc Sulmona (118e), Sandrine Le Guennec (119e), Noémie Thevenot (120e), Christine Gouyette (121e), Julien Decot (122e), Anne Fabre (123e), Cécile Grandjean (124e), Jérôme Alfonsi (125e), Yannick Leboyer (126e), Maya Kirpalani (127e), Gaëlle Darn (128e), Bénédicte Goujon (129e), Anne Loze (130e), Muriel Austerlitz (131e), Anne Charbonnel (132e), Charlotte David (133e), Nadia Fontan (134e), Maud Gicquel (135e), Christophe Dargnies (136e), Cédric (Ploufragan) Le Gal (137e), Laurent Chaineaux (138e), Jean-Philippe Archidec (139e), Anne Brolly (140e), Olivier Lange (141e), Anne-Valérie Sanz (142e), Guillaume Chevalier (143e), Najib Bousakr (144e), Arnaud Barannes (145e), Marie Tourneaux (146e), Stéphanie Malagie (147e), Valérie Blaive (148e), Aurélie Debange (149e), Hélène Finck (150e), Jérôme Delncroix (151e), Vincent Oberto (152e), Alexis van de Maele (153e), Elodie Chaumet (154e), Christophe Rocher (155e), Sylvain Béjogey (156e), Stéphanie Castaigne (157e), Yan Della Pria (158e), Romain Daumont (159e), Guillemette Jaffrin (160e), Drifa Ouahmed (161e), Ngoc An Nguyen (162e), Xavier Mathieu (163e), Fatim Belrhiti (164e), Lara Marx (165e), Chrystèle Sesbone (166e), Solenne Alaux (167e), Nathalie Kremser (168e), Hélène Valet (169e), Laurent Truguet (170e), Richard Briffod ((171e), Stéphane Lisse (172e), France Perier (173e), Clément Dubuisson (174e), Anna Billing (175e), Tatiana Pecastaing (176e), Alexandra Chauvel (177e), Marie-Hélène Chassagne (178e), Stéphanie Silvestre-Pottia (179e), Sandrine Caloiaro (180e), Vincent Oueguen (181e), Christine Tomasini (182e), Florence Apchie (183e), Chrisophe Gehin (184e), Christophe Bertin (185e), Cyril Borgomano (186e), Benjamin de Gelas (187e), Cécile Chambolle (188e), Dorothée Bernier (189e), Lionel Zecri (190e).

ECOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR

CONCOURS SCIENCES

Didier Allaire, Loïc Baras, Anne Bardy, Pierre Bazot, Nicolas Botte, Philippe Briant de Laubrière, Yannick Caillabet, Dominique Calligaris, Guillaume Carat, John Charmeteau, Arnaud Chartier, Samuel Chartier, Grégory Colombani, Olivier Coquet, Quentin Cotton de Bennetot, Thierry de Courrèges, Hyacinthe de Lavalssière de Verduzan, Jean de Monicault, Laurent Derrien, Stéphane Dossé, Maxime Dotran, Olivia Dufour, Eric Espinal, Guillaume Garnoix, Nicolas Garreau, Patrick Gindre, Benoît Guyon, Anthony Jupin, Yann Kernels, Christophe Labare, Laurent Ladouas, Dominique Lambert, Nicolas Lambropoulos, Damien Lamy, Thomas Le Gal de Kerangal, Guillaume Le Mame de Chermont, Marc Lecointre, Pierre Lobet, François Maréchal, Frédéric Massieu, Denis Nauret, Frédéric Ochem, Julien Olivès, Frédéric Patrier, Xavier Peaucelle, Hugues Pointefer, Bertrand Pouliquen, Antoine Poussier, Franck Rageade, Sébastien Renardet, Ludovic Ribierre, Nicolas Rocquet, Frédéric Rondy, Bertrand Rousseau, Jérôme Salanson, Marc Scheffler, Wolfgang Schmit, Yann Simon, Jean-Christophe Sintive, Olivier Six, David Spieles, Cyrille Toussaint, Renaud Vauchaussade de Chaumont, Jordi Vergé, Marc Woodcock.

– à titre étranger :

Ibrahima Aidara, Papa Ngom, Sori Toure.

CONCOURS LETTRES

Philippe Abraham, Régis Anthonioz, Emmanuel Antoine, Olivier Antraygues, Stéphane Authier, François-Thomas Baraton, Thomas Bertreux, Christophe Blatz, Marie-Christine Bogaert, Frédéric Bos, Julien Boyer, Jean-Marc Brunet, Yvan Carbonnelle, Steve Carleton, Cyrille Caron, Simon Carrel, Frédéric Christophe, Johann David, Thibaud de Crevoisier Gouy de Bellocq Feuquières, Christophe Deshayes, Gwendal Durand, Nicolas Durand, Laurent Duranti, Pierric Duthoit, François-Xavier Elias, Hugues Esquerre, Eric Faisans, Fabrice Gaeng, Sébastien Gouillat, Laurent Grébil, Laurent Kuntzmann, Alexis-Emmanuel Lapacherie, Jean-Philippe Lecomte, Xavier Lefebvre, Benoît Léger, Jérôme Lenoir, François-Xavier Loseur, David Lincelles, Eric Malterre, William Martin, Nicolas Mattheos, Jérémie Mougeois, Bertrand Monnet, Cyrille Montaru, Loïc Pattier, Mickaël Pierrin, Sylvain Renier, Gaëlle Rolland, Renaud Rondet, Olivier Sagon, Cyrille Tachker, Matthieu Thomas, François Timmerman, Vincent Tisier, Lionel Weidmann.

SCIENCES ÉCONOMIQUES

Aymeric Amyot d'Inville, François Bedonet, Rodolphe Bertile, Christophe Bizien, Jacques-Ferdinand Chauchat, Guillaume Constant, Stéphane Corneille, Thibault de Dienleveult, Pierre-Denis de Ribier, Alexis de Roffignac, Guillaume Epifanic, Vincent Fabre, Arnaud Gougon, Cédric Guérin, Patrice Huiban, Thierry Japiot, Louis-Antoine Laparra, Bertrand Loddé, Pierre Marczak, Geoffroy Morel de Villiers, Mathieu Norlain, Thibault Repellin, Christophe Savre.

CONCOURS OUVERT AUX DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Nicolas Bottero, Franck Bouchayer, Cyril Chevauchet, Fabrice Chiabra, Frédéric Colomb, Emmanuel Hotellier, François Jaminet, Olivier Kroell, Luc Leimgruber, Cyril Leprêtre, Olivier Lockner, Jean-Emmanuel Maury, Antoine Petitjean, Gonzague-Arnaud Prouvost, Jean-Michel Verove.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LA RUE D'ULM (ENS/ULM)

CONCOURS SCIENCES
GROUPE D/S

(par ordre de mérite)

Nicolas Combe (1er), Fabien Portier (2e), Laurent Midrier (3e), Guillaume Delannoy (4e), Stéphane Komilikis (5e), Thomas Brumbes (6e), Olivier Chenevez (7e), Eric-Olivier Le Bigot (8e), Franck Pereira Dos Santos (9e), Michel Maman (10e), Lionel Poisson (11e), Sébastien Deareux (12e), Pascal Nicodeme (13e), Sébastien Monnet (14e), Renaud Hennino (15e), Joël Puibasset (16e), Catherine Garrec (17e), Jean-Stéphane Warkocz (18e), Frédéric Graber (19e), Alexis Collette (20e), Gilbert De Mareschal (21e), Martial Millet (22e), Richard Deblock (23e).

GROUPE E/S

Emmanuel Curis (1er), Maxence Nachury (2e), Olivier Raybaud (3e), Lionel Christiaen (4e), Claire Calmet (5e), Laurent Bopp (6e), Jane Chabinian (7e), Irène Kasparian (8e), Sandrine Sevilla (9e), Gérald Martel (10e), Loïc Labrousse (11e), Francine Broudex (12e) Sophie Deneve (13e), Philippe Ambrosi (14e), Geneviève Gouirand (15e), Valérie Pascaud (16e), Guillaume De Crevoisier (17e), François Serne (18e), Véronique Morel (19e), Jérôme Boisbouvier (20e), Laure Grison (21e), Eric Thouvenot (22e), Benoît Van Der Rest (22 bis).

GROUPE C/S

Nader Masmoudi (1er bis), Sylvia Serfaty (1er), Cyril Madar (2e), Hugues Randriambololona Hugues (3e), Nalini Anantharaman (4e), Bruno Blanchet (5e), Frédéric Caupin (6e), Francis Bach (7e), Laure Saint-Raymond (8e), Patrice Schmitt (9e), Olivier Ondet (10e), Stéphane Druel (11e), Sylvain Maillot (12e), Benoît Crépon (13e), Xavier Berton (14e), Pierre-Henri Chaudouard (15e), Thierry Levy (16e), Arezki Boudaoud (17e), Arnaud Pinguet (18e), David Bouchoucha (19e), Nicolas Perrin (20e), Thomas Pornin (21e), Philippe Chose (22e), Gabrielle Bonnet (23e), Benoît Chevalier (24e), Mathieu Dutour (25e), Hubert Kieken (26e), Bertrand Patureau-Mirand (27e), Nicolas Mordant (28e), Pascal Chevrot (29e), Jérôme Fabre (30e), Guillaume Figer (31e), Frédéric Chevy (32e), Olivier Schafter (33e), Grégoire Lecerf (34e), Vincent Masselin (35e), Séverine Rigot (36e), Caroline Aigle (37e), Franck Bibler (38e), Emmanuel Hergan (39e), Mathieu Louvot (40e), Frédéric Chapoton (41e).

▶ Les résultats du concours lettres, groupes A/L et B/L sont parus dans *le Monde* du 28 juillet.

CARNET

Décès

– M. et Mme Michel Adam,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Woimant,
M. et Mme Jean-Claude Petit
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Elie ADAM,
ingénieur civil des Mines,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 3 août 1994, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Le service religieux aura lieu le mercredi 10 août, à 14 heures, au temple de l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Celui qui garde ses commandements demeure en Dieu et Dieu en lui. »
(Jean, Ep. I, 3, 24.)

80, rue de Grenelle,
75007 Paris.
5, rue Paul-Louis-Courier,
75007 Paris.
10, rue Philippe-Auguste,
60200 Compiègne.
6, avenue Villeneuve-l'Etang,
78000 Versailles.

– Cécile et Gérard Decourcelle,
Chantal et Stanislas Ducruix,
Christian et Genovefa Bessy,
ses enfants,
Ludovic, Quitterie, Guillaume, Béatrice, Thomas, Constance, Patricia,
ses petits-enfants,
Pauline et Quentin,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André BESSY,
née Jeanne Despax,

survenu le 3 août 1994, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le lundi 8 août, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à Paris.

Le pésent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Denise Olivereau-Capron,
ses enfants et petit-fils,
Mme Françoise de Lavigne Sainte Suzanne,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur Leslie Dayan-Capron
et ses enfants,
M. et Mme Alain Durier
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gustave CAPRON,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 3 août 1994, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité le 8 août.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Domaine de la Tortinière,
37250 Montbazon.

– Emmanuelle de Koenigswarter-Ferry
et son époux Bernard Ferry,
ses fille et gendre,
Carol Descordes,
sa petite-fille,
Jérémy et Arthur,
ses arrière-petits-enfants,
Jean et Daria de Cayeux de Sénarpont,
ses frère et belle-sœur,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Agnès Mégret,
sa belle-sœur,
Isabelle Aboulker,
sa belle-fille,
et son époux Edmond Rosenfeld
et leurs enfants,
Florence Aboulker,
sa belle-fille
et ses enfants,
Frédérique Delmas,
sa belle-fille,
et son époux Stewart Scoones,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Frédéric MÉGRET,
née Denise de Cayeux de Sénarpont,

survenu à Saint-Nazaire, le 2 août 1994, dans sa soixante-dix-huitième année.

Elle a rejoint

Marcel ABOULKER,

décédé le 7 septembre 1952, et

Frédéric MÉGRET,

décédé le 19 septembre 1975.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 août, à 16 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule, 154, faubourg Saint-Honoré, Paris-8e.

L'inhumation suivra au cimetière de Montmartre, dans le caveau de famille.

7, rue Malher,
75004 Paris.

– M. G. David,
president et chief executive officer de United Technologies Corporation,
M. J.-P. van Rooy,
président d'Otis Elevator Company,
M. B. Grosb,
président d'Otis Europe, Afrique et Moyen-Orient,
Et tout le personnel,
ont le regret d'annoncer le décès de

M. Pierre FOUGERON,
ancien président-directeur général d'Otis France,
ancien président d'Otis Europe, Afrique et Moyen-Orient,
ancien executive vice-president d'Otis Elevator Company,

survenu le 31 juillet 1994, à New-York.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 8 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Paul, Paris-4e.

Une messe à sa mémoire sera dite début septembre, à Paris.

– Le mercredi 3 août 1994, à l'âge de soixante-cinq ans,

Maurice TRAVAIL

vient d'achever sa vie comme il l'a menée : avec générosité, combativité, humanité.

Nelly Costecalde-Travail,
son épouse,
Jacques,
Franck et Lysiane,
Catherine et Xavier,
ses enfants,
André et Irène Costecalde,
ses beaux-parents,
Arlette Costecalde,
sa belle-sœur,

Et toute la famille,

vous convient à assister à l'incinération qui aura lieu le mercredi 10 août, à 10 h 45, au funérarium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris (métro Gambetta).

La cérémonie se fera sans fleurs.

La famille ne recevra pas de condoléances.

Un registre sera à disposition.

6, rue Paul-Langevin,
94120 Fontenay-sous-Bois.

Remerciements

– Jacqueline et Max Vidot,
Annie, Jean-Louis Vidot
et leurs enfants,
Catherine Vidot, Armel Morlet
et leurs familles,
très touchés des nombreuses marques d'amitié qui leur ont été témoignées lors du rappel à Dieu de

Isabelle Sophie VIDOT,

prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Pour le septième anniversaire du rappel à Dieu de

Vanina SOUHAM,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Rael (Claude. Vorilhon) c. SA SIRC. Arrêt de la cour d'appel de Reims du 26 janvier 1994. Ordonne le retrait sous astreinte de 300 francs par infraction constatée des ouvrages intitulés *Les Sectes à l'assaut de la France* (éd. Herme) contenant des allégations diffamatoires à l'égard de Rael et la suppression du passage litigieux.

ÉCHECS

Le championnat du monde version FIDE

Egalité parfaite avant les derniers matches du tournoi des candidats

L'Américain Gata Kamsky revient de loin dans ce tournoi des candidats au titre de champion du monde FIDE (Fédération internationale des échecs). Mené, après cinq rencontres, par l'Indien Viswanathan Anand sur le score de 3,5 points à 1,5, Kamsky devait impérativement obtenir deux victoires pour conserver ses chances de se qualifier pour les demi-finales du championnat du monde. Contrat rempli pour le jeune Américain qui a remporté les sixième et septième parties de son match. Les deux hommes sont désormais à égalité 3,5 points partout. Score identique dans la rencontre qui oppose le Russe Vladimir Kramnik au Biélorusse Boris Guelfand. Dans le troisième match, le Néerlandais Jan Timman et le Russe Valeri Salov comptent une partie de retard et sont à égalité 3 points partout. Kamsky et Anand d'une part, Kramnik et Guelfand d'autre part, devaient jouer, vendredi 6 août, leur huitième et dernière partie, tandis que Timman et Salov devaient disputer leur septième rencontre. En cas d'égalité à la fin du match réglementaire, les joueurs tenteront de se départager lors de sessions de deux parties chacune, le temps imparti aux joueurs diminuant à chaque session jusqu'à ce que l'un d'entre eux prenne l'avantage.

L'excédent pourrait être proche de 100 milliards de francs en 1994

Les surprises du commerce extérieur

Après avoir connu jusqu'à la fin des années80 des déficits commerciaux importants, la France engrange année après année des milliards de francs d'excédents. Cette situation doit beaucoup à l'amélioration de la compétitivité des entreprises françaises, mais la fin de la récession va inévitablement ramener à une plus juste mesure les performances de notre économie.

■ EXPLOSION. – « Evitez d'investir en France. » Tel est le conseil donné par le magazine économique américain « Forbes » à ses lecteurs dans sa dernière livraison. A l'appui de sa recommandation, le journal invoque la politique du franc fort et l'obsession de la parité franc-mark, qui étouffe toute possibilité de reprise économique. Il est exclu que la France connaisse un taux de croissance voisin de 2 % cette année, affirme « Forbes », qui pronostique une « explosion » sociale à la rentrée.

Suite de la première page

La dernière déconvenue de ce genre fut le plan de refroidissement Mauroy-Delors, qui, en 1982-1983, à coups de prélèvements fiscaux, sociaux et salariaux freina l'activité et fit baisser le pouvoir d'achat pour rééquilibrer des comptes extérieurs catastrophiques et défendre un franc dévalorisé. La « contrainte extérieure », comme on disait alors, qui mettait régulièrement notre monnaie en mauvaise posture sur les marchés des changes, a-t-elle vraiment disparu avec les excédents de 1992, 1993 et 1994 ?

Ce qui surprend dans le pactole qu'encaisse mois après mois la France est bien la rapidité du retournement de situation. Les responsables politiques, qui ont souvent besoin de se justifier, expliquent que le pays récolte maintenant le fruit d'une douzaine d'années d'efforts : progression ralentie des salaires et du pouvoir d'achat, franc fort et taux d'intérêt longtemps élevés, concurrence accrue... Comme la politique suivie depuis 1982-1983 est restée la même à travers les changements de majorité, la gauche est là-dessus solidaire de la droite. Et réciproquement.

Circonstances exceptionnelles

La vérité force à dire qu'il y a bien effectivement dans la rigueur française (si l'on met à part le dérapage des finances publiques et sociales qu'on sait) une partie de l'explication de nos succès à l'exportation et des excédents qui en sont nés. Avant le dur choc qu'a été pour l'industrie française les fortes dévaluations de plusieurs monnaies européennes à l'automne 1992 (lire, livre, peseta), la compétitivité des prix français à l'exportation s'était beaucoup améliorée. Elle s'est de nouveau redressée à partir de l'été 1993. L'évolution très ralentie de nos coûts intérieurs est à la base de ces succès. Des calculs (1) montrent que c'est en France, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis que les prix des exportations ont le moins augmenté entre 1987 et 1993. Mais la sagesse des coûts français n'explique pas tout. Elle n'est d'une certaine façon que l'élément durable et positif d'un succès qui a aussi sa part d'ombre.

Car c'est bien la dure récession dont la France est tout juste en train de sortir qui est en partie à l'origine des excédents étonnants enregistrés chaque mois par les services des douanes. Dans la mesure où la crise économique a été plus sévère qu'à l'étranger, le besoin des chefs d'entreprises de s'approvisionner hors des frontières a été plus réduit que dans l'ensemble des pays industrialisés. A également joué le fait que, entrés premiers dans la récession, les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne en sont aussi sortis les premiers et ont recommencé à acheter à l'étranger. Les importations américaines progressent actuellement à un rythme de plus de 10 % l'an, encore supérieur en Asie du Sud-Est ou en Amérique du Sud. Nous sommes encore très éloignés de tels comportements...

Ce « décalage conjoncturel » a évidemment joué en notre faveur. Les calculs montrent qu'il a été d'environ un point l'année dernière, la demande intérieure en France ayant baissé de 2 % contre 1 % dans les autres pays industrialisés. Certains experts (2) estiment même que ce décalage aurait été beaucoup plus important, voisin de trois points. Ce qui serait considérable.

Toujours est-il que nos importations (91,7 milliards de francs par mois en moyenne) ont baissé de 9,6 % l'année dernière par rapport à 1992. Pendant le même temps nos exportations (99 milliards de francs mensuels) ne baissaient que de 4,8 %, malgré la mauvaise conjoncture de l'Union européenne, qui absorbe à elle seule 63 % de nos ventes. Tous comptes faits, le « décalage conjoncturel » – même dans l'hypothèse où il n'aurait été que de un point – expliquerait à lui seul le quart environ de la progression spectaculaire de notre excédent commercial, passé de 31 milliards à 89 milliards. Ce qui montre bien la fragilité d'une partie des résultats obtenus en 1993, qui disparaîtra au fur et à mesure que se modérera le rythme de la croissance économique outre-Atlantique alors que s'accélérera la reprise en France.

Un autre élément accidentel explique nos étonnants résultats : c'est la forte baisse des prix des produits que nous avons achetés l'année dernière, depuis la pâte à papier jusqu'aux biens intermédiaires et alimentaires. Toujours est-il que, l'année dernière, les prix des importations ont baissé de 3,6 % alors que les prix à l'exportation ne diminuaient que de 1,8 %. Il en est résulté un gain d'une vingtaine de milliards de francs qui expliquerait le tiers de l'amélioration du solde extérieur (20 sur 60). L'ennui est que ces gains des termes de l'échange ne se reproduiront pas.

La sous-estimation des importations

Décalage conjoncturel et baisse des prix des produits importés expliqueraient donc 35 des 60 milliards d'amélioration de l'excédent commercial entre 1992 et 1993. Reste une bonne vingtaine de milliards dont on justifie mal la réalité et que les experts expliquent par une sous-estimation importante des importations. Hypothèse qui s'appuie sur le fait que depuis qu'a été instauré un marché unique au début de 1993 les contrôles et déclarations aux frontières ont été supprimés, fragilisant et retardant les statistiques (3). L'excédent commercial de 1993 pourrait donc avoir été sensiblement moins important que les chiffres ne l'ont dit.

A partir d'un niveau moins élevé, notre excédent pourrait ne plus progresser du fait de la reprise économique en Europe, qui va multiplier les importations : espérons-le en tous les cas, notamment pour les biens d'équipement, tant l'investissement a pris du retard en France. Du fait aussi des mouvements de prix qui pourraient s'inverser, comme on le voit actuellement avec les cours du pétrole, qui ont nettement remonté et atteignent 19 dollars le baril, là où le gouvernement les voyait à 16.

Tous comptes faits, la barre des 100 milliards de francs d'excédents non seulement ne devrait pas se rapprocher mais pourrait s'éloigner. Ce qui ne devrait pas inquiéter les marchés des changes, qui savent que depuis l'année dernière, la France, forte de ses échanges de services et de son tourisme, dégage le deuxième excédent courant parmi les principaux pays industrialisés. Derrière le Japon.

ALAIN VERNHOLES

(1) *Revue de Rexecode*, n° 44 (juillet) : étude de Michel Didier sur la compétitivité française.

(2) Etude d'Alain Henriot dans la revue de juin 1994 du Centre d'observation économique de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

(3) Depuis la disparition des déclarations aux frontières, les statistiques sous-estiment systématiquement les flux commerciaux mensuels. Pour l'année 1993 ceux-ci ont été révisés d'environ 3,5 milliards de francs chaque mois à l'importation et à l'exportation. Lorsqu'ils sont publiés pour la première fois, les chiffres du mois n affichent donc *a priori* un recul compris entre 3,5 et 4 % par rapport aux chiffres de n–1 révisés. Voir aussi *le Monde* du 30 décembre 1993.

Un tableau apocalyptique du magazine « Forbes »

« Evitez d'investir en France ! »

WASHINGTON

de notre correspondant

Un conseil, *« Evitez d'investir en France » !* L'injonction figure dans le titre de l'une des rubriques « placements » de l'un des plus importants magazines d'affaires américain, *Forbes*. Le journal, qui dresse un tableau apocalyptique de la situation en France, va même, ce mois-ci, jusqu'à conseiller à ses lecteurs de retirer leurs fonds de ce pays... et le plus vite sera le mieux, écrit-il, *« rappelez-vous l'affaire Stavisky »* !

La France, en particulier, et l'Union européenne, en général, ont, ces temps-ci, rarement bonne presse chez les chroniqueurs économiques américains. L'hebdomadaire *Newsweek* consacrait, il y a quelques mois, une couverture impitoyable à la situation française, dont l'un des articles était titré : *« Liberté, égalité, médiocrité »*. A deux reprises, le *Wall Street Journal* vient de s'interroger sur l'ampleur de la corruption dans la classe politique et les milieux d'affaires français.

Mais le portrait a rarement été aussi brutal, et aussi caricatural, que celui que dresse *Forbes* dans son édition d'août. En gros, disent les deux conseillers en placements de la revue – Steve Hanke et Sir Alan Walters –, la politique du franc fort, l'obsession du maintien de la parité avec le mark, va étouffer la reprise en France. D'où le titre de leur article : *« Le franc reste fort par rapport aux autres devises, une raison de plus pour éviter d'investir en France »*. Les autres « raisons » étant la corruption du système politique et une possible explosion sociale à la rentrée.

« Les perspectives [de l'économie française] *pour 1994 sont lamentables »*, assure Forbes. *« La Banque de France colle à la Bundesbank et le franc a retrouvé sa parité d'avant la crise* [de l'été dernier] *avec le deutschemark »*, poursuit le magazine, qui ajoute : *« Quelle arrogance : les politiciens français font valoir que la performance du franc reflète les données fondamentales de l'économie ! C'est pur péché d'orgueil, c'est l'exemple même d'un gouvernement qui finit par croire à sa propagande. Son département statistique, l'INSEE, a récemment avancé un pronostic formidablement optimiste, projetant un taux de croissance de 2 % du PNB en 1994. Il n'en est pas question. L'économie française ne réalisera pas cette performance. »*

« Un vent de panique »

La politique du franc fort entraîne des taux d'intérêt à court terme élevés qui font que *« la France continuera à suffoquer sous la pression de forces déflationnistes »*, affirment les auteurs. Ils ajoutent : *« La croissance est négligeable (...) la France aura de la chance si elle fait 1 % en 1994 (...) le chômage atteint presque 13 %. Un marché du travail très rigide peut rendre cette politique monétaire restrictive extrêmement douloureuse et potentiellement explosive. »*

Or c'est bien une *« explosion »* qu'annonce *Forbes* : *« Quand l'armée des sans-emploi rentrera de ses vacances d'août,* prophétise le journal, *nous nous attendons à ce qu'elle descende dans la rue. »* En somme, investisseurs, méfiez-vous, la France est au bord de la révolution ! C'est que le pays est en proie, poursuit le journal, à une série de scandales politico-financiers et que cette *« atmosphère de combines louches »* va s'accentuer à mesure qu'on approchera de l'élection présidentielle de 1995.

« Si l'une de ces affaires devait alors « mûrir » *dans les prochains mois, l'économie française et ses marchés anémiques essuieront un vent de panique »*, prédit *Forbes*, qui, pour la beauté de la démonstration, cite une référence historique qui ne doit pas avoir grand rapport avec la situation actuelle mais doit, selon le journal, faire frémir les investisseurs : *« Rappelez-vous ce qui s'est passé quand l'affaire Stavisky a éclaté en décembre 1933 ! »* Pareille évocation ne pouvait aboutir qu'à une seule conclusion : *« Après avoir investi quelque 475 milliards de francs, d'actions et d'obligations, sur les marchés français en 1992 et 1993, les investisseurs étrangers ont commencé à retirer leurs fonds. Dans le premier trimestre de 1994, ils ont retiré 62 milliards de francs. Nous conseillons à nos lecteurs de faire de même »*. *Forbes* passe pour être un journal sérieux. Avec *Fortune* et *Businessweek*, il est un des tout premiers magazines d'affaires aux Etats-Unis ; ses ventes tournent autour de 770 000 exemplaires chaque mois.

ALAIN FRACHON

La transition économique à l'Est

L'Union européenne est devenue le principal partenaire commercial des pays d'Europe centrale et orientale

L'effondrement du rideau de fer et l'évolution des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) vers l'économie de marché n'a pas eu – globalement – de conséquences défavorables pour les nations de l'Union européenne. Celles-ci craignaient une invasion de produits fabriqués à bas prix, entraînant autant de déficits commerciaux. Ce n'est pas ce qui s'est produit, et les pays « vendeurs à bas prix » se sont aussi révélés acheteurs. Depuis 1991, l'Union européenne vend plus aux PECO qu'elle ne leur achète.

Avec la transition économique, les pays d'Europe de l'Est ont été contraints de libéraliser leurs échanges. Ce bouleversement – puisque jusqu'alors, leur commerce extérieur était administré – a eu des conséquences aussi bien internes (sur les prix et la concurrence) qu'externes, avec une nette réorientation de leurs flux commerciaux vers les pays occidentaux et surtout l'Union européenne.

Réorientation géographique

Cette diversification géographique a pourtant commencé au début des années 70. A cette époque, les PECO (Pologne, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, ex-Tchécoslovaquie) commerçaient encore majoritairement – près des deux tiers des importations comme des exportations – entre eux et surtout avec l'ex-URSS. Ces échanges étaient organisés dans le cadre du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM), plus connu sous le sigle COMECON. Créé en janvier 1949 en réponse au plan Marshall, ce Conseil, dont la Mongolie, Cuba et le Vietnam étaient également membres, avait pour objectif de développer, sous la houlette de l'ancienne Union soviétique, l'intégration des économies socialistes. Il s'agissait de mettre en place la division internationale socialiste du travail.

En 1989, la part de l'Est (ex-URSS et anciens membres européens du COMECON) dans les échanges globaux des PECO était tombée à 42 %. Et ce déclin s'est accentué par la suite : en 1991, année de la dissolution du CAEM, cette part était d'un peu plus de 25 %, et d'environ 23 % en 1992. Avec la disparition de l'Union soviétique et les difficultés nées de la transition économique, le volume des échanges globaux des PECO a chuté de 20 % entre 1989 et 1992. La baisse est encore plus marquée (- 50 %) pour le commerce entre PECO. Dans le même temps, leurs exportations vers l'ex-URSS ont diminué de plus de moitié, alors que leurs achats à l'ancienne Union soviétique n'ont reculé que de 25 %. Une moindre baisse due au renchérissement des importations énergétiques causé par l'alignement des prix des hydrocarbures sur les cours mondiaux. Au total, la part de l'ex-URSS dans les échanges des PECO reste encore de 17 %.

Cette chute du commerce des pays d'Europe centrale et orientale avec le bloc de l'Est s'est accompagnée d'une hausse de leurs échanges avec l'Ouest. La part des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) est ainsi passée de 40 % en 1989 à 70 % en 1992. Cette réorientation géographique s'est surtout effectuée vers l'Union européenne, qui est devenue le premier partenaire commercial des PECO. Elle absorbait, en 1992, 48 % de leurs exportations contre 22 % en 1988, la part des Douze dans les importations des PECO passant de son côté de 19 % à 44 %. Mais ces derniers ne pèsent encore que faiblement dans les échanges communautaires : 1,6 % des importations des Douze en 1992.

Le rôle majeur de l'Allemagne

L'Allemagne joue un rôle majeur dans cette nouvelle donne. Sa position géographique et le processus de réunification en font un débouché privilégié pour les produits d'Europe centrale et orientale. Les importations allemandes en provenance de cette région ont été multipliées par 2,5 entre 1989 et 1992. En hausse sensible également, les achats de l'Italie et de la France. Au total, l'Union européenne tire largement profit de l'ouverture des frontières à l'Est. En 1989, sa balance commerciale avec les PECO était déficitaire : 0,6 milliards d'écus (4 milliards de francs). Depuis 1991, l'excédent ne cesse de croître pour atteindre 5,5 milliards d'écus l'année dernière (36 milliards de francs). Sur le plan sectoriel, les PECO ont misé sur les industries avec lesquelles ils bénéficiaient d'un avantage comparatif, comme le textile, les meubles et les produits sidérurgiques. Vers l'Union européenne, ces pays ont aussi accru leurs exportations de produits mécaniques et électriques et de matériel de transport. Mais les ventes à l'Union d'*« animaux vivants et produits du règne animal »*, selon la classification communautaire, et de produits minéraux sont en régression.

Côté importations, les pays d'Europe centrale et orientale achètent aux Douze surtout des biens d'équipement en vue de moderniser leur appareil productif. Mais également du textile, du matériel de transport et des produits chimiques. Au total, l'Union européenne dégage d'importants surplus commerciaux avec les PECO dans les secteurs électrique et mécanique et dans ceux du matériel de transport et des produits chimiques.

Lorsque l'Europe de l'Est s'est engagée sur la voie de l'économie de marché, les industriels de la Communauté ont craint une invasion de produits, meilleur marché, en provenance de cette région. Dans certains secteurs comme l'acier, le choc a été violent. Mais, dans le domaine agricole, ces craintes se sont souvent révélées injustifiées. Un rapport publié en juin 1994 et rédigé par Henri Nallet, ancien ministre français de l'agriculture pour la Commission, indique que les Douze vendent désormais plus de produits agricoles aux PECO qu'ils ne leur en achètent (*le Monde* du 20 juin). Plus étonnant, ce document souligne que les produits communautaires risquent même de déstabiliser les agricultures des PECO.

Pour l'heure, ces derniers tentent d'améliorer leurs positions commerciales à l'étranger. Et espèrent intégrer à moyen terme l'Union européenne, avec laquelle ils ont déjà signé des accords d'association. La Commission vient de faire une série de propositions dans ce sens. Et l'Allemagne, qui préside actuellement l'Union, a annoncé qu'elle convoquerait, à la fin de l'année, un sommet entre les Douze et les PECO.

ALAIN PUCHAUD

ÉCONOMIE

Retrouvant leur niveau de 1991

Les prélèvements obligatoires ont atteint 44 % du PIB en 1993

Les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) ont augmenté en 1993 alors qu'ils avaient diminué en 1992. L'INSEE indique, dans une étude publiée jeudi 4 août (1), que leur poids dans le PIB (produit intérieur brut) est passé de 43,6 % en 1992 à 44 % en 1993. Ils ont ainsi retrouvé leur niveau de 1991 *« mais sont restés inférieurs d'un demi-point aux maxima historiques atteints en 1984 et 1987 »*. Cet alourdissement de 0,4 point des prélèvements obligatoires s'explique aux trois quarts par l'augmentation du taux de la CSG (contribution sociale généralisée) qui est passée de 1,1 % à 2,4 % au 1er juillet 1993 et pour 0,1 point par la hausse des taux de cotisations UNEDIC.

Le poids des impôts d'Etat a continué de se réduire. Il a baissé de 0,5 point, revenant à 14,7 % du PIB contre 15,2 % en 1992 (15,9 % en 1991). Depuis 1987, où ils se situaient à 17,3 %, les impôts d'Etat ont donc baissé de 2,6 points du fait des allègements de la TVA et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, le poids des impôts locaux rapporté à la richesse nationale (le PIB) est passé de 5,9 % à 6,8 % et les cotisations sociales ont augmenté de 19,1 % à 19,6 %.

Le déficit des comptes publics s'est fortement accentué l'année dernière. En 1993, le besoin de financement des administrations publiques – leur déficit – a atteint 412 milliards de francs (5,8 % du PIB) contre 279 milliards en 1992 (3,9 % du PIB). Ce sont évidemment les déficits de la Sécurité sociale et de l'Etat qui se sont le plus alourdis, celui de l'Etat passant de 234 à 334 milliards de francs en 1993, soit un creusement de 1,4 % du PIB. Seules les administrations publiques locales ont amélioré leur situation, sous l'effet conjugué d'une stagnation de leur effort d'investissement et d'une pression fiscale accrue.

(1) Les administrations publiques en 1993. *INSEE première* n° 337, juillet 1994.

COMMENTAIRE

Fausse querelle, vrai problème

DEPUIS l'engagement de François Mitterrand, fin 1982, de stabiliser puis de faire baisser le poids des impôts et des cotisations sociales, le pays – ou plutôt ses élites intellectuelles – a pris les prélèvements obligatoires comme repère de la libéralisation et du modernisme de l'économie française. Réaction ambiguë à une promesse du président de la République, qui, effrayé par l'alourdissement des prélèvements de toutes sortes décidés par ses ministres afin de financer des dépenses imprudemment gonflées, avait voulu marquer solennellement qu'on n'irait pas plus loin. Puis que, dans un deuxième temps, on allègerait les impôts et les cotisations.

Cette promesse a douze ans et continue de polariser les esprits parce que M. Mitterrand avait alors employé un terme un peu savant et en tous les cas relativement nouveau pour beaucoup de Français : les prélèvements obligatoires qui comparent, outre les cotisations sociales, le total des impôts d'Etat et des impôts locaux, à la richesse nationale exprimée en terme de PIB (produit intérieur brut). La droite a d'abord attaché beaucoup d'importance à cette notion ambiguë dans l'espoir que M. Mitterrand ne respecterait pas ses engagements et qu'un échec éventuel pourrait servir d'argument électoral. Et de fait, les prélèvements obligatoires ont atteint un maximum en 1984. Mais ce maximum fut de nouveau atteint en 1987 alors que la droite était au pouvoir. On a donc cessé de se jeter ces arguments à la tête.

L'importance de l'engagement présidentiel est pourtant restée la même, mais pour d'autres raisons. Beaucoup d'économistes et d'hommes de l'actuelle majorité estiment que l'Etat prélève trop sur les entreprises et les ménages, affaiblissant le dynamisme individuel, l'esprit d'entreprise, la capacité d'investir. Au travers de ce qui est devenu les « PO », c'est bien le poids de l'Etat dans l'économie qui est remis en cause.

Si l'on s'en tenait à ce critère, la France ferait actuellement mauvais figure, se situant parmi les pays les plus lourdement imposés après la Suède. On démontrerait facilement que cette notion est ambiguë. D'une part, parce que certains pays ne comptent pas dans leurs prélèvements obligatoires des cotisations réputées facultatives mais en réalité quasi obligatoires, comme c'est le cas en Allemagne ; d'autre part, parce que dans les phases de récession au cours desquelles la richesse nationale a tendance à se contracter, les prélèvements pèsent relativement plus lourd même quand ils n'augmentent pas dans l'absolu. CQFD.

On aurait tort toutefois de s'en tenir à ce genre d'arguments juridiques ou mathématiques, parce que l'évolution des « PO » retrace tout de même, *grosso modo*, le poids des impôts et des cotisations sociales relativement à ce que le pays produit de richesses. L'ennui est que ce genre de critère imparfait – comme c'est souvent le cas en économie – a tendance à fausser le débat. Ainsi, par manque de courage politique, les différents gouvernements qui se sont succédé en France depuis le début des années 80, ont été incapables – à part quelques périodes de rémission – d'endiguer la montée des dépenses sociales. Les cotisations ont donc été continûment alourdies. Et, pour en compenser les effets dévastateurs sur l'opinion publique, les pouvoirs politiques n'ont rien trouvé de mieux que de réduire les impôts d'Etat. Nous en sommes là, avec des promesses de baisse de l'impôt sur le revenu en 1995 alors même que les déficits publics ont atteint des niveaux inquiétants, qui commencent à attirer l'attention de l'étranger.

La création d'une CSG (contribution sociale généralisée) a de ce point de vue été la meilleure ou la pire des choses. La meilleure si elle permet de réduire les déficits actuels ; la pire si elle dispense les Français et leurs gouvernants de s'interroger sur la folle croissance de leurs dépenses de protection sociale. Et d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

ALAIN VERNHOLES

ÉTRANGER

Les instituts améliorent leurs prévisions

L'économie allemande redémarre plus rapidement que prévu

L'économie allemande redémarre à un rythme plus soutenu que prévu. Ainsi les commandes industrielles, à la surprise des experts, ont crû de 2,2 % en juin par rapport à mai et de 8,5 % par rapport à juin 1993, et les chiffres du chômage, en données désaisonnalisées, ont enregistré une forte baisse en juillet (– 18 000 chômeurs dans la partie ouest), pour le deuxième mois consécutif après deux années et demie de hausse ininterrompue. En revanche, en données brutes, le chômage a crû le mois dernier (92 600), mais le chiffre n'inquiète pas outre mesure les experts qui le mettent sur le compte de l'arrivée sur le marché du travail des nouveaux diplômés.

Ces nouvelles satisfaisantes coïncident avec la publication par l'Ifo de Munich, l'un des six grands instituts de conjoncture, de prévisions économiques optimistes qui rejoignent celles – récentes – du Hwwa, un autre institut basé à Hambourg. Le produit intérieur brut (PIB), selon l'Ifo, devrait croître de 2 % en 1994 et de 3 % en 1995. Tirée par les exportations, la reprise irait de pair avec une inflation assagie. L'inflation reviendrait à 2,5 % l'an fin 1994, rythme qu'elle conserverait en 1995 tandis que le chômage se stabiliserait. Dans la partie ouest de l'Allemagne, il devrait toucher 8,4 % de la population active en 1994 et 1995, contre 8,3 % actuellement.

REPÈRES

ALIMENTATION

Risque de famine dans la Corne de l'Afrique

« Une famine généralisée est à craindre dans la corne de l'Afrique », avertit Jacques Diouf, le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculure (FAO) dans le Rapport spécial sur la situation alimentaire et les perspectives de récolte en Afrique subsaharienne publié jeudi 5 août à Rome. Pour éviter une catastrophe dans les pays de la zone (Ethiopie, Erythrée, Kenya, Soudan, Somalie) M. Diouf exhorte la communauté internationale à fournir *« rapidement »* l'aide déjà annoncée et à la compléter par *« des contributions supplémentaires »*. L'organisation évalue à 4,7 millions de tonnes les importations céréalières nécessaires en 1994 dans la zone, soit le double de l'année antérieure. La quasi-totalité devra être couverte par l'aide alimentaire, précise la FAO.

CHIMIE

Rhône-Poulenc table sur une hausse de ses profits en 1994

Rhône-Poulenc reste optimiste. Le groupe chimique français a annoncé jeudi 4 août un bénéfice net consolidé en recul de 68,7 % au premier semestre 1994, à 337 millions de francs. Mais il table sur une amélioration « sensible » pour l'ensemble de l'année, en prévoyant un bénéfice net 1994 supérieur à celui de 1993. Rhône-Poulenc a passé dans ses comptes du premier semestre une importante provision pour restructuration _ 904 millions de francs-qui concerne pour l'essentiel _ 699 millions de francs-sa filiale américaine Rhône-Poulenc-Rorer. Pour les six premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires affiche une hausse de 5,9 % à 42,3 milliards de francs, grâce à une *« forte hausse des volumes dans la chimie »*, où l'on assiste, estime Rhône-Poulenc *« à un véritable redécollage »*. Le groupe entend poursuivre son plan de cession d'activités portant sur *« 1 à 1,5 milliard de dollars* [5,5 à 8 milliards de francs] *d'actifs non stratégiques. »* Pour 1994, les recettes exceptionnelles tirées de ces cessions devraient dépasser le montant des provisions, soit 1,2 milliard de francs.

PÊCHE

Incidents entre Espagnols et Britanniques

La « guerre du thon » franco-espagnole semble apaisée mais des incidents entre chalutiers ibériques et britanniques ont été signalés jeudi 4 août au large du golfe de Gascogne. Deux navires du Royaume-Uni ont été pris à partie par des équipages espagnols, dans les eaux internationales, parce qu'ils pêchaient le thon, selon les espagnols, avec des filets dérivants de plus de 2,5 km. On sait que les pêcheurs de la côte nord de la péninsule ibérique utilisent depuis longtemps des cannes et des lignes et accusent les pêcheurs des autres pays qui utilisent des filets d'épuiser le stock de thon et de mettre en péril d'autres espèces comme les dauphins.

Londres a fait part aux autorités de Madrid de son *« inquiétude »*, estimant que *« les pêcheurs espagnols ne doivent pas être autorisés à assurer leur propre loi dans les eaux internationales »*. Un patrouilleur de la Royal Navy a été envoyé sur les lieux.

FINANCES

Le résultat de l'augmentation de capital d'Euro Disney dope le titre

Apparemment, les banques créditrices du parc de loisirs de Marne-la-Vallée n'ont pas été les seules à être soulagées par le succès de l'augmentation de capital lancée au mois de juin par Euro Disney (*le Monde* du 5 août). Le marché parisien a également bien réagi puisque le titre a terminé la séance du 4 août en hausse de 7,5 % à 10,75 francs. Plus forte hausse de la séance, sur une marché qui, en moyenne, a perdu 0,88 %, Euro Disney a été la valeur la plus traitée du jour après Rhône-Poulenc : 16,7 millions de titres ont été échangés, soit environ 10 % du capital, pour un montant de 173 millions de francs.

Les intervenants justifient ce regain d'intérêt sur Euro Disney par des facteurs essentiellement techniques : le marché a été rassuré, que les banques créditrices – garantes, en partie par le fait de l'augmentation de capital – n'ont pas été « collées », évitant ainsi un massif retour de titres sur le marché.

Une illustration du capitalisme à l'allemande

Allianz dévoile son portefeuille de participations

Pour se conformer à la nouvelle législation allemande sur le délit d'initiés adoptée par le Parlement au mois de juillet, Allianz, le numéro un de l'assurance en Europe, a levé le voile sur son portefeuille de participations industrielles. Les entreprises allemandes seront tenues à partir du 1 janvier 1995 de rendre publiques au cours de leurs assemblées générales les participations supérieures ou égales à 5 % dans d'autres entreprises.

Des révélations qui sont une illustration saisissante du fameux capitalisme rhénan. Un système dont les banques et les compagnies d'assurances sont la clé de voûte. Ainsi, les participations d'Allianz restées secrètes dans des sociétés cotées comprenaient notamment au 30 juin 5 % dans Bayer (chimie), 5 % dans la Deustche Bank (la première banque allemande), 9,7 % dans Schering (pharmacie), 5 % dans Continental (pneumatiques), 5 % dans Metallgesellschaft (chimie, négoce des métaux non ferreux), 7,5 % dans Schlossgartenbau et 5 % dans AMB, le numéro deux de l'assurance allemande.

A la fin 1993, Allianz avait déjà annoncé détenir 11,9 % de BASF, 24,5 % de la Bayerische Hypobank, 2,06 % de la Bayerische Vereinsbank, 22,31 % de la Dresdner Bank, 12,53 % de Linde, 3,09 % de Mannesmann, 11,54 % de RWE, 2,92 % de Siemens, 4,04 % de Veba et 1,99 % de Volkswagen.

CONJONCTURE

Selon l'enquête semestrielle de l'INSEE

Les taux d'utilisation des capacités de production se redressent

Les taux d'utilisation des capacités de production continuent à se redresser *« dans tous les secteurs industriels »*, biens de consommation exceptés, note l'INSEE dans son enquête trimestrielle de conjoncture dans l'industrie publiée vendredi 5 août. *« La hausse est particulièrement nette dans les biens intermédiaires et surtout dans l'automobile et le matériel de transport terrestre »*, précise l'institut.

Selon les industriels interrogés, la demande globale en produits industriels a été *« une nouvelle fois en nette progression au cours du deuxième trimestre »*, et cela dans l'ensemble des grandes branches de l'industrie manufacturière. Le phénomène s'explique pour partie par la demande étrangère *« toujours dynamique* [et qui] *se renforce encore dans les biens intermédiaires »*. Pour autant, note l'INSEE, les réductions d'effectifs *« devraient se poursuivre au troisième trimestre dans l'industrie »* au même rythme que les mois précédents.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 5 août, ▲Hésitation

La Bourse de Paris était un peu hésitante vendredi 5 août en début de journée dans l'attente de la publication dans l'après-midi de statistiques sur le chômage américain en juillet qui pourraient déterminer la Reserve fédérale américaine à modifier sa politique monétaire. En baisse de 0,02 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 parvenait pourtant en milieu de journée à repasser au-dessus du seuil des 2 000 points. Il gagnait alors 0,52 % à 2 107,42 points.

Wall Street a perdu 0,70 % jeudi tandis que le taux des bons du Trésor à 30 ans atteignait 7,40 % contre 7,38 % dans l'attente des chiffres américains. Les milieux financiers attendent 205 000 créations d'emplois et une hausse du taux de chômage à 6,1 %. Si les chiffres ne sont pas conformes aux prévisions, les boursiers craignent un resserrement de la politique monétaire américaine à brève échéance. Vendredi matin, le dollar était ferme dépassant nettement les 5,43 francs.

Le MATIF abandonnait en revanche 0,16 % à 116,892 dans le sillage du Bund allemand en repli de 0,03 %. La veille, les marchés obligataires européens avaient cédé du terrain, notamment après l'annonce d'une hausse de 2,2 % des commandes à l'industrie en juillet en Allemagne.

Du côté des valeurs, on relevait notamment les hausses de 6,4 % de Sodexo, de 3,5 % d'Imétal et de 3,3 % de Bouygues. Euro Disney se mettait toujours en vedette avec une progression de 4,7 % dans un marché considérable de plus de 13 millions de titres. Le résultat de l'augmentation de capital continue de jouer en faveur du parc de loisirs. A noter enfin, les reculs de 6 % de CEP communication et de 2,4 % de la BNP.

NEW-YORK, 4 août ▼Attentisme

Wall Street a cédé du terrain jeudi 4 août, les opérateurs préférant se tenir sur la réserve dans l'attente de la publication vendredi des chiffres du chômage américain pour juillet. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé jeudi à 3 765,79 points, en baisse de 26,87 points, soit un repli de 0,71 %. Près de 288 millions d'actions ont été échangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les emprunts du Trésor à 30 ans, principale référence, est remonté à 7,40 % contre 7,38 % mercredi, après l'annonce d'une baisse de 10 000 des demandes d'allocations chômage la semaine dernière aux Etats-Unis, alors que les experts prévoyaient généralement une hausse de 14 000. Les investisseurs attendent désormais les chiffres du chômage et espèrent que ces derniers seront suffisamment modérés pour encourager la Réserve fédérale (Fed) à retarder une nouvelle hausse des taux d'intérêt, selon des analystes. Ceux-ci attendent 205 000 créations d'emplois et une hausse du taux de chômage à 6,1 % contre 6 % en juin.

Du côté des valeurs, les titres des constructeurs automobiles ont été déprimés par la révision à la baisse des recommandations d'une maison de courtage, après la publication de ventes décevantes au mois de juillet.

VALEURS	Cours du 3 août	Cours du 4 août
Alcoa	78 7/8	79 1/4
Allied Signal Inc.	37 3/4	37 1/2
American Express	27 5/8	27 3/4
ATT	54 1/4	54 3/8
Bethlehem Steel	22 7/8	22 1/8
Boeing	45 3/8	45 3/8
Caterpillar Inc.	108 5/8	107 5/8
Chevron	43 3/8	42 3/4
Coca-Cola	43 7/8	43 7/8
Disney Corp.	42 1/2	42 1/4
Du Pont de Nemours	59 3/8	59 1/2
Eastman Kodak	48	48 3/8
Exxon	59 1/4	59 1/4
General Electric	48 1/2	48 1/2
General Motors	52 7/8	50 3/4
Goodyear Tire	35	33 7/8
IBM	63	63 1/8
International Paper	76 3/8	74 7/8
Morgan (J.P.)	62 7/8	63 1/2
McDonnell Douglas	112 7/8	112 3/4
Merck and Co.	29 7/8	30
Minnesota Mining	54 1/8	53 7/8
Philip Morris	55	54 3/4
Procter & Gamble	55	54
Sears Roeb. and Co.	48 1/8	47 1/4
Texaco	62 5/8	62 1/2
Union Carbide	31 5/8	32
United Tech.	62 1/2	61 7/8
Westinghouse El.	12	11 7/8
Woolworth	14 7/8	15 1/8

LONDRES, 4 août ▼Accès de faiblesse

Les valeurs sont restées faibles jeudi 4 août au Stock Exchange de Londres, le marché marquant le pas après la forte hausse de ces derniers jours tandis que certains opérateurs prenaient leur bénéfice. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 9,9 points, à 3 150,5 soit un repli de 0,3 %. Environ 670 millions d'actions ont été échangées contre 706 millions la veille.

Du côté des valeurs, Zeneca, qui a annoncé une baisse de 3 % de son bénéfice imposable semestriel, après éléments exceptionnels dus à des frais de restructuration, a néanmoins gagné 24 pence à 795, dopé par les propos optimistes de son président et la confiance du marché dans le succès des réorganisations entreprises dans le secteur. Wellcome a progressé de 9,5 pence à 685,5 poussé par de récentes spéculations d'OPA (offre publique d'achat).

VALEURS	Cours du 3 août	Cours du 4 août
Allied Lyons	5,90	5,89
BP	4,10	4,08
BTR	3,89	3,87
Cadbury	4,42	4,54
Glaxo	6,04	6,02
GUS	5,83	5,72
ICI	8,54	8,58
Reuters	4,92	4,96
RTZ	8,81	8,72
Shell	7,37	7,33
Unilever	10,49	10,47

TOKYO, 5 août ▼Rechute

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse vendredi 5 août, mais au-dessus de ses plus bas niveaux de séance. Ce recul s'est effectué, selon les opérateurs, sur des ajustements de positions et des prises de bénéfice avant le week-end et les congés d'été. A l'issue des transactions, l'indice Nikkei a perdu 155,14 points à 20 521,70, soit un repli de 0,74 %.

Environ 266 millions de titres ont été échangés contre 250 millions environ la veille. Les craintes d'une hausse des taux américains, si les chiffres de l'emploi pour le mois de juillet aux Etats-Unis sont trop élevés, n'ont en outre pas incité les participants à s'engager trop avant.

VALEURS	Cours du 4 août	Cours du 5 août
Bridgestone	1 650	1 640
Canon	1 730	1 730
Fuji Bank	2 300	2 300
Honda Motors	1 740	1 720
Matsushita Electric	1 740	1 760
Mitsubishi Heavy	812	810
Sony Corp.	5 980	5 900
Toyota Motors	2 140	2 130

CHANGES

Dollar : 5,4382 ▼

Vendredi 5 août, le dollar progressait à l'ouverture du marché des changes parisien à 5,4382 francs, contre 5,3890 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark ouvrait en hausse à 3,4224 francs, contre 3,4205 francs jeudi soir (cours BdF).

FRANCFORT	4 août	5 août
Dollar (en DM)	1,5830	1,5894

TOKYO	4 août	5 août
Dollar (en yens)	100,19	100,45

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (5 août) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %

New-York (4 août) .... 4 1/4 %

BOURSES

PARIS

	3 août	4 août
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 115,07	2 096,45
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 454,51	1 444,89
Indice SBF 250	1 405,17	1 408,55

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	3 août	4 août
Industrielles	3 792,66	3 765,79

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	3 août	4 août
100 valeurs	3 160,40	3 150,50
30 valeurs	2 463,40	2 461,60

FRANCFORT

	3 août	4 août
Dax	2 198,92	2 183,36

TOKYO

	4 août	5 août
Nikkei Dow Jones	20 676,84	20 521,70
Indice général	1 656,52	1 649,74

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4390	5,4410	5,4485	5,4520
Yen (100)	5,4092	5,4167	5,4522	5,4616
Ecu	6,5365	6,5418	6,5269	6,5352
Deutschemark	3,4216	3,4251	3,4252	3,4299
Franc suisse	4,0529	4,0575	4,0640	4,0703
Lire italienne (1000)	3,4245	3,4269	3,3982	3,4022
Livre sterling	8,3438	8,3547	8,3459	8,3558
Peseta (100)	4,1563	4,1593	4,1310	4,1358

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 5/16	4 7/16	4 5/8	4 3/4	5	5 1/8
Yen (100)	2 1/16	2 3/16	2 3/16	2 5/16	2 3/16	2 5/16
Ecu	5 11/16	5 13/16	5 13/4	5 15/16	6	6 1/8
Deutschemark	4 7/8 6	5	4 7/8	5	4 7/8	5
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4 3/16	4 5/16	4 5/16	4 7/16
Lire italienne (1000)	8 1/4	8 1/2	8 3/8	8 5/8	8 11/16	8 15/16
Livre sterling	5 1/8	5 1/4	5 1/2	5 5/8	5 7/8	6
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 9/16	7 13/16	7 11/16	7 15/16
Franc français	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 1/2	5 5/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 5 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,62 % (2109,46)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 4 août

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 04/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4185	5,3890	5,15	5,75
Ecu	6,5385	6,5405	—	—
Allemagne (100 dm)	341,6500	342,0500	328	352
Belgique (100 F)	16,5970	16,6298	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,3100	304,6800	290	312
Italie (1000 lires)	3,4175	3,4325	3,25	3,72
Danemark (100 krd)	86,8400	86,9600	82,75	91,05
Irlande (1 iep)	8,2895	8,1985	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,3230	8,3005	7,85	8,70
Grèce (100 drachmes)	2,2625	2,2645	2,10	2,65
Suisse (100 f)	404,6700	404,8900	389	413
Suède (100 krs)	69,9700	69,9100	65	75
Norvège (100 k)	78,2200	78,3100	74	83
Autriche (100 sch)	48,5570	48,6150	47,20	50,30
Espagne (100 pes)	4,1470	4,1585	3,90	4,50
Portugal (100 esc)	3,3500	3,3550	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,9010	3,8896	3,70	4,30
Japon (100 yens)	5,3835	5,3887	5,30	5,65

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 04/08
Or fin (kilo en barre)	66060	65250
Or fin (en lingot)	66200	65600
Napoléon (20f)	375	375
Pièce Fr (10 f)	315	335
Pièce Suisse (20 f)	382	377
Pièce Latine (20 f)	381	376
Souverain	487	485
Pièce 20 dollars	2645	2540
Pièce 10 dollars	1300	1300
Pièce 5 dollars	645	662,50
Pièce 50 pesos	2460	2430
Pièce 10 florins	384	395

Matif (Marché à terme international de France)

4 août 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 181 265

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	115,80	117,10	116,48
Précédent	116,30	117,90	117,02

CAC 40 A TERME
Volume : 19 024

Cours	Août 94	Sept. 94	Oct. 94
Dernier	2103	2109	...
Précédent	2127	2135	...

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

ILE-DE-FRANCE

Alors que la moitié des provinciaux ne partent pas en vacances d'été

Les Parisiens sont les champions du « changement d'air »

Eté comme hiver, les Parisiens sont, de tous les Francais, ceux qui partent le plus en vacances. Selon une enquête de l'INSEE auprès de huit mille sept cents ménages, dont mille sept cents en Ile-de-France (1), 81 % des Parisiens se sont évadés de la capitale en 1993. Ils battent, ainsi, tous les records de départ, et cela quelle que soit la saison. En deuxième position viennent les habitants des départements périphériques de la « région-capitale », dont les trois quarts sont partis durant l'été de l'an dernier.

Ces taux d'évasion sont exceptionnels. Les citoyens des Pays de la Loire, de Franche-Comté et de Rhônes-Alpes, qui sont les premiers provinciaux dans l'échelle des départs, viennent loin derrière ceux d'Ile-de-France, avec des taux qui ne dépassent guère 60 % de la population. En moyenne, à peine plus de la moitié (52 %) des Francais ne résidant pas dans la région parisienne ont quitté leur domicile pendant l'été 1993.

Pour leurs modes de déplacement, les Parisiens font également figure d'originaux. Pour 56 % de leurs séjours, ils n'utilisent pas de voiture personnelle, alors que 38 % des Franciliens adoptent cette attitude et seulement 27 % des provinciaux, ces mordus de la voiture. Explication : la capitale compte de nombreux célibataires et une proportion exceptionnelle de cadres supérieurs, qui, semble-t-il, sont moins portés que d'autres sur le volant.

Prédilection pour les côtes

Il est vrai, aussi, que la présence, en plein centre de Paris, de six gares têtes de réseau les incite à prendre le train. La meilleure raison est sans doute que la majorité des ménages parisiens (54 %) ne possèdent pas de voiture. En outre, les habitants de la capitale sont, de tous les Francais, ceux qui voyagent le plus souvent à l'étranger et, dans ce cas, ils se déplacent en avion ou en train.

Les Parisiens partent plus longtemps que les autres : trente et un jours, en moyenne, durant l'été 1993, alors que les Franciliens d'outre-périphérique n'ont pris que vingt-huit jours, et la moyenne des habitants des autres régions, vingt jours seulement. Instinctivement, dirait-on, ils fuient une capitale rendue malsaine par la nouvelle pollution estivale (*le Monde* des 2 et 5 août) et ils fractionnent davantage leurs congés, même en cette saison. Près de la moitié des Franciliens (47 %) ont choisi de partir deux fois, plutôt qu'une, l'été dernier. Le tiers seulement des provinciaux avaient choisi cette solution.

Contrairement aux années précédentes, où l'on avait assisté à un grand retour des vacances à la campagne, l'été 1993 (en dépit ou à cause d'un temps maussade) a été celui du « rush » vers les plages. Pour la moitié de leurs séjours (contre 45 % en 1992), les Franciliens ont choisi le littoral. Département de prédilection : la Charente-Maritime, puis, dans l'ordre décroissant, le Var, la Vendée et le Calvados. En tout cas, les dix départements préférés des Franciliens sont tous situés en bord de mer. Pour ceux qui sont partis à l'étranger (20 % des séjours), le Portugal a été la destination favorite, loin devant l'Espagne et le Maroc.

M. A.-R.

(1) « Trois Franciliens sur quatre partent en vacances d'été », par Bernadette de la Rochère, *l'Ile-de-France à la page*, numéro 83, juillet 1994. INSEE-Ile-de-France ; 7, rue Stephenson, Montigny-le-Bretonneux, 78188 Saint-Quentin-en-Yvelines. Tél. : (1) 30-96-90-99.

REPÈRES

STATISTIQUES

La fréquentation des salons

Largement ouverts au public ou strictement professionnels, les foires et salons sont nombreux à Paris. L'office de justification des statistiques, qui tient à l'œil ces manifestations commerciales, vient de publier leurs vrais chiffres de fréquentation en 1993. La capitale (avec ses « annexes » de La Défense et de Villepinte) a accueilli quarante-deux salons agréés, qui, au total, ont été visités par 4 320 000 personnes. En tête vient le Salon de l'auto et ses 1 118 000 « fans », suivi par Bâtimat, le salon du bâtiment et des travaux publics, qui a attiré 618 000 curieux, bricoleurs et candidats au logement.

En revanche, le Salon de l'agriculture, dissocié du Salon de la machine agricole dans cette statistique, n'a été fréquenté que par 367 000 citadins. Dans cette course à la popularité, la quatrième place est occupée par le Salon de la maquette et du modèle réduit, en pleine ascension : près de 200 000 « grands enfants » s'y sont précipités l'an dernier pour voir évoluer une multitude de bateaux, d'avions, de voitures et de trains en réduction.

POLLUTION

Nouvelle alerte à Paris

Airparif, l'institution qui surveille la qualité de l'air en Ile-de-France, a déclenché, jeudi 4 ao0t dans l'après-midi, une alerte à la pollution de niveau 2, qui implique l'information immédiate des médias. La station de mesure située au pied de la tour Eiffel avait relevé une teneur de 187 microgrammes d'ozone par mètre cube d'air alors que celle-ci ne devrait pas dépasser 130 microgrammes.

Explication : la circulation reste très dense autour de la tour Eiffel et les gaz d'échappement (dioxyde d'azote et hydroCarbures) chauffés par le soleil ont été transformés en ozone. En l'absence de vent, ce gaz est resté sur place jusqu'à ce qu'un orage, qui a éclaté vers 17 heures, s'abatte et chasse la pollution. C'est la sixième fois, depuis le 28 juin dernier, qu'Airparif est obligé de déclencher une alerte de niveau 2.

URBANISME

Démolition contestée dans la ZAC des Amandiers

C'est sous la protection de CRS et d'agents de police que la Séméatransformation du quartier des Amandiers, dans le vingtième arrondissement de Paris, a dû entamer la démolition, mercredi 3groupés en associations, contestent ces démolitions-reconstructions, qui, selon eux, dénaturent le caractère de leur secteur.| D'autres immeubles sont menacés de démolition. Cette opération d'urbanisme musclée a suscité la protestation d'Henri Malberg, président du groupe communiste du conseil de Paris et conseiller du vingtième. Dans une lettre adressée à Didier Bariani, maire (UDF) de l'arrondissement, M. Malberg demande qu'aucune autre destruction n'ait lieu et qu'une concertation soit engagée avec les habitants et les associations de la ZAC.

Les riverains du canal Saint-Martin insistent

L'association VIVRE (Villemin-Valmy-Récollets) vient de dresser le bilan des festivités qu'elle a organisées sur les rives du canal Saint-Martin, dans le dixième arrondissement de Paris, le 26 juin. Les quais de Valmy et de Jemmapes avaient été fermés à la circulation automobile et entièrement livrés aux piétons sur environ 750 mètres. Une foire à la brocante occupait les quais eux-mêmes, et une demi-douzaine d'orchestres avaient été répartis tout au long des deux rives.

L'association entendait faire passer deux messages : d'abord, attirer l'attention sur le projet immobilier auquel la Ville a accordé un permis de construire en février dernier et qui doit amputer le jardin Villemin. Ensuite, démontrer que l'on peut, sans dommage, réserver certaines parties des quais du canal Saint-Martin à la promenade piétonne durant les fins de semaine. Par leur présence massive _ plusieurs dizaines de milliers de personnes _, les Parisiens ont, semble-t-il, approuvé cette dernière proposition, que le maire de l'arrondissement hésite encore à appliquer et, forts de ce succès les responsables de VIVRE entendent accentuer leur pression.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

L'AMI AFRICAIN. Film britannique de Stewart Raffill, v.o. : Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MARIE. Film belge-français-portugais de Marian Handwerker : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

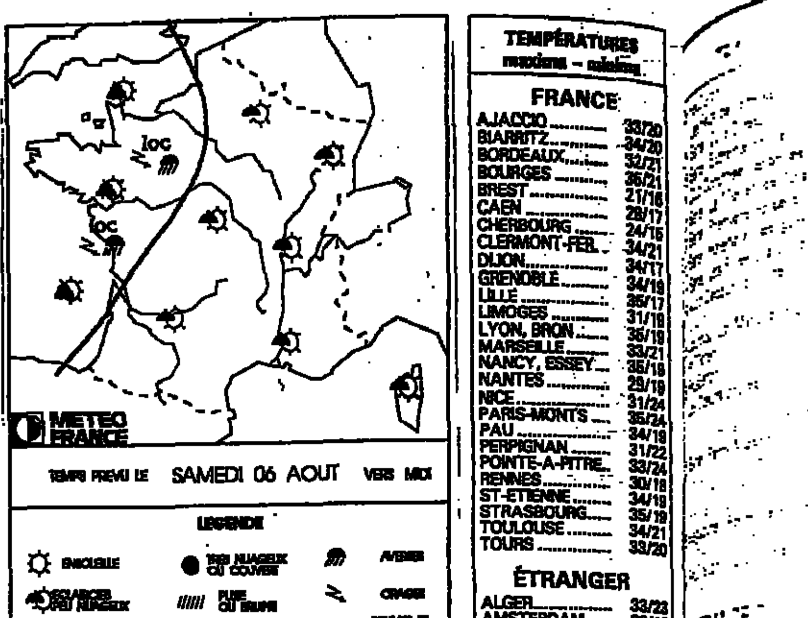
MAVERICK. Film américain de Richard Donner, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; (46-65-71-44).

MISS KARATÉ KID. Film américain de Christopher Cain, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SOUTH CENTRAL. (*) Film américain de Steve Anderson, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

THE CROW. (*) Film américain d'Alex Proyas, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MÉTÉOROLOGIE



Samedi : risque d'orages pratiquement partout. – Au lever du jour, le temps sera le plus souvent clair ou peu nuageux sur la majorité des régions ; les nuages seront un peu plus nombreux du Massif central aux Ardennes et au Nord-Est. Des brumes et des brouillards se formeront en Aquitaine et des nuages bas empêcheront le soleil de percer le long des côtes de la Manche.

Dans le courant de la matinée, le ciel deviendra menaçant sur une partie Nord-Ouest, avec quelques ondées accompagnées de coups de tonnerre, qui commenceront à se déclencher des Pays-de-Loire à la Haute-Normandie.

Dans l'après-midi, ce temps instable et orageux gagnera une grande moitié ouest du pays, concernant toute la côte atlantique, du Pays basque au Béarn, au Cotentin jusqu'aux Ardennes. Plus au sud, le ciel sera moins nuageux, le soleil dominera avec peu de risquesd'orages. Cependant, le relief du Massif central, des Pyrénées et des Alpes pourrait être plus exposé, avec quelques foyers orageux ici ou là. Les températures minimales s'échelonneront entre 16 et 22 degrés du Nord-Ouest au Sud-Est.

Dans l'après-midi, le mercure atteindra 22 degrés en bordure de la Manche, 25 degrés dans l'intérieur. Il fera ensuite graduellement plus chaud du nord vers le sud : de 30 à 36 degrés ; il ne fera pas plus de 31 degrés sur le pourtour méditerranéen.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	33/20
BIARRITZ	34/20
BORDEAUX	32/21
BOURGES	36/21
BREST	21/16
CAEN	28/17
CHERBOURG	24/15
CLERMONT-FER.	34/21
DIJON	34/17
GRENOBLE	34/19
LILLE	35/17
LIMOGES	31/19
LYON, BRON	36/19
MARSEILLE	33/21
NANCY, ESSEY	35/18
NANTES	29/19
NICE	31/24
PARIS-MONTS	35/24
PAU	34/19
PERPIGNAN	31/22
POINTE-A-PITRE	33/24
RENNES	30/18
ST-ETIENNE	34/19
STRASBOURG	35/19
TOULOUSE	34/21
TOURS	33/20

ÉTRANGER	
ALGER	33/23
AMSTERDAM	33/18
ATHÈNES	35/28
BANGKOK	34/27
BARCELONE	29/22
BELGRADE	33/19
BERLIN	31/18
BRUXELLES	35/18
COPENHAGUE	28/19
DAKAR	31/25
GENÈVE	33/19
ISTANBUL	32/22
JÉRUSALEM	28/18
LE CAIRE	33/23
LISBONNE	28/17
LONDRES	25/17
LOS ANGELES	22/17
LUXEMBOURG	34/21
MADRID	35/19
MARRAKECH	36/23
MEXICO	18/19
MILAN	34/16
MONTRÉAL	27/18
MOSCOU	23/11
NAIROBI	18/10
NEW-DELHI	35/27
NEW-YORK	33/25
PALMA-DE-MAJ.	33/20
PÉKIN	32/22
RIO-DE-JANEIRO	27/22
ROME	34/22
HONGKONG	30/24
SÉVILLE	35/23
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	29/17
SYDNEY	18/ 8
TOKYO	37/30
TUNIS	35/22
VARSOVIE	30/18
VENISE	34/22
VIENNE	32/19

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-08-1994 à 6 heures TUC et le 6-08-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 7 AOUT 1994 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

RADIO-TÉLÉVISION





VENDREDI 5 AOÛT

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.05 Série : Extrême limite.
16.35 Club Dorothée vacances.
18.00 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.30 Série : Premiers baisers.
19.00 Série : Hélène et les garçons.
19.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.50 Alain Decaux raconte. La Libération.
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Feuilleton : Les Cœurs brûlés. De Jean Sagols, avec Mireille Darc, Pierre Vaneck (5e épisode).
22.25 Série : Perry Mason. L'Affaire des feuilles à scandale, de Christian I Niby II, avec Raymond Burr, Barbara Hale.
0.05 Magazine : Formule Foot. Championnat de France.
0.40 Feuilleton : L'Ultime Secret (5e épisode).

FRANCE 2

13.50 Série : Le Gorille.
15.15 Série : Riptide.
16.10 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Les meilleurs moments de l'émission sur le bal à Rika.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.35 Série : Goal.
17.55 3 000 scénarios contre un virus.
18.00 Série : Génération musique.
18.35 Série : Kung-fu, la légende continue.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Téléfilm : Jusqu'à ce que le crime nous sépare. De James Steven Sadwith, avec Harry Hamlin, Joanna Kerns.
22.25 Divertissement : Ainsi font, font, font. Les meilleurs moments.
23.15 Journal et Météo.
23.35 Feuilleton : Heimat.
0.35 Téléfilm : Pas un sou de plus, pas un sou de moins. De Clive Donner, avec Edward Asner, Ed Begley Jr (1re partie).

FRANCE 3

13.30 ▶ Série : Fruits et légumes.
14.00 Documentaire animalier.
14.50 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40° à l'ombre. Invités : Nathalie Lhermitte, Gamel et Fouche.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.50 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. La Grande Invasion, de Nathalie Hayter et Daniel Brosset (rediff.).
21.45 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Burkina-Faso : le PMU... B, de Régis Michel et Yvon Baudin ; France : les gardiennes de beurre, de Philippe Baron et Brigitte Chevet ; Equateur : les doigts de paille, de Geneviève Roger et Frédéric Tonolli (rediff.).
22.35 Journal et Météo.
22.55 Magazine : Aléas. Sacrée Louise, de Lise Deramond ; Une si jolie petite gare, de Guy Olivier ; L'Annonce, conte moral, de François Edé.
23.50 ▶ Documentaires : Les Cavales de la nuit. Afriques. La Ghriba, de Mounir Baaziz ; Bénin, pays des échanges, de Pauline Toureh et Alain Lavalle ; Empreintes du fleuve Niger, de Claude-Pierre Chavanon.

CANAL +

13.30 Cinéma : L'embrouille est dans le sac. □ Film américain de John Landis (1990).
15.15 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
15.35 Surprises.
15.45 Cinéma : Une place à prendre. □ Film américain de Bryan Gordon (1991).
17.05 Documentaire : Les Plus Beaux Jardins du monde.
17.30 Surprises.
17.40 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Court métrage : Zoo Cup.
18.35 Animaniacs.
18.59 La Coccinelle de Gotlib.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Best of.
19.50 Flash d'informations.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures.
20.35 Téléfilm : Une place vide. D'Alan Metzger, avec Randy Quaid, Eric Stoltz.
22.05 Flash d'informations.
22.15 Magazine : Jour de foot.
23.00 Cinéma : La Main sur le berceau. ■ Film américain de Curtis Hanson (1991).
0.45 Cinéma : La Nuit du défi. ■ Film américain de Michael Ritchie (1992) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités japonaises et britanniques de la semaine du 30 juillet 1944 (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. Klezmer, le violoniste itinérant. Documentaire de Simon Broughton (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward.
19.30 Documentaire : Tramways du monde. Nagasaki, de Robert Hetkämper.
19.45 Documentaire : Forêts-galeries. Les bandes vitales de la savane, de Rudolf Lammers.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : L'Ecole de la haine. De Hanno Brühl.
22.25 ▶ Documentaire : La Traversée de la France à pied. De Jean-Paul Andrieu.
23.30 Cinéma : Sans l'ombre d'un péché. ■ ■ Film portugais de José Fonseca E. Costa (1983) (105 min, v.o.).

M 6

13.25 Série : Le Saint.
14.40 Musique : Plage des clips.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Capital.
20.50 Série : Extra-large. Coup de force en Colombie, d'Alessandro Capone.
22.25 Série : Mission impossible.
23.20 Série : Amours secrètes.
23.50 Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 6.35). Présenté par Emmanuel Chain. Coca Cola.
0.20 Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Culture rock. La saga de 1983.

FRANCE-CULTURE

19.55 Carnets de voyage. Le printemps des Malgaches. 5. Georges, Pierre, Rico et la tête de zébu.
20.55 Mémoires du siècle. Pierre Vago, architecte.
21.55 Les Chemins de la connaissance. La gloire de l'Empire mongol. 5. La fin d'un rêve (rediff.).
22.25 Lettres de Chine.
22.40 Musique : Nocturne. Entretiens avec André Boucourechliev. 5. Le classicisme et le métier.
0.05 Du jour au lendemain. L'été des philosophes. Avec Paul Veyne (Entretiens et Lettres à Lucilius) (2) (rediff.).
0.50 Coda. Camaron de la Isla, la voix d'un génie du flamenco (5).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été. Concert donné à Prague : Aria de Sancto Joanno Nepomuceno pour contralto, orgue et orchestre, de Linek, par le Chœur de la radio de Prague ; Motet de Sancto Joanno Nepomuceno pour solistes, chœur et orchestre, de Brixi, Motet de Sancto Joanno Nepomuceno pour solistes, chœur, orgue et orchestre, de Brustmann, par les Chanteurs de Prague ; Litanie de Sancto Joanno Nepomuceno pour soprano, contralto, ténor, orgue, chœur et orchestre, par le Chœur de la radio de Prague, les Musiciens de Prague, dir. Stanislas Bogunia.
20.45 Concert (en direct de Salon-de-Provence) : Quatuor pour basson, deux altos et violoncelle, de Krommer ; Quatuor à cordes, de Schumann ; Till l'Espiègle pour clarinette, cor, basson, violon et contrebasse, de R. Strauss ; Deux marches militaires pour piano à quatre mains, Fantaisie en fa mineur pour piano à quatre mains, Octuor en fa majeur D. 803, de Schubert, par Emmanuel Pahud, flûte, Paul Meyer, clarinette, Ab Koster, cor, Gilbert Audin, basson, Christoph Poppen, Guillaume Sutre, Frank Reinecke, violons, Stefan Fehland, Miguel Da Silva, altos, Stefan Forck, Marc Coppey, violoncelles, Yasunori Kawahara, contrebasse, Maria Curcio, Eric Le Sage, piano.
0.05 Jazz nuit. Par Xavier Prévost. Le Quartette de Gilles Clément, guitare ; le Quartette de Thierry Mauci, saxophone ; le Trio Hall.

IMAGES

Haines

LES doctrinaires ressemblent aux dragées poivrées. On les reconnaît au contraste qui existe entre la douceur de leur apparence et l'âcreté de leur contenu. Celui que toutes les chaînes de télévision nous ont présenté, jeudi soir, était un modèle du genre. Son image respirait la délicatesse. Tout n'était que finesse dans les traits de son visage agrémenté d'élégantes lunettes et d'un collier de barbe soigneusement entretenu. Son propos tranquille, parfaitement dosé, pétillait d'intelligence. Cet homme s'exprimait, en arabe, au nom des islamistes d'Algérie. Nous avions en face de nous le « président de l'instance exécutive du FIS à l'étranger » en personne.

Ce docte militant condamnait, naturellement, l'assassinat des gendarmes français survenu la veille dans son pays. En bon croyant, il abhorrait toutes les violences. Mais quand on lui a demandé si, dans certaines circonstances, le recours à la violence pouvait devenir légitime, cet éminent dialecticien a tout aussi naturellement répondu que tel était bien le cas en Algérie, où toutes les violences pouvaient trouver des *« justifications »* dans la politique d'un pouvoir qui a refusé, avec le soutien de la France, le verdict du suffrage universel. Sa condamnation prenait subtilement valeur d'absolution.

La perversité de cette argumentation n'a évidemment pas échappé à M. Charles Pasqua, qui était, en direct, l'invité de TF1 en tant que ministre de l'intérieur et ministre du culte. Le « premier flic de France » a aussitôt jugé *« scandaleux »* qu'une chaîne française de télévision donne ainsi la parole à *« un complice des assassins »* le jour même où étaient rapatriés les corps des gendarmes et des agents consulaires tués à Alger. M. Pasqua, qui connaît bien son petit monde des commissariats, réagissait en gardien de la paix en prenant les devants. Il savait, par expérience, que, ce soir-là, la seule présence d'un porte-parole du dogme islamiste à la télévision française susciterait un gros émoi dans les casernes. Ayant fait son métier, le ministre de l'intérieur n'en a d'ailleurs pas fait un plat, enchaînant sans aucune gêne pour parler des embarras préélectoraux de la majorité parlementaire.

Il n'y avait là matière, en effet, ni à scandale ni à censure. Sinon, que n'eût-on pas dit à propos du sujet traité, un peu plus tard, sur la même chaîne, par le magazine « 52 sur la Une »... Il y était question des formes les plus abjectes de violence rencontrées aujourd'hui aux Etats-Unis. A visages découverts, armés jusqu'aux dents, des sectaires en tout genre, filmés sans complaisance, étalaient à l'écran leur malfaisance dans une hallucinante logorrhée raciste. Les uns appelaient au meurtre des *« singes nègres »*. Les autres se montraient obsédés par *« les serpents juifs »*. Il y avait même, parmi ces chantres de la « révolution aryenne », un homme policé qui semblait raisonner : *« La haine,* expliquait-il posément, *c'est une chose saine quand elle est utilisée à des fins rationnelles »*. C'était un autre porte-voix, un doctrinaire du Ku Klux Klan.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 6 AOÛT

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.30 Club mini Zig-Zag. Will Cwac Cwac ; Caliméro ; Alfred J. Kwak.
7.20 Club mini. Bof ; Adorable Creamy ; Candy ; Le Jardin des chansons.
8.25 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée. Charles s'en charge ; Arnold et Willy ; Parker Lewis ; Jeux ; Le Jacky Show Maximusic avec Christophe Rippert, Anthony Dupray, les Musclés, Julie Caignault, Bernard Minet.
10.25 3 000 scénarios contre un virus.
10.30 Télévitrine.
10.48 Météo (et à 12.23).
10.50 Ça me dit... et vous ? Avec les séries : Dinosaures, La Maison en folie.
11.53 Météo des plages.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo, Trafic infos et Journal.
13.15 Magazine : Reportages. L'art d'être grand-mère, de Jane Lagier et Jean-Marc Martineau (rediff.).
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.15 La Une est à vous. Avec la série : Sydney Police.
17.40 Magazine : Trente millions d'amis.
18.10 Série : Tonnerre de feu.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.40 Magazine : Destins brisés. De Guy Job, Stéphane Courbit, Lionel Rotcage, avec la voix de Guillaume Durand, Daniel Balavoine. Invités : Johnny Hallyday, France Gall, Alain Chamfort, Francis Cabrel, Alain Bashung, Blanc Bleu, les Chanteurs sans frontières.
22.25 Téléfilm : Une raison pour mourir. De Tim Spring, avec Wings Hauser, Arnold Vosloo. *Un dangereux psychopathe nargue la police.*
23.55 Série : Paire d'as.
0.45 Journal et Météo.
0.50 Série : Peter Ströhm.
1.35 TF 1 nuit (et à 2.40, 3.40, 4.15).
1.45 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05). Chez nous en Sologne ; Sibérie, le dégel.
2.45 Documentaire : Histoire des inventions. Inventer pour le plaisir.
3.45 Série : Passions.
4.20 Série : Mésaventures.
4.50 Musique.

FRANCE 2

6.05 Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde. (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Les Matins de Saturnin.
8.05 Hanna Barbera Dingue Dong. Les Pierrafeu ; Roquet Belles Oreilles ; George et Jo ; Wally Gator ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
9.00 Télévisator 2. Présenté par Cyril Drevet et Ness. Jeux vidéo et dessins animés.
11.30 Jeu : Ces années-là.
12.00 Documentaire : Les Inventions de la vie. De Jean-Pierre Cuny. 1. Le dernier des salopards. 2. La bave du crapaud.
12.55 Météo (et à 13.20).
12.59 Journal.
13.25 Magazine : Savoir plus santé. Présenté par Martine Allain-Régnault et François de Closets. Comment avoir une belle peau. Avec les professeurs Louis Dubertret et Jean-Paul Ortonne.
14.30 Magazine : Animalia. Fenêtre sur notre faune.
15.15 Magazine : Samedi sport. A 15.20, Tiercé, en direct de Deauville ; A 15.35, Cyclisme : Tour féminin, Vaujany-L'Alpe-d'Huez (12e étape) ; A 16.55, Cyclisme : Classique de San-Sebastien.
18.10 Série : Le Renard.
19.10 Divertissement : Rien à cirer.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Jeu : Fort Boyard. Animé par Cendrine Dominguez et Patrice Laffont. L'équipe : Eric Bosio, Bruno Saby, Florence Masdena, Philippe Collet, Carole Exbraya, Rachel Millet. Au profit de l'Association Arc-en-ciel.
22.25 Série : Palace. De Jean-Michel Ribes (3/6), avec Pierre Arditi, Bruno Carette, Jean Carmet, etc. (rediff.).
23.40 Journal et Météo.
0.05 Feuilleton : Heimat.
0.55 Téléfilm : Pas un sou de plus, pas un sou de moins. De Clive Donner, avec Edward Asner, Ed Begley Jr (2e partie).
2.30 Magazine : De quoi j'ai l'air ? (rediff.).
3.30 Documentaire : Septième Continent. Les voiles du pôle.
3.55 Dessin animé (et à 5.05).
4.05 24 heures d'info.
4.20 Documentaire : Urti. Taq pas la porte.
5.15 Documentaire : Les Métiers dangereux. Plongeur sous-marin off-shore.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Magazine : L'Heure du golf. Le magazine ; La compétition : le Masters de Scandinavie.
7.30 Bonjour les petits loups. La Couronne magique ; Boumbo ; Les Aventures de Tintin : le Lotus bleu.
8.20 Les Minikeums. Babar ; Bricole la guitare ; Casper ; Denver ; Tom Sawyer.
10.00 ▶ Magazine : D'un soleil à l'autre.
10.30 Continentales d'été. Présenté par Nicolas Don. Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.).
11.05 Magazine : Le Jardin des bêtes. Présenté par Pierre Rousselet-Blanc.
11.58 Flash d'informations.
12.03 Magazine : Estivales. Un roi... une route : le circuit de Richard Cœur de Lion en Limousin.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Couleur pays. Evasion : randonnées dans les Alpes, le lac de Luitel et le lac de Muzelle ; Le Vercors ; A 14.00, En flânant avec Roger Gicquel : à l'île de Groix ; A 14.55, Méridionales : couleurs en Roussillon (découvertes culturelles dans les Pyrénées-Orientales) ; A 15.20, Iktus : la pêche sur la côte basque ; A 15.45, Littoral : la pêche au lamparo et à la pibale ; A 16.15, Génération sensations : wave-ski et baseball ; A 16.45, Chemins du Limousin.
17.55 Magazine : Montagne. Ceux d'en haut, de Roland Théron (rediff.). *Les derniers bergers sur les alpages des hauts plateaux du Vercors.*
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Magazine : Tout le sport.
20.50 Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie. De Jean Beaudin, avec Marina Orsini, Roy Dupuis, (11e et 12e épisodes).
22.30 Journal et Météo.
22.50 Planète chaude. Rachida, lettres d'Algérie, documentaire de Florence Dauchez (rediff.). *L'héroïsme ordinaire d'une femme algérienne. En mai, Florence Dauchez a obtenu le prix Albert-Londres pour ce remarquable document.*
23.45 Magazine : Ruban rouge. Emission interactive sur le sida. Avec le docteur Serge Hefez. Le sida vu de San-Francisco.
0.45 Musique : Cadran lunaire. *Sonate D 959*, de Schubert, par Paul Badura Skoda, piano.

CANAL +

En clair jusqu'à 8.25

6.59 Pin-up (et à 7.24, 12.29, 23.59).
7.00 CBS Evening News.
7.25 Ça cartoon.
8.25 Cinéma : La Princesse et la Forêt magique. ■ Film d'animation hongrois de Jozsef Gemes (1991).
9.45 Surprises.
10.05 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 17. Modèles réduits en action.
10.30 Cinéma : Mr Saturday Night. □ Film américain de Billy Crystal (1992). Avec Billy Crystal, David Paymer, Julie Warner. *Les mésaventures d'un humaniste mégalomane.*

En clair jusqu'à 13.30

12.30 Flash d'informations.
12.35 Documentaire : Cent ans de cinéma américain. 5. Le film noir.
13.30 Sport : Rugby. Nouvelle-Zélande-Afrique du Sud, en différé d'Auckland.
15.10 Documentaire : National Geographic. Les vagabonds de l'océan.
16.05 Surprises (et à 17.55).
16.15 Série : Le Juge de la nuit.
17.05 Les Superstars du catch.
18.00 Série animée : Ren & Stimpy Show.

En clair jusqu'à 20.35

18.25 Court métrage : Zoo Cup.
18.30 Décode pas Bunny.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Musique : Lenny Kravitz. Concert à Wembley.
20.35 Documentaire : Mike Tyson, un champion de boxe KO. De Barbara Kopple.
22.05 Documentaire : Tyson, dix ans de terreur sur les rings.
23.20 Flash d'informations.
23.30 Documentaire : Les Grands Crimes du 20e siècle. Lucky Luciano et la Mafia.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Cinéma : L'Esclave. Film américain, classé X, d'Alex De Renzy (1993). Avec Sierra, Randy Spears, Brittany O'Connell.
1.14 Surprises.
1.35 Cinéma : Aux cœurs des ténèbres. ■ ■ Film américain d'Eleanor Coppola, Fax Bahr, George Hickenlooper (1991, v.o.). *Un film document sur le tournage du film de Coppola* Apocalypse Now.
3.05 Cinéma : Ce que femme veut. □ Film français de Gérard Jumel (1993). Avec Gérard Jumel, Karin Viard, Caroline Chaniolleau. *Des gags pesants et des dialogues ridicules.*
4.20 Cinéma : Téhéran 1943, nid d'espions. □ Film soviéto-helvétique d'Alexandre Alov et Vladimir Naoumov (1980). Avec Alain Delon, Natacha Belokhvostika, Curd Jurgens.

ARTE

6.05 Documentaire : La Solitude du renard polaire.
6.50 Surprises.

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Archimède. (rediff.).
18.00 Magazine : Mégamix. Musiques de Mongolie (rediff.).
19.00 Série : Belphégor.
19.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Les cartes mentent.
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités soviétiques et américaines de la semaine du 6 août 1944, commentées par Marc Ferro et Jerzy Kloczowski.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Le Jaguar et la Pluie. En descendant le Rio Negro, d'Herbert Brödl. *Au début du siècle, l'explorateur Koch-Grünberg découvre les mythes des Indiens d'Amazonie. En 1993, des Indiens refont le même itinéraire que l'explorateur. Un retour pour eux. Un voyage inoubliable et éprouvant.*
22.15 ▶ Téléfilm : L'Empereur du Portugallia. De Lars Molin, avec Ingvar Hirdwall, Gunilla Nyroos.
23.10 Série : Norvège, terre des géants. De Johnny Berg et Bjoern Sand. *Dans le cycle d'humour scandinave, un « Monty Python » au pays des fjords.*
23.40 Magazine : Snark. Mexican Food, de Timour Lam ; Sunstone, d'Ed Emshwiller ; A l'heure de l'image, de Tony Hill ; Une image, de Leif Marcussen ; The Kings of Slam, de Ged Haney.
0.05 Série : Le Canapé rouge. De Rudolf Dolezal et Hannes Rossacher (40 min). *Dialogues foufous sur un canapé. Une série comique qui a reçu de nombreux prix.*

M 6

7.00 Boulevard des clips (et à 0.50).
8.25 Téléfilm : Tendre choc. De Lou Antonio, avec Elisabeth Montgomery, Robert Foxworth.
10.10 M 6 boutique. Télé-achat.
10.40 Infoconsommation.
10.45 Variétés : Multitop.
11.55 Série : Loin de ce monde.
12.20 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 Série : Les Rues de San-Francisco.
13.50 Série : V.
14.40 Série : Thunderbirds.
15.05 Série : L'Ile mystérieuse.
15.55 Série : Pause café.
16.55 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 2.30). Coca-Cola.
19.15 Magazine : Turbo. Le lac Powell.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 23.50).
20.45 Téléfilm : Les Liens du sang. De Paolo Fondato, avec Maurizio Donadoni, Massimo Venturiello. *Suite des aventures de deux frères ennemis.*
23.40 Six minutes première heure.
23.55 Musique : Dance Machine.
2.55 Rediffusions. Fax'O ; Culture pub ; La Mémoire du peuple noir (La voix jamaïcaine) ; Fidae 1992, Chili ; Fréquenstar ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

18.35 Soirée Jean Andureau. Fiction : A Memphis, il y a un homme d'une force prodigieuse, de Jean Andureau. Avec Jacqueline Danno, François Darbon, Jean-Loup Philippe, Jean-Paul Richepin, Jacques Comet (rediff.).
22.35 Musique : Jazz à la belle étoile. Wayne Shorter, saxophoniste et compositeur (2).
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Clotilde Escalle, romancière (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

18.00 L'Eté des festivals. Par Jean-Michel Damian. En direct du Festival de La Roque d'Anthéron. Nelson Freire, piano.
19.37 France-Musique l'été. Par Martine Kaufmann. Concert (donné le 25 juillet lors du Festival d'Aix-en-Provence) : Orphée et Euridice, de Gluck, par le Chœur de chambre de Namur, la Grande Ecurie de la Chambre du Roi, dir. Jean-Claude Malgoire ; sol. : James Bowman, Lynne Dawson, Claron McFadden.
22.30 Concert (donné le 10 juillet lors du Festival de Saintes) : Concerto pour clarinette et orchestre, Trio pour piano, alto et clarinette en mi bémol majeur K 498, de Mozart, par l'Orchestre des Champs-Elysées, dir. Philippe Herreweghe ; sol. : Eric Hoeprich, clarinette, Andreas Staier, pianoforte, Jean-Philippe Vasseur, alto.
0.05 Musique pluriel. Par Jean-Pierre Derrien. Le Marteau sans maître pour voix et six instruments, de Boulez ; Wiegenmusik, de Lachenmann ; Livres pour cordes, de Boulez.

Le Monde

Accusé d'avoir dissimulé des revenus d'un montant supérieur à 10 millions de dollars

Le directeur de la société russe d'investissements MMM a été placé en détention provisoire

MOSCOU

de notre correspondant

Une semaine après avoir provoqué la vertigineuse dégringolade des cours de la société d'investissements MMM, les autorités russes ont finalement décidé de s'en prendre à son directeur, Sergueï Mavrodi. Jeudi 4 août, au terme de plusieurs heures de tractations par interphone avec M. Mavrodi, qui refusait d'ouvrir la porte de son appartement privé aux représentants du fisc venus opérer une perquisition, une unité spéciale de la police est entrée par les fenêtres, glissant le long de cordes depuis le haut d'un immeuble décrépit du centre de Moscou. L'homme, qui avait promis la lune, une maison à Paris et une vie de rentier prospère à des millions de Russes occupait une pièce de 9 m² dans un appartement non rénové qu'il partageait avec ses deux frères et plusieurs gardes du corps, qui n'ont opposé aucune résistance.

Après plusieurs heures d'interrogatoire, le directeur de MMM a été placé en détention provisoire. Le fisc lui reproche d'avoir dissimulé les revenus de certaines des filiales de sa société, détentrices de liquidités et de dépôts bancaires dépassant 10 millions de dollars.

La valeur des actions de MMM _ achetées par peut-être cinq à dix millions de Russes à la suite de célèbres campagnes de publicité télévisée _ a chuté de soixante dollars l'unité à moins d'1 dollar dans les derniers jours du mois de juillet, après que le gouvernement russe eut déclaré ses activités illégales. Cependant M. Mavrodi n'admettait nullement sa déconfiture, assurait ses actionnaires que les cours allaient rapidement remonter à condition qu'ils achètent à nouveau – ce que beaucoup s'empressèrent de faire _, et continuait à faire diffuser à la télévision les spots publicitaires qui ont fait sa gloire et sa fortune. Jeudi encore, tandis que les inspecteurs du fisc tambourinaient à sa porte, M. Mavrodi affirmait que la situation de sa société était *« brillante »*, tout en avertissant que les autorités, en s'attaquant à MMM, risquaient de déclencher une *« guerre civile »*.

« C'est le gouvernement qui nous vole »

L'affairiste reste de toute évidence populaire auprès d'une partie au moins de ses victimes. Jeudi, quelques dizaines de personnes, rassemblées au pied de son immeuble, scandaient : *« Ne touchez pas à Mavrodi ! »* Devant le siège de la société MMM, ils étaient, comme les jours précédents, plusieurs milliers à faire la queue dans l'espoir de récupérer une partie de leurs fonds, sans s'émouvoir une seconde d'une alerte à la bombe qui a provoqué une évacuation et une fouille des locaux. Même dans cette foule, nombreux étaient ceux qui affirmaient leur foi en Sergueï Mavrodi : *« C'est le gouvernement qui nous vole. »*

Le scandale MMM apparaît comme une parfaite caricature de la société russe d'aujourd'hui, avec des naïfs qui rêvent d'argent facile, des petits et gros malins qui font fortune à leurs dépens, et des gouvernants qui laissent faire par incompétence ou par intérêt. Toutes sortes d'hypothèses courent sur les raisons qui ont poussé les autorités à s'attaquer enfin à MMM, après avoir longtemps déclaré leur impuissance. Mais cette offensive contre les pyramides financières est une opération délicate qui risque de se retourner contre ses auteurs, tandis que les différentes branches de l'exécutif se renvoient les responsabilités. Ainsi Dimitri Vassiliev, vice-président de la commission des titres – l'un des très nombreux organes consultatifs créés auprès du président Eltsine – a accusé, jeudi, le gouvernement de n'avoir rien fait pour assurer le respect de la loi et des *« décrets présidentiels sur la protection des investissements »*. Selon lui, les fonctionnaires n'engagent pas de poursuites contre les fraudeurs *« parce qu'ils n'y trouvent pas leur profit »*.

JAN KRAUZE

Le trafic aérien devrait revenir à la normale dans le Sud-Est

Les aiguilleurs du ciel d'Aix-en-Provence suspendent leur mouvement

Le trafic aérien des aéroports du Sud-Est devrait revenir progressivement à la normale, à partir du vendredi 5 août. Les aiguilleurs du ciel d'Aix-en-Provence ont en effet décidé, dans l'après-midi de la veille, de reprendre leurs horaires de travail d'été, soit 36 heures hebdomadaires. Depuis le 11 juillet, les contrôleurs aériens appliquaient l'horaire d'hiver (32 heures par semaine), occasionnant de fortes perturbations sur l'aéroport de Nice et déclenchant de vives protestations de la part des chambres de commerce et des compagnies aériennes.

Cet apaisement du conflit est, selon Pierre Bossy, délégué régional du Syndicat national des contrôleurs aériens, d'abord lié au *« bon climat »* dans lequel se sont ouvertes, le 3 août, les discussions entre Pierre Cabanes, conciliateur nommé par le ministre des transports, et les syndicats des aiguilleurs du ciel en vue de dénouer le différend sur les retraites (*le Monde* du 30 juillet). Les contrôleurs aériens d'Aix-en-Provence se sont aussi félicités des aménagements de leur charge de travail, dont les effets sont perceptibles depuis le jeudi 4 août, grâce à l'adoption, en début de semaine, d'un nouveau schéma de régulation du trafic aérien européen. Toutefois, a précisé M. Bossy, *« les vols devraient continuer d'accuser des retards pendant les fins de semaine jusqu'à la fin de l'été, mais ceux-ci ne seront plus imputables aux contrôleurs aériens »*.

L'aéroport de Nice se sent mal aimé

NICE

de notre correspondant

Les contrôleurs aériens n'avaient pas encore décidé d'augmenter leur rythme hebdomadaire. Pourtant, les retards d'une heure et plus étaient redevenus, jeudi 4 août, à l'aéroport de Nice, les exceptions. Il n'y en a eu que six, alors que, la veille, 40 % des vols accusaient des retards allant jusqu'à quatre heures. La situation s'est donc améliorée en dépit d'un nombre de mouvements d'avions (250) supérieur à celui de la veille.

Mais la reprise des trente-six heures hebdomadaires ne dissipera pas facilement le malaise entre aéroport et compagnies, d'une part, et contrôleurs aériens, d'autre part. La crise actuelle illustre un problème plus profond. *« Que voulez-vous faire contre les contrôleurs aériens ? Ce sont eux qui ont le pouvoir sur le décollage de nos avions »*, explique, résigné, un chef d'escale. Toutefois, les compagnies aériennes ne veulent plus subir sans riposter ces mouvements d'humeur qui désorganisent leur gestion et les pénalisent financièrement. Et, pour la première fois, dans une lettre adressée au directeur général de l'aviation civile, le comité local des chefs d'escale a menacé d'exiger *« le remboursement intégral des frais occasionnés »*.

« Les contrôleurs sont assimilés au service public, explique aussi Jean-Luc Boutillier, président du comité des chefs d'escale. *Ils doivent donc, en toute circonstance, assurer ce service public. La tutelle (DGAC) doit faire preuve d'autorité. » « Ils représentent un monopole inacceptable »*, tempête Gilbert Stellardo, président de la chambre de commerce et de l'UCCEGA (Union des chambres de commerce et gestionnaires d'aéroports), qui regroupe tous les aéroports de France. Celui-ci demande qu'une commission parlementaire fasse un état des lieux de la profession et propose de créer une agence de navigation aérienne, pour sortir les contrôleurs de la fonction publique.

Autre incompréhension entre Nice et Aix-en-Provence : le deuxième aéroport de France estime être, avec la Corse, le *« mal aimé »* de la région. Le centre de contrôle traite le trafic aérien de 16 sites dans un triangle Montpellier-Dijon-Nice. *« Air Inter a calculé une moyenne de retard de vingt-huit minutes pour ses destinations sud,* explique Eric Doré, responsable de la communication de l'aéroport. *Elle est de une heure trente-deux minutes pour Nice. Quand il y a un problème de gestion, c'est nous qui avons le plus de perturbations car nous avons le plus grand nombre de vols. »* Les responsables de l'aéroport de Nice craignent de nouvelles perturbations en cette fin de semaine. Il y aura, samedi, 280 mouvements d'avions et la plupart des compagnies ont maintenu leurs programmes.

JEAN-PIERRE LABORDE

Après la rupture de la coalition qu'il dirigeait

M. Flosse (RPR) est en difficulté à Papeete

PAPEETE

de notre correspondant

Le climat de tension qui prévalait entre la majorité et l'opposition, en Polynésie française, s'est considérablement aggravé à la suite du départ du gouvernement territorial de Toni Hiro, ministre des sports, et de Marc Tevane, ministre de la culture. Ces deux démissions ont été décidées, le 1er août, lors d'un « conseil de crise » du Here Aia, le parti politique dirigé par Jean Juventin, député (République et Liberté) et président de l'assemblée territoriale (*le Monde* du 4 août).

La rupture avec l'autre composante de la majorité, le Tahoeraa Huiraaira (apparenté RPR), que préside Gaston Flosse, député (RPR) et chef de l'exécutif local, survient au terme d'un désaccord portant sur la présence, au sein du gouvernement local, de Raymond Van Bastolaer, radié récemment du Here Aia, mais maintenu dans ses fonctions par M. Flosse en dépit des appels pressants du président de l'assemblée territoriale, qui sollicitait son remplacement.

Pour M. Flosse, cette déconvenue s'ajoute à la mésaventure que connaît actuellement la réforme fiscale qu'il avait engagée en 1993. Le tribunal administratif de Papeete vient, en effet, d'annuler la contribution de solidarité territoriale (CST) sur les salaires, instituée pour renflouer le budget du territoire. Le président du gouvernement polynésien se trouve dans une situation pour le moins singulière, puisque le recours auprès du Conseil d'Etat pour casser cette décision ne peut être signé que de la main du président de l'Assemblée territoriale, M. Juventin, aujourd'hui devenu l'adversaire de M. Flosse.

La question est désormais de savoir si certains élus de la majorité céderont aux sirènes de l'opposition qui pourrait être tentée de profiter de cette nouvelle donne politique pour déposer une motion de censure, à l'assemblée territoriale, contre l'exécutif. En décembre 1987, c'est une opération de ce genre qui avait déjà fait perdre à M. Flosse la présidence du gouvernement territorial.

MICHEL YIENG KOW

Opération policière contre les « réseaux islamistes »

Deux sympathisants algériens du FIS font l'objet d'un arrêté d'expulsion

Les renseignements généraux (RG) et la direction de la surveillance du territoire (DST) ont assigné à résidence, vendredi 5 août, dix militants et sympathisants islamistes, localisés dans la région parisienne et dans plusieurs villes de province. Ces « suspects » devaient être conduits dans la journée à la caserne de Folembray (Aisne). Deux d'entre eux, de nationalité algérienne, ont fait l'objet d'un arrêté d'expulsion, dont l'un en « urgence absolue ». L'un d'eux Abdelam Ouili, est un imam lyonnais responsable d'une petite salle de prière. Jeudi, six autres sympathisants du FIS ou d'autres mouvements intégristes placés sous surveillance depuis plusieurs semaines dans des hôtels proches de leurs domiciles respectifs, dans le Cantal, l'Aveyron ou le Jura avaient déjà été regroupés à Folembray. Seul Saleh Karkar, dirigeant tunisien du mouvement Ennahdha, interpellé le 30 octobre à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), a été maintenu en résidence surveillée à Brest.

Djaffar El Houari, président de la Fraternité algérienne en France (FAF), consigné au château de Benac, près de Foix (Ariège), depuis le 13 novembre, compte parmi les personnes transférées à Folembray. Le dirigeant de la FAF avait été initialement interpellé le 9 novembre, en même temps que quatre-vingt-sept autres personnes, lors de la grande opération policière _ baptisée « Chrysanthème » par le ministère de l'intérieur _ déclenchée dans le cadre de l'enquête judiciaire menée en France sur l'enlèvement de trois Français en Algérie (*le Monde* du 10 novembre 1993). Charles Pasqua parlait alors d'*« avertissement »* donné à ceux qui conduisent *« sur notre territoire une politique qui va à l'encontre des intérêts du gouvernement français »*. Depuis, les opérations policières se sont multipliées, visant la mouvance du FIS, mettant en évidence l'émergence d'un *« réseau international de soutien »* au parti islamiste algérien, dont la France ne semble pas constituer la seule base, mais qui s'appuie, estiment des sources policières, sur plusieurs autres pays européens, dont la Belgique et l'Allemagne.

Le 24 juillet, la police de l'air et des frontières (PAF) avait ainsi surpris, près de Perpignan, quatre convoyeurs d'armes et de munitions porteurs de faux passeports tunisiens, dans une voiture venue d'Allemagne (*le Monde* du 28 juillet). Chez leurs complices interpellés à Paris, les policiers avaient saisi plusieurs carnets d'adresses, dont l'examen a permis de conforter ce soupçon, en attestant l'existence de contacts entre plusieurs filières d'armes et de faux documents déjà identifiées. Les Renseignements généraux évoquaient alors la mise en place de réseaux bâtis sur le modèle de ceux du FLN (Front de libération nationale) durant la guerre d'Algérie, destinés à alimenter le FIS en armes et en matériels divers.

Décidée mercredi soir par le ministre de l'intérieur, après avoir obtenu le feu vert de Matignon et de l'Elysée, et mise en place sans délai, l'opération de cette semaine vise bien, confirmait-on vendredi matin au ministère, à *« interrompre un processus qui est en marche »*.

H. G.

La préparation de l'élection présidentielle

M. Pasqua écarte un système de « primaires » limité aux élus

Après l'accueil peu favorable réservé par les formations politiques à son avant-projet de « primaires » pour l'élection présidentielle (*le Monde* du 2 août), Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, s'est dit *« prêt »*, dans un entretien accordé à l'AFP, *« à accepter quelque système que ce soit »* permettant de garantir une candidature unique de la majorité dès le premier tour.

Toutefois, M. Pasqua exclut une formule consistant à consulter les élus, récemment proposée par Alain Griotteray, député (UDF-PR) du Val-de-Marne, maire de Charenton-le-Pont, et soutenue par Michel Poniatowski, sénateur (UDF-PR) du Val-d'Oise, maire de L'Isle-Adam (*le Monde* du 4 août). Ce système entraînerait une *« sur-représentation de la France rurale »*, fait valoir le ministre de l'intérieur.

SONDAGES : M. Delors devance M. Balladur selon la SOFRES. – Selon le dernier « baromètre » mensuel SOFRES - *le Figaro-Magazine* (mille personnes interrogées du 26 au 28 juillet) concernant *« les personnalités politiques appelées à jouer un rôle important au cours des mois et des années à venir »*, Jacques Delors, avec 57 % 4 points), devance Edouard Balladur, stable à 54 %. La cote de confiance du premier ministre, en revanche, enregistre une progression de 4 points (56 %) tandis que celle de François Mitterrand se situe à 42 % 2).

L'ESSENTIEL

SOCIÉTÉ

Michel Noir s'était offert un violoncelle de 225 000 francs

L'achat en espèces par Michel Noir d'un violoncelle d'une valeur de 225 000 francs intrigue les enquêteurs *(page 8)*.

COMMUNICATION

« InfoMatin » prépare une relance rédactionnelle pour la rentrée

« InfoMatin » espère améliorer sa diffusion, qui stagne à 70 000 exemplaires, par un renforcement rédactionnel et la création d'une seconde édition. La mise au point de ces projets marque la fin du round d'observation entre André Rousselet, l'actionnaire de référence du quotidien, et la rédaction *(page 10)*.

TEMPS LIBRE

Le Laos au fil de l'eau

Une semaine en bateau sur le Mékong pour partager la vie du fleuve mythique et aller à la rencontre d'un Laos qui a su préserver son rythme, sa lenteur philosophique *(page 11)*.

CULTURE

Brésil : les à-coups d'une politique culturelle

Les différents acteurs du monde culturel brésilien sont pénalisés par la myopie du secteur privé, le désengagement de l'Etat et les rivalités politiques *(page 17)*.

ÉCONOMIE

Le magazine « Forbes » déconseille d'investir en France

Franc fort, corruption et risque d'explosion sociale, le magazine économique américain « Forbes » dresse un tableau apocalyptique de la situation française pour décourager les investisseurs *(page 19)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

Le numéro du « Monde » daté vendredi 5 août 1994 a été tiré à 446 282 exemplaires

EN BREF

ALBANIE : neuf quotidiens en grève. – Neuf quotidiens albanais ont suspendu leur publication pendant quatre jours à partir du jeudi 4 août pour demander la suppression des nouveaux *« impôts discriminatoires »* imposés par l'Etat, qui *« menacent »* leur *« survie »*. Dans un communiqué, le gouvernement a rejeté *« les demandes inacceptables des journaux de gauche qui exploitent la vieille hypocrisie socialiste selon laquelle l'Etat peut vivre sans impôts »*. – *(AP.)*

CHILI : cinq guérilleros condamnés à mort. – Cinq membres du mouvement d'opposition armée Lautaro, dont son chef, Guillermo Ossandon, arrêté le 15 juin, ont été condamnés à mort, jeudi 4 août, par la justice militaire chilienne à Santiago. Le Lautaro, créé en 1983 pour mener une opposition armée au régime militaire du président Pinochet, avait continué la guérilla urbaine malgré le retour de la démocratie en 1990. – *(AFP.)*

MALAISIE : interdiction de la secte islamiste Al-Arqam. – La Malaisie a interdit, vendredi 5 août, la secte islamiste Al-Arqam, qui compte environ cent mille adeptes, et menacé de poursuites ceux qui ne renonceraient pas à leur adhésion. Toutes les écoles de la secte, accusée de menacer la sécurité de l'Etat et de prêcher des idées déviationnistes, seront fermées, et ses activités commerciales, sociales et culturelles dissoutes immédiatement. Al-Arqam a été aussi interdite à Brunei. – *(AFP.)*

MONTÉNÉGRO. Attentat à la voiture piégée. – Une personne a été tuée et deux autres blessées, jeudi 4 août, lors de l'explosion d'une voiture piégée sur le parking d'un hôtel situé à Budva, sur la côte adriatique du Monténégro, selon la police monténégrine. Quinze voitures ont été entièrement détruites par le feu qui s'est propagé après l'explosion. Selon l'agence monténégrine Montenafax, la victime de l'explosion appartiendrait à la mafia de Belgrade. – *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : démissions dans la police après des incidents à Theresienstadt. – Trois officiers de police de haut rang ont démissionné après des affrontements entre des militants d'extrême droite et un groupe d'Allemands originaires des Sudètes, a indiqué, jeudi 4 août, le quotidien *Mlada Fronta Dnes*. Le journal affirme qu'une dizaine d'autres policiers pourraient être démis de leurs fonctions après l'agression, samedi dernier, par des militants du Parti républicain d'un groupe d'Allemands rassemblés dans l'ancien camp de concentration nazi de Theresienstadt, au nord de Prague, pour commémorer les victimes du nazisme ainsi que l'expulsion des quelques trois millions d'Allemands des Sudètes en 1945. – *(AP.)*